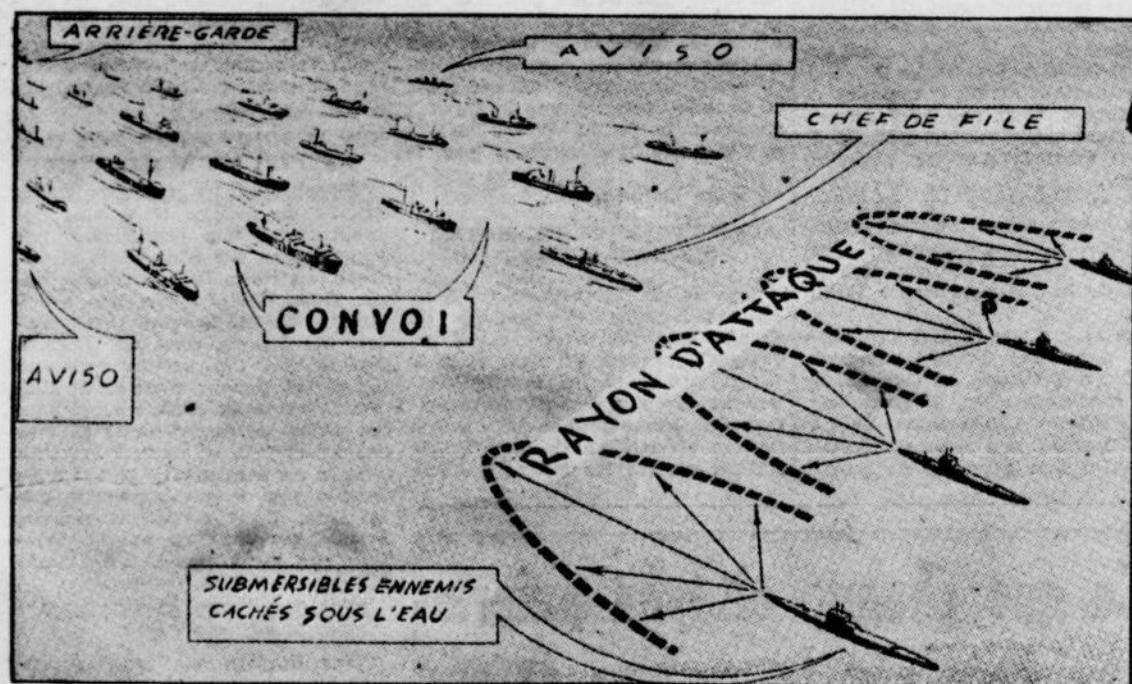


MENACE DE L'ALLEMAGNE AUX RUSSSES ?

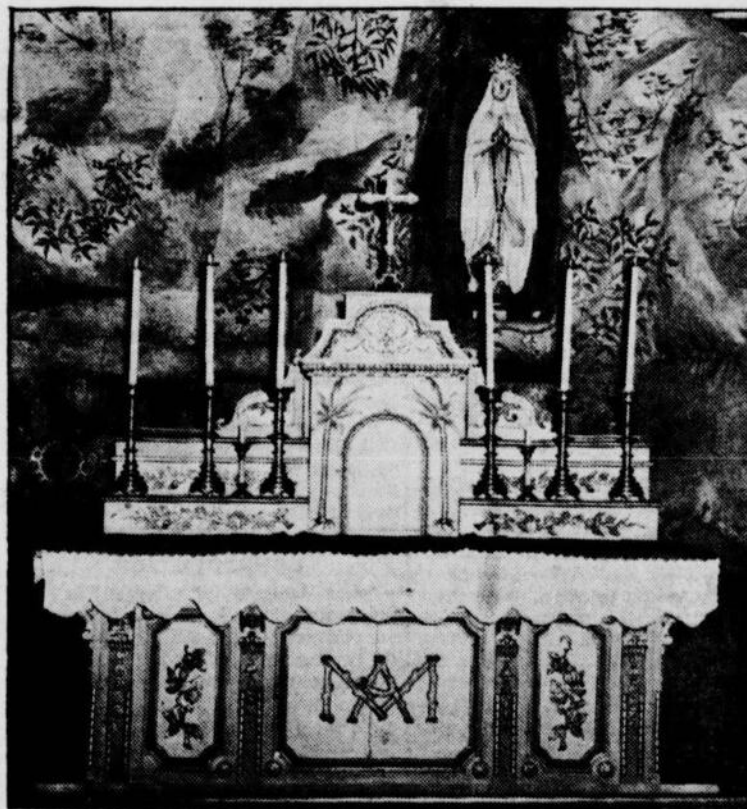
(LIRE EN PAGE 3)

Méthode d'attaque des sous-marins nazis



Les méthodes d'attaques sous-marines nazies, en "bande de loups", auxquelles la propagande allemande a donné tant de publicité, ne sont pas des attaques en formation, comme le laisse entendre le nom. Voici comment opéraient les sous-marins allemands. Des avions de reconnaissance nazis survolaient l'Atlantique à la recherche des convois. Ils en transmettent la position, la direction et la vitesse aux quartiers-généraux de la flotte sous-marine nazie, installés probablement à Brest ou Lorient. De là, on avertit les sous-marins qui se lanceront à l'attaque le lendemain. Mais quand le convoi est en vue, les sous-marins opèrent individuellement et non en formation faute de communications possibles entre eux.

Le 1er autel, en 1861



En 1861, M. Colin, prêtre de Saint-Sulpice, célébrait dans la crypte de la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, la première messe dite dans cette crypte que l'on venait de construire pour les Congréganistes de la paroisse Saint-Jacques. Voici l'autel, encore existant, qui servit à cette cérémonie. — (Photo la "Patrie").

45,000 ANGLAIS ÉVACUÉS DE GRÈCE

(LIRE EN PAGE 3)

Les Canadiens délieront leurs bourses pour gagner la guerre

La taxe sur les salaires portée de 2 et 3 p.c. à 5 et 7 p. c. — Taxe de 3 sous par gallon sur la gasoline. — L'impôt sur le revenu relevé de 6 et 8 p. c. à 15 p. c. — Les vins, la bière, les articles de toilette, les cartes à jouer frappés lourdement

LE SUCRE, LE CINÉMA, LES VOYAGES ET LES COURSES DE CHEVAUX COÛTERONT PLUS CHER

Voici un résumé substantiel de l'exposé budgétaire présenté hier, par le ministre des finances.

"(...) Pendant la dernière année financière le gouvernement a dû emprunter pour les fins suivantes: premièrement, pour balancer son déficit; deuxièmement, afin de financer le déficit en dollars canadiens du Royaume-Uni; troisièmement, pour obtenir une somme de 325 millions de dollars, destinée à permettre à la commission de contrôle du change étranger d'acheter, conformément à l'ordonnance concernant l'acquisition de devises étrangères, l'or et les devises détenues par la Banque du Canada et d'autres institutions, et, quatrièmement, pour rembourser d'autres obligations échues représentant une valeur de 200 millions de dollars et détenues au Canada.

"Voici, en chiffres ronds, comment se répartissent les emprunts effectués par le gouvernement au cours de la dernière année financière:

Fonds empruntés du public: 383 millions de dollars; **fonds empruntés des banques à charte:** 291 millions de dollars, et **fonds empruntés à la Banque du Canada:** 349 millions de dollars, ce qui fait un total de \$1,022,000,000.

LE PUBLIC ET LES INSTITUTIONS FINANCIERES SERONT APPELES A SOUSCRIRE BEAUCOUP PLUS

"L'emprunt de guerre de septembre a été surpassé. Il ne le fut pas des premiers jours, et le succès de la campagne exigea des efforts persistants de la part des organisateurs. Ne nous illusionnons pas. Les sommes que le gouvernement devra demander, au nom du parlement et du peuple ne seront pas sur-souscrites en un rien de temps. On ne les obtiendra que si l'organisation a été faite avec le plus grand soin, que si on pousse la campagne de façon méthodique et énergique, et que si le peuple canadien est bien décidé à mettre ses économies à la disposition de son gouvernement pour la poursuite de la guerre.

"Au cours des dix mois terminés à la fin de mars, le comité d'épargne de guerre a vendu des certificats et des timbres au montant approximatif de \$50,500,000; l'objectif arrêté pour une année entière était ainsi dépassé. Le mois dernier les demandes atteignaient le chiffre approximatif de \$2,500,000 par semaine; taux qu'il faudra maintenir si on veut atteindre le nouvel objectif de 120 millions de dollars par année.

REVUE DE LA SITUATION ECONOMIQUE

"En prenant les douze mois expirés fin de mars comme base de comparaison, nous voyons que nos exportations vers le Royaume-Uni se sont accrues de 45 p. 100 l'an dernier. Nos exportations aux Etats-Unis ont augmenté d'environ 21 p. 100. Pour tous les pays, l'accroissement s'est chiffré par 26 p. 100. Les exportations d'or se sont accrues d'environ 8 p. 100, mais, malheureusement, nos recettes provenant du tourisme ont beaucoup fléchi. Nos recettes nettes ont augmenté seulement à cause des restrictions imposées aux Canadiens en matière de voyages.

DEPENSES QUINTUPLEES

"Durant le premier trimestre de la présente année civile, nos dépenses de guerre s'accroissent rapidement ont été cinq fois plus fortes que celles du même trimestre de l'an dernier, au rythme de plus d'un milliard par année.

CAPACITE DE PRODUCTION MAXIMUM

"En regard de la même période, l'an dernier, le volume des affaires au Canada, en janvier et février, a été de 15 p. 100 plus considérable, alors que le volume de la fabrication a été de 11 p. 100 plus élevé.

300,000 HOMMES DE PLUS POUR L'ARMEE ET L'INDUSTRIE

"Alors que, en mars 1940, le nombre de personnes employées s'était accru de moins de 7 p. 100 par comparaison avec le mois de mars antérieur, l'augmentation au cours de cette année est d'environ 20 p. 100. On a déjà dit que, cette année, nous aurons besoin de 300,000 personnes de plus dans l'armée et l'industrie.

LE CHOMAGE DIMINUE

"Il est à noter que le nombre des assistés embauchables, l'hiver dernier, n'a été que le tiers de celui de l'hiver antérieur, que le pourcentage des syndicalistes sans travail dans les métiers n'a guère dépassé celui des chômeurs de l'hiver 1928-1929, et que les industries nécessairement saisonnières trouvent de plus en plus difficiles de maintenir leurs effectifs ouvriers.

LE REVENU NATIONAL A AUGMENTE DE \$300,000,000

"On calcule que le revenu des Canadiens pendant l'année civile 1940 a dépassé de 600,000,000 de dollars celui de 1939. De ce montant, la somme de 348 millions de dollars représente des salaires, tandis que le reste provient des affaires, des métiers et professions, de l'agriculture et des placements.

"Environ 300 millions de dollars ont servi à augmenter le revenu du Dominion. Sans hausser le taux de l'impôt, certaines provinces et certaines municipalités ont vu s'accroître considérablement et par hasard le chiffre de leurs recettes. Pendant les deux premiers mois de 1941, les ventes au détail ont dépassé d'environ 13 p. 100 celles de la période correspondante de l'année précédente.

L'AUTOMOBILE ET LA CONSTRUCTION

"Les achats d'automobiles de tourisme ont été un peu inférieurs au chiffre atteint l'année précédente. On me dit que les dépenses pour la construction de maisons d'habitation pendant les trois premiers mois de l'année dépassent de 19 p. 100 celles de la période correspondante de l'an dernier. La plus forte augmentation dans le domaine de la construction s'est produite, naturellement, dans les travaux de construction pour fins industrielles.

\$1,450,000,000 DE DEPENSES DE GUERRE

"Nous savons déjà que l'exécution de notre propre programme entraînera des dépenses de guerre de 1,450 millions de dollars cette année, soit presque le double de ce que nous avons dépensé l'an dernier. Le gouvernement du Royaume-Uni a laissé entendre que les achats de denrées de toutes sortes au Canada atteindront le chiffre de 1,500 millions de dollars.

LE REVENU NATIONAL AUGMENTERA DE \$950,000,000

"Nous avons lieu de croire que notre revenu national s'accroîtra considérablement. En regard d'une augmentation estimative de 600 millions en 1940 sur le chiffre de l'année 1939, nous croyons que le revenu de notre pays, pour l'année financière 1941-1942, dépassera pro-

bablement de 950 millions de dollars celui de l'année 1940.

IL FAUDRA SE DISPENSER DU LUXE

"Une telle augmentation de notre revenu national à un niveau de 35 pour 100 au-dessus de celui de 1939, rendra possible une forte contribution à l'heureuse issue de la lutte dans laquelle nous sommes engagés avec les pays britanniques et les Etats-Unis. Nous pouvons renvoyer à l'après-guerre l'achat de plusieurs articles tout à fait désirables et utiles, accordant ainsi la priorité à l'équipement et à l'entretien des troupes qui nous protègent contre Hitler.

L'ANGLETERRE MANQUE DE DOLLARS CANADIENS ET AMERICAINS

"Depuis le début des hostilités, le Royaume-Uni souffre, ainsi que nous, d'un sérieux déficit, de dollars américains. En outre, il est à court de dollars canadiens.

"Jusqu'au 31 mars, la balance des paiements de la Grande-Bretagne au Canada accusait un déficit d'environ 795 millions de dollars. Elle n'a pourvu qu'à 31.4 pour 100 de cette somme au moyen d'envois d'or au Canada. Le Dominion a financé le reste en rapatriant les valeurs canadiennes détenues en Grande-Bretagne et en accumulant des soldes de livres sterling à Londres.

"Le premier de ces deux moyens a comblé 42 pour 100 du déficit global et le second, 26.2 pour 100. Depuis le commencement de décembre, nous n'avons pas reçu d'or du Royaume-Uni et le Canada met actuellement à sa disposition des dollars canadiens au plein montant de son déficit à notre égard, lequel s'est élevé à environ 186 millions de dollars dans le premier trimestre de 1941.

"Nous prévoyons un accroissement très rapides de nos expéditions de munitions, de matières premières et de produits agricoles au cours de la présente année financière.

"On estime que le déficit concernant la balance des paiements de la Grande-Bretagne au Canada, ou plus exactement du bloc sterling, sera d'environ 1,150 millions de dollars. Ce serait une somme colossale à ajouter aux dépenses de guerre

Les bombes ne tuent pas



Concert impromptu donné dans un quartier de la ville de Belfast ravagé par les bombes. Les habitants ne perdent pas leur bonne humeur. Plus de 500 personnes perdirent la vie au cours d'un raid.

directes du Canada qui se monteront peut-être à 1,450 millions de dollars. Cependant, la Chambre reconnaît, je pense, qu'il serait inimaginable que la Grande-Bretagne fût incapable de se procurer au pays des approvisionnements d'une nécessité capitale, à cause d'un manque de dollars canadiens. Pour ce motif, nous avons dû assurer à la Grande-Bretagne que le Canada comblerait la partie de ce déficit qu'elle ne pourra combler par le transfert d'or ou de dollars américains au Canada.

AUGMENTATION DE NOTRE DEFICIT AUX E.-U.

"Depuis le 15 septembre 1939, (date à laquelle le contrôle du change étranger a été établi au Canada) jusqu'au 31 mars 1941, le déficit net de notre compte courant et de notre compte de capital avec les Etats-Unis, s'est élevé à environ 477 millions de dollars. (Ce chiffre, comme les autres qui sui-

vent, sont exprimés en dollars canadiens).

"L'intensification rapide de notre propre effort de guerre et l'augmentation des achats de la Grande-Bretagne au Canada, dont j'ai déjà parlé, devaient fatalement amener, sans l'intervention des facteurs immédiats, une augmentation sensible de notre déficit à l'égard des Etats-Unis.

NOS IMPORTATIONS DES E.-U. ATTEINDRONT \$953,000,000

"Nonobstant les mesures prises en vue de réduire le volume des importations non essentielles, nos importations des Etats-Unis atteindront, au cours de la présente année financière, d'après nos prévisions, le chiffre énorme de 953 millions de dollars, dont 428 millions représentent des achats occasionnés par la guerre. Plus de la moitié de ce dernier chiffre représente des pièces et du matériel achetés aux Etats-Unis et devant servir à remplir les commandes confiées au Canada par le gouvernement britannique. Pour la même période, le total estimatif de nos exportations aux Etats-Unis s'établit à 475 millions de dollars.

LE TOURISME AMERICAIN AU CANADA

"L'an dernier, nos recettes touristiques n'ont pas été très encourageantes. Il ne serait probablement pas très prudent de tabler cette année, sur plus de 130 millions de cette source.

"Compte tenu de ces postes et d'autres aussi importants, la meilleure estimation que nous avons pu établir il y a quelques semaines indique que, pour l'année financière en cours, notre compte de capital et notre compte courant avec les Etats-Unis accusent probablement un déficit de 478 millions.

LA DECLARATION DE HYDE PARK

"Ces quelques observations suffisent peut-être à démontrer à la Chambre la portée des problèmes complexes que suscite la question du change. La déclaration de Hyde Park, dont le premier ministre nous a parlé hier, apporte à leur solution une contribution aussi précieuse que dramatique.

"Il est difficile d'estimer en dollars dans quelle mesure cet accord contribuera à accroître nos stocks de devises américaines. Bien que, tout d'abord, nous n'ayons plus à payer en dollars américains les pièces

Ce que chaque citoyen paiera en impôt sur le revenu et en taxe de la défense nationale

Ottawa, 30 — Voici un tableau comparatif de l'impôt fédéral sur le revenu que chacun paie en ce moment avec celui qu'il paiera, y compris la taxe dite de la défense nationale:

Revenu	Célibataires		Personnes mariées		Personnes mariées avec 2 personnes à charge	
	Taux actuel	Taux proposé	Taux actuel	Taux proposé	Taux actuel	Taux proposé
700	14.00	35.00	NH	NH	NH	NH
750	15.00	37.50	NH	NH	NH	NH
1,000	35.00	87.50	NH	NH	NH	NH
1,250	72.50	162.50	25.00	50.00	9.00	22.50
1,500	100.00	217.50	30.00	75.00	14.00	35.00
2,000	165.00	340.00	75.00	175.00	34.00	60.00
2,500	240.00	475.00	125.00	275.00	46.00	115.00
3,000	325.00	622.50	195.00	400.00	95.00	215.00
4,000	525.00	955.00	355.00	675.00	223.00	450.00
5,000	765.00	1,332.50	555.00	1,000.00	391.00	735.00
7,500	1,525.00	2,400.00	1,215.00	1,965.00	983.00	1,637.00
10,000	2,437.50	3,600.00	2,070.00	3,080.00	1,780.00	2,710.00
15,000	4,552.50	6,277.50	4,110.00	5,625.00	3,782.00	5,209.00
20,000	6,802.50	9,105.00	6,310.00	8,330.00	5,382.00	7,890.00
30,000	11,587.50	15,082.50	10,980.00	14,085.00	10,636.00	13,621.00
50,000	22,242.50	28,392.50	21,390.00	28,965.00	20,998.00	26,437.00
75,000	36,970.00	45,877.50	35,845.00	43,935.00	35,429.00	43,391.00
100,000	52,697.50	64,347.50	51,300.00	61,875.00	50,860.00	61,299.00
150,000	86,175.00	103,317.50	84,255.00	99,815.00	83,791.00	99,207.00
200,000	121,652.50	143,795.00	119,210.00	139,270.00	118,722.00	138,638.00
500,000	362,555.00	411,720.00	357,015.00	401,120.00	356,423.00	400,408.00

NOTE. — Dans le calcul des taux ci-dessus, il a été présumé que tous les revenus jusqu'à concurrence de \$30,000 sont des revenus provenant de salaires ou rétributions, et que les revenus de plus de \$30,000 comprennent à la fois les salaires et les revenus provenant de placements.

Tradition perpétuée par les Sulpiciens à N.-D. de Lourdes

Le 30 avril 1881, M. Colin, prêtre de Saint-Sulpice fort connu, célébrait la messe, pour la première fois, à la chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes, ce sanctuaire célèbre, rue Sainte-Catherine, près Saint-Denis. Aujourd'hui, le 30 avril 1941, à 60 ans, le supérieur de Saint-Sulpice au Canada, M. Eugène Moreau, chantait une messe solennelle assisté de deux autres Sulpiciens, MM. Etienne Blanchard et Georges Clément.

A 60 ans, de distance, les Sulpiciens ont le même honneur. Mgr Henri Jeannotte, P.D., P.S.S., organisateur de la fête, prononça l'allocution de circonstance.

C'est sous l'impulsion de M. H. Lenoir, P.S.S., et grâce à la générosité de M. C. Cherrier, un des membres de la congrégation de Sainte-Vierge, de la paroisse Saint-Jacques, que fut élevée la chapelle de Notre-Dame-de-Lourdes, dont la construction fut commencée en 1873. Trois ans plus tard, le 30 avril 1876, on y célébrait la première messe, dans la crypte. Enfin, M. Colin chantait la première messe, dans la chapelle actuelle, le 30 avril 1881.

C'est cet événement historique que Mgr Jeannotte voulut faire revivre, ce matin, en organisant une cérémonie intime à la chapelle même. Faut-il noter, la chapelle est une merveille d'art. Toutes les peintures et les motifs d'art furent conçus et exécutés par l'artiste canadien-français bien connu, M. Napoléon Bourassa, père de M. Henri Bourassa, l'ancien député de La-belle, aux Communes.

Dans son allocution, Mgr Jean-

notte brossa un tableau des débuts de la chapelle. Il insista sur la confiance qu'il fallait mettre en la Ste-Vierge. "Nous sommes à la veille de l'ouverture du mois de Marie", dit-il. "Les peuples traversent actuellement les pires épreuves de toute leur histoire. Prions Marie, à la demande même du Souverain Pontife. Demandons-lui la Paix".

Mlle Georgette Paradis touchait l'orgue. Un groupe de membres de la chorale de Saint-Jacques rendirent une messe en Grégorien. MM. Louis-Philippe Langlois et G. U. Maurice étaient les solistes. On chanta la messe en l'honneur de Saint-Joseph, dont c'est aujourd'hui la solennité.

Mgr Jeannotte a l'intention de faire effectuer certaines réparations à la crypte de la chapelle, actuellement fermée au public. Il compte lancer des souscriptions, dans un avenir rapproché.

La célébration du 60^e anniversaire se continue ce soir par une heure sainte, prêchée par Mgr Philippe Perrier, vicaire général du diocèse de Montréal, suivie de la bénédiction du Très Saint-Sacrement.



M. J.-Emile TRUDEL

Mort subite de M. J.-E. Trudel

M. J.-Emile Trudel est mort subitement, lundi soir, à l'âge de 63 ans, à son domicile, au No 6397, rue Moisson. Il succomba à une crise d'angine. Le défunt laisse dans le deuil six fils, M. Rosario Trudel, chef du rayon de la confection chez Dupuis Frères, MM. Léon, Conrad, Maurice, Roch et Georges Trudel; trois filles, Mlles Fleur-Ange et Suzanne Trudel, et Mme Lucien Séguin (Estelle); ses brus, Mmes Rosario, Léon, Conrad et Maurice Trudel; un gendre, M. Maurice Séguin; son frère, M. Arthur Trudel; ses petits-fils, Jacques et Claude Trudel; ses petites-filles, Denise, Solange, Louise et Claudette Trudel; ses belles-sœurs, Mmes Zoltique et Arthur Trudel; ses beaux-frères, MM. Alexandre Trépanier, Arthur Trépanier, Oscar Trépanier, Jean-Marie Trépanier et Wilfrid Trépanier.

Ses funérailles auront lieu demain matin à 8 h.; le cortège funèbre quittera les salons funéraires J.-S. Vallée, 2493 est, rue Beaubien, pour se rendre à l'église Saint-Marc, à Rosemont. L'inhumation se fera au cimetière de l'Est.

Spectacle aérien

Les officiers et aviateurs de la R.C.A.F. donneront une démonstration d'exercices de discipline, de marche et de formations au cours du spectacle "Wings and Swings" présenté par l'Association des vétérans de l'aviation au Forum le 20 mai prochain, au bénéfice du fonds d'assistance des anciens combattants de l'air. On y verra aussi les nouveaux corps de cadets d'aviation du collège Jean-de-Brébeuf, de l'école Chomedey et du High School de Westmount. La fanfare "Silver Band" de la R.C.A.F. viendra à Montréal pour la circonstance. Une contribution particulière au spectacle sera celle de la Ligue de beauté et d'hygiène féminine qui donnera une démonstration de culture physique.

des Latins. Il ajouta qu'au Mexique on avait beaucoup d'admiration pour la France et que la défaite de ce pays avait douloureusement surpris les Mexicains.

La culture française est très en vogue à Mexico, et il y a là de nombreux français et il y a même un journal publié dans votre langue.

L'Université de la Montagne prête en 42

On nous a dit ce matin, à l'Université, que seule la structure de l'édifice de la Montagne était terminée. Il reste actuellement à finir les divisions intérieures et les planchers. Il faudra également installer la plomberie et l'électricité, en un mot tout l'aménagement intérieur.

Les Facultés et Ecoles seront transportées à la Montagne au début de l'année scolaire de 1942, l'année du troisième centenaire. Tous les meubles et les appareils de laboratoire seront déménagés; seules les tables fixes resteront rue St-Denis.

Les immeubles de la rue St-Denis et de la rue St-Hubert seront vendus au gouvernement.

On a ajouté qu'il faudra également régler quelques petites créances en souffrance.

L'impôt sur le revenu

OTTAWA, 30. — (D.N.C.) — Voici la loi de l'impôt de guerre sur le revenu :

La Chambre décide qu'il y a lieu de modifier la loi de l'impôt de guerre sur le revenu et de statuer :

1.—Que le taux de l'impôt applicable aux personnes autres que les sociétés soit majoré suivant l'échelle d'imposition indiquée au barème suivant :

A.—Taux de l'impôt applicable aux personnes autres que des compagnies et les sociétés par actions.

Sur les premiers \$1,000 du revenu net ou toute partie de cette somme dépassant l'abattement à la base, 15 pour 100 ou,

\$150 sur un revenu net de \$1,000; plus 20 pour 100 du montant excédant \$1,000, mais n'excédant pas \$2,000 ou,

\$350 sur un revenu net de \$2,000; plus 25 pour cent du montant excédant \$2,000 mais n'excédant pas \$3,000 ou,

\$600 sur un revenu net de \$3,000; plus 30 pour 100 du montant excédant \$3,000 mais n'excédant pas \$4,000 ou,

\$900 sur un revenu net de \$4,000; plus 33 pour 100 du montant excédant \$4,000 mais n'excédant pas \$5,000 ou,

\$1,230 sur un revenu net de \$5,000; plus 36 p. 100 du montant excédant \$5,000 mais n'excédant pas \$6,000 ou,

\$1,590 sur un revenu net de \$6,000; plus 38 pour 100 du montant excédant \$6,000 mais n'excédant pas \$7,000 ou,

\$1,970 sur un revenu net de \$7,000; plus 40 pour 100 du montant excédant \$7,000 mais n'excédant pas \$8,000 ou,

\$2,370 sur un revenu net de \$8,000; plus 42 pour 100 du montant excédant \$8,000 mais n'excédant pas \$9,000 ou,

\$2,790 sur un revenu net de \$9,000; plus 44 pour 100 du montant excédant \$9,000 mais n'excédant pas \$10,000 ou,

\$3,230 sur un revenu net de \$10,000; plus 47 pour 100 du montant excédant \$10,000 mais n'excédant pas \$15,000 ou,

\$5,580 sur un revenu net de \$15,000; plus 50 pour 100 du montant excédant \$15,000 mais n'excédant pas \$20,000 ou,

\$8,080 sur un revenu net de \$20,000; plus 53 pour 100 du montant excédant \$20,000 mais n'excédant pas \$30,000 ou,

\$13,380 sur un revenu net de \$30,000 plus 55 pour 100 du montant n'excédant pas \$40,000 ou

\$18,800 sur un revenu net de \$40,000; plus 57 pour 100 du montant n'excédant pas \$50,000 ou,

\$24,580 sur un revenu net de \$50,000; plus 59 pour 100 du montant n'excédant pas \$75,000 ou,

\$39,330 sur un revenu net de \$75,000; plus 63 pour 100 sur le revenu excédant \$75,000; mais n'excédant pas \$100,000 ou,

\$55,080 sur un revenu net de \$100,000; plus 67 pour 100 sur le revenu n'excédant pas \$150,000 ou,

\$88,580 sur un revenu net de \$150,000; plus 70 pour cent sur le revenu excédant \$150,000 mais n'excédant pas \$200,000, ou

\$123,580 sur un revenu net de \$200,000; plus 75 pour 100 sur le revenu excédant \$200,000 mais n'excédant pas \$300,000, ou

\$198,580 sur un revenu net de \$300,000; plus 80 pour 100 sur le

revenu excédant \$300,000 mais n'excédant pas \$500,000, ou

\$353,580 sur un revenu net de \$500,000; plus 85 pour 100 sur le revenu excédant \$500,000.

2.—Que l'alinéa AA de la première annexe de la loi soit abrogé, et qu'il soit imposé une taxe de 4 pour 100 sur le revenu de placement défini comme devant comprendre les dividendes, intérêts, loyers, redevances, et autres recettes de même nature, et ne devant pas comprendre les appointements, salaires, honoraires ou autres recettes de même nature provenant de toute fonction ou de l'emploi de bénéfices ou revenus de l'exploitation d'une entreprise, ou d'une occupation.

3.—Que le tableau des taxes payables, en vertu de l'article 88 de la loi, sur les dons faits après le 29 avril, soit abrogé et que le tableau suivant lui soit substitué :

Sur les dons jusqu'au montant de \$5,000, 7 p. 100.

Sur les dons excédant... \$5,000 mais n'excédant pas \$10,000, 8 p. 100.

10,000 mais n'excédant pas 20,000, 9 p. 100.

20,000 mais n'excédant pas 30,000, 10 p. 100.

30,000 mais n'excédant pas 40,000, 11 p. 100.

40,000 mais n'excédant pas 50,000, 12 p. 100.

50,000 mais n'excédant pas 75,000, 13 p. 100.

75,000 mais n'excédant pas 100,000, 14 p. 100.

100,000 mais n'excédant pas 200,000, 16 p. 100.

200,000 mais n'excédant pas 250,000, 17 p. 100.

250,000 mais n'excédant pas 300,000, 18 p. 100.

300,000 mais n'excédant pas 400,000, 19 p. 100.

400,000 mais n'excédant pas 500,000, 20 p. 100.

500,000 mais n'excédant pas 700,000, 22 p. 100.

700,000 mais n'excédant pas 800,000, 23 p. 100.

800,000 mais n'excédant pas 1,000,000, 24 p. 100.

1,000,000 mais n'excédant pas 25 p. 100.

Et que l'article 88 (8) C, de la loi soit abrogé.

4.—Que le taux de l'impôt de défense nationale soient portés de 2, à 5 p. 100 partout où il est question de 2 p. 100 et de 3 à 7 p. 100 partout où il est question de 3 p. 100 et que ces taux soient mis en vigueur à compter du premier jour de juillet 1941.

5.—Que le montant de \$600, mentionné dans l'article qui a trait à l'impôt de défense nationale soit porté à \$660, pour l'année civile 1941 et pour chaque année subséquente.

OTTAWA, 30. — (P.C.) — Ci-dessous un tableau illustrant les sommes que devront payer à l'avenir les célibataires, les gens mariés lorsque les deux conjoints ont un revenu et les célibataires, veufs ou veuves ou personnes tenant un ménage qui ont une personne à leur charge.

Célibataires: au-dessus de \$650 jusqu'à \$1,200: 5 p.c.; au-dessus \$600, 5 p.c.

Mariés: lorsque les deux conjoints ont un salaire: au-dessus de \$600, 5 p.c.

Gens mariés, veufs, etc., ayant une personne à leur charge: au-dessus de \$1,200, 5 p.c.

L'an dernier, le point de départ de l'impôt était de \$600, mais celui-ci n'était que de 2 p.c.; cette année ce point de départ est de \$650, mais l'impôt est de 5 p.c. et ceux qui payent 7 pour cent ne payaient que 3 pour cent.

Première envolée

TORONTO, 30.—La première envolée de Toronto à New-York pour le transport du courrier, est inauguré par Trans-Canada, aujourd'hui.

"Camacho est l'homme qu'il faut au Mexique"

"Le président Camacho est véritablement l'homme qu'il faut au Mexique dans les circonstances présentes. Il est opposé à tous les éléments extrémistes et le peuple mexicain est certain avec lui de jouir de toutes les libertés vers lesquelles il aspire," nous déclare M. Rodrigo de Llano, directeur du grand journal mexicain "El Excelsior", de passage à Montréal.

"Naturellement, dit encore M. de Llano, il lui faut procéder doucement; il ne brusque pas les choses. Il ne veut pas établir un "new deal", mais simplement remettre le Mexique sur la voie de la prospérité et assurer au peuple le plus de bonheur possible. La grande majorité de la population est avec lui.

—Et les catholiques ?

—Je viens de vous le dire, Camacho ne veut rien brusquer et je crois, qu'à l'heure actuelle, les catholiques sont au nombre de ceux qui l'appuient et lui font confiance.

—Vos relations avec les Etats-Unis sont-elles amicales ?

—Certainement. Nous sommes actuellement en pourparlers pour régler d'une façon définitive et satisfaisante aux deux parties en cause la question de l'expropriation des puits de pétrole.

—Quel est le sentiment du peuple américain à l'égard de la guerre ?

—Les Mexicains sont en grande majorité pro-alliés. Il n'en était peut-être pas ainsi au début de la guerre; à ce moment le sentiment était partagé dans la proportion de 50 pour cent. Mais depuis les violations commises par l'Allemagne à travers toute l'Europe, le peuple mexicain s'est rendu compte du danger que serait pour le monde une victoire nazie. Il arrive aujourd'hui fréquemment que dans les cinémas, par exemple, on applaudit le roi et la reine

d'Angleterre ainsi que Churchill.

M. de Llano fait parti d'un groupe de journalistes mexicains arrivés au Canada où ils viennent pour acheter du papier à journal pour leur pays. Cet après-midi le groupe part pour Trois-Rivières



M. RODRIGO de LLANO
(Photo la "Patrie".)

puis de là se rendra à Québec.

M. de Llano vient au Canada pour la première fois. Il se dit très enchanté de son voyage et ajouta qu'il était très heureux de prendre contact avec les Canadiens, spécialement les Canadiens français, qui comme les Mexicains sont

Bonjour, docteur



Le Dr JOHN KYLES, qui remplace temporairement le Dr Dafoe auprès des jumelles Dionne, arrive à la pouponnière de Corbeil. Il y est reçu par garde Doréen Chaput. Le Dr Kyles est le papa d'une fillette de 2 ans.

“Combattons le défaitisme qui nous ferait accepter l'annexion comme un moindre mal”

“Pour nous Canadiens français, ce qui importe avant tout c'est de demeurer français, c'est savoir saisir les lignes de force de notre histoire et, si vous me permettez l'expression, de nous y cramponner comme les soldats français se sont cramponnés au sol à la bataille de la Marne,” disait hier soir M. Dostaler O'Leary, journaliste, au cours de la conférence qu'il prononçait à l'Université de Montréal sur le panaméricanisme et les Canadiens-français.

M. O'Leary parlait sous les auspices de la section canadienne-française de l'“Union culturelle des peuples latins d'Amérique”. Le conférencier commença par faire l'histoire du panaméricanisme. Il parla de certaines méfiances des Latins à l'égard des Américains du nord à la suite de l'ingérence de ces derniers dans la politique intérieure de plusieurs petits pays de l'Amérique du Sud et de l'Amérique centrale. Mais, peu à peu, cette méfiance disparut et l'on put réaliser la première conférence panaméricaine en 1889.

M. O'Leary fit également le portrait de Bolivar, le libérateur de l'Amérique espagnole et parla des caractères particuliers aux latins et aux anglo-saxons, caractères inhérents aux peuples eux-mêmes.

Puis le conférencier dit que la meilleure sauvegarde que nous pouvons avoir contre toute tentative d'annexion aux Etats-Unis est d'adhérer à l'“Union panaméricaine”, car tant que nous serons isolés, dit-il, malgré le statut de Westminster et nos déclarations d'indépendance, on continuera à nous considérer comme un peuple encore à l'état colonial. Tandis que si nous adhérons à l'“Union panaméricaine”, nous devenons les égaux des autres nations et nous pourrions nous élever contre toute tentative d'annexion au nom même des principes de base qui régissent cette union.

M. O'Leary considère l'annexion comme un danger très grand pour le Canada français:

“Il faut combattre, dit-il, ce sentiment défaitiste qui nous ferait accepter l'annexion comme un moindre mal”.

“L'annexion constituerait un

AMNISTIE

VICHY, 30. — (P.A.)

Le maréchal Pétain a ordonné une amnistie “du Jour de Mai” pour 700 personnes qui ont enfreint les lois françaises. Dans ce nombre, on compte des membres d'unions ouvrières et des fermiers.

Le communiqué ajoute que ces amnisties auront leur contre-partie dans une lutte intensive contre les communistes, dont plusieurs auraient déjà été arrêtés.

désastre, dit-il, au strict point de vue canadien-français et il n'y a aucun doute à se faire là-dessus, jamais nous n'obtiendrons de Washington la reconnaissance du français comme langue officielle, même dans l'état du Québec devenu partie intégrante des Etats-Unis. L'annexion serait pire que tout, pire que la cession elle-même.”

M. O'Leary dit ensuite que nous devons nous créer des relations de plus en plus intimes avec l'Amérique latine tant au point de vue culturel qu'au point de vue commercial.

M. O'Leary conclut en disant que, même si nous nous organisons sur le plan international, il nous faut d'abord des hommes pour survivre. Du passé ne gardons que les leçons d'énergie et sachons regarder vers l'avenir. Nous sommes français et

nous devons être fiers de cet héritage et nous devons le faire fructifier. Au sujet de l'éducation le conférencier cite un mot de M. Paul Dumas dans le “Quartier latin” où il est dit que la connaissance de l'anglais ne doit pas être notre seul but: “Nous croyons que l'essentiel c'est de former d'abord des hommes, des hommes capables de penser, de vouloir et d'agir. Des indolents et des apathiques bilingues resteront toujours des indolents et des apathiques”.

Le conférencier termine en rendant hommage à la France qui saura se relever: “Il y aura encore de beaux jours pour les Français d'Amérique. Sachons vouloir, sachons nous affirmer sans peur ni bravade, animés d'aucun esprit d'hostilité contre qui que ce soit. Que notre sens national soit surtout constructif et l'avenir du peuple canadien-français sera magnifique, malgré les heures dangereuses que nous vivons”.

Mgr Olivier Maurault, recteur de l'Université, présidait. MM. Henri Coursier, consul général de France, Jaime Aparicio, vice-consul de Colombie et plusieurs consuls sud-américains assistaient à la conférence de M. O'Leary.

Londres prévoit une attaque de parachutistes sur Alexandrie et Suez

LONDRES, 30. (B.U.P.) — La presse britannique annonce que l'Allemagne se prépare à une ruée sur le canal de Suez. Selon les rapports publiés par les journaux, les Nazis ont concentré dans différents aéroports de la Libye des avions de transport géants, prêts à s'envoler avec des troupes.

On croit que les Allemands se préparent à attaquer Alexandrie et le canal de Suez au moyen de parachutistes.

ELIMINATION DES PORTS

(Par la British United Press).

— Malgré toutes les conjectures que l'on fait sur les prochains mouvements des armées allemandes, il semble que le Führer s'applique pour le moment à “éliminer” méthodiquement tous les ports britanniques par de formidables attaques aériennes.

Base occupée par les Américains

NEW-YORK, 30. (B.U.P.) — Le transport “American Legion” est parti pour la nouvelle base de Trinidad, avec un contingent de soldats. La nouvelle du départ ne fut annoncée que plusieurs heures plus tard.

Une petite conversation avec moi-même le jour où l'Impôt est payable

“Parmi les problèmes soulevés par la guerre, le bouleversement de mon programme financier par suite de l'augmentation de l'impôt sur le revenu m'a causé de réels soucis. Maintenant, cependant, j'envisage la situation comme ceci:

1. “L'augmentation de mon impôt sur le revenu est, après tout, une partie de ma contribution à l'effort de guerre, et je devrais être heureux de la faire et de vivre au Canada sous le drapeau britannique.
2. “Bien qu'il soit évident que je n'aurai pas beaucoup de fonds pour consacrer à l'épargne et aux placements, il m'est encore possible d'obtenir la sécurité financière. Je puis payer la prime sur un montant suffisant d'assurance-vie pour que ma femme et mes enfants ne soient jamais dans le besoin.”

Exemple :

On peut obtenir pour \$96.50 à l'âge de 30 ans une Assurance Temporaire de 15 Ans de la Série “Productivité” au montant de \$10,000. Le dividende annuel réparti en 1941 à une police de ce genre émise en 1940 réduirait le montant payable cette année de \$96.50 à \$71.30.

Demandez à n'importe quel représentant de la London Life de vous renseigner sur la prime à votre âge et aussi sur les avantages des clauses d'Incapacité Totale et de Double Indemnité.

London Life

Fondée en 1874

Insurance Company

Siège Social • London, Canada

Six succursales de la London Life à Montréal

Amendements à la loi des liqueurs

QUEBEC, 30. (Par Joseph LaVergne). — Le bill de la Commission des liqueurs a été distribué, hier soir, à l'Assemblée législative. Il a subi aussi sa première lecture à la séance du soir. On en commencera l'étude du principe à la séance de cet après-midi. C'est alors que la discussion commencera pour de bon. Nous vous transmettons les grandes lignes de ce projet de loi.

Tout d'abord, personne ne pourra obtenir un permis de vente de spiritueux, à moins qu'un permis, à cet effet, ne lui ait été octroyé par la Régie des liqueurs, sur paiement des droits prescrits.

Toute personne, ayant charge d'un hôtel ou d'un café pourra, pendant le repas que prendra un voyageur, lui vendre des liqueurs alcooliques (sauf les bières en fût) que lui et ses convives devront consommer sur place, pendant leur repas, pourvu que la Commission ait octroyé un permis à cet effet, à la dite personne sur paiement des droits prescrits.

Toute personne, ayant charge d'un hôtel, d'un bateau à vapeur, d'un wagon-restaurant ou d'un CLUB, suivant le cas, pourra vendre à tout voyageur ou membre du CLUB, suivant le cas, des liqueurs alcooliques (sauf des bières en fût) qui devront être consommées sur place, pourvu que la Commission ait octroyé un permis, à cette fin, à la dite personne, sur paiement des droits prescrits.

Ce permis ne sera pas accordé pour un hôtel, situé en dehors des cités et villes. Cependant, s'il est démontré, à la satisfaction de la Commission, qu'un hôtel est nécessaire pour le tourisme, elle pourra accorder ce permis dans des régions en dehors des cités et villes.

Le permis pour bateau à vapeur ou wagon-restaurant ne pourra être octroyé que pour un bateau ou un wagon-restaurant faisant un service régulier entre deux points, dans cette province, situés à une distance d'au moins cinquante milles l'un de l'autre, et n'autorisera la vente qu'en route et non durant les voyages d'occasion.

Le mot repas désigne un repas, dont le prix est de 40 cents ou plus, abstraction faite du prix de toute liqueur alcoolique servie avec les aliments.

Dans les clubs seront admis seuls les membres et les personnes invitées aux frais d'un membre.

La Commission des liqueurs pourra vendre plus d'une bouteille de spiritueux à la fois. Ne pourra être vendue des liqueurs alcooliques à une personne qui n'a pas 20 ans révolus. La loi défend la vente aux personnes qui sont manifestement sous l'influence de liqueurs alcooliques.

Il sera défendu d'encaisser des chèques de salaires dans les tavernes, hôtels, auberges, cafés ou restaurants. La loi accorde aux propriétaires de restaurants un an pour apporter dans les salles les modifications exigées par le nouveau statut.

Toute personne ayant charge d'un banquet pourra y vendre des vins et bières (sauf les bières en fût), pourvu que la consommation ait lieu sur place et qu'un permis à cet effet ait été accordé.

La vente ou la livraison des liqueurs alcooliques dans les chambres d'un hôtel ou d'une auberge est interdite dans tous les cas.

Un permis ne sera accordé qu'à un individu et en son nom personnel.

Aucune liqueur alcoolique ne devra être vendue dans une auberge, dans un hôtel, un café, un restaurant ou un bateau à vapeur, sauf dans les salles désignées par la Commission.

Nulle personne munie d'un permis pour vendre certaines liqueurs alcooliques dans un hôtel, une auberge, un café, un restaurant ne devra donner des spectacles ou représentations quelconques ou permettre la danse, même en vertu d'une autorisation municipale, sans le consentement de la Commission.

La Commission devra annuler tout permis sur production d'une condamnation définitive prononcée contre le permissionnaire, son agent ou employé pour vente dans l'établissement de liqueurs alcooliques illégalement fabriquées ou achetées en contravention à la présente loi.

Sur production de trois condamnations définitives prononcées contre le permissionnaire pour contravention à la présente loi;

S'il appert que le permissionnaire a, sans l'autorisation de la Commission, cédé, vendu, donné en gage ou autrement aliéné, les droits conférés par un permis.

LES HEURES

Il est défendu à une personne ayant un permis pour la vente de liqueurs alcooliques de vendre ou livrer, dans la cité de Montréal, entre deux heures et huit heures du matin, dans la cité de Québec, entre une heure et huit heures du matin, ailleurs entre minuit et huit heures du matin.

Les jours de fête, depuis le commencement du jour à minuit jusqu'au lendemain à huit heures du matin, une personne ayant un permis ne pourra vendre que des bières et vins à des voyageurs ou membres, selon le cas, pendant leur repas et cela entre une heure après midi et neuf heures du soir seulement.

PENALITES

Toute personne qui commet une infraction à la présente loi pourra être arrêtée sans mandat, pourvu qu'il soit traduit sans délai devant un magistrat compétent, et sera passible, en sus des frais, pour la première infraction, d'une amende d'au moins \$50 et d'au plus \$200 et pour toute infraction subséquente d'un emprisonnement pour une période de trois mois que le tribunal pourra réduire jusqu'à un mois.

LES ANNONCES

Il est défendu de représenter au moyen d'une annonce quelconque, qu'une liqueur alcoolique favorise la santé ou a une valeur nutritive ou curative.

Il est interdit d'annoncer une liqueur alcoolique au moyen d'enseignes ou d'affiches, à moins qu'elles ne soient placées à l'intérieur d'un bâtiment de façon à ne pas être visibles de l'extérieur.

LES DELAIS

La Commission pourra, dans les trente jours de la sanction de la présente loi, recevoir des demandes de permis prévus par la présente loi pour la période d'un an, commençant le premier mai 1941, et émettre ensuite de tels permis avec le même effet que s'ils avaient été émis avant le premier mai 1941.

LA SEANCE

L'Assemblée législative a voté, à la séance d'hier soir, la loi des liqueurs en première lecture. La discussion sur le principe du bill débutera aujourd'hui même. Ce fut, en somme, le gros événement de la journée à la Chambre. Le bill même a été distribué au cours de la séance.

À la séance d'hier après-midi, on reprit la discussion sur un projet de loi de l'hon. Wilfrid Girouard, procureur général, à l'effet d'abroger la loi de l'Union Nationale, concernant les émissions d'obligations. Il s'en suivit une longue discussion entre l'hon. Onésime Gagnon, l'hon. Oscar Drouin et M. René Chaloult, député de Lotbinière. Le bill fut finalement adopté par un vote de 42 contre 14.

Une motion de non confiance de M. Antonio Barrette, député unioniste de Joliette, appuyée par M. Delpha Sauvé, député

unioniste de Beauharnois, a été défilée par un vote de 41 contre 14. On étudia aussi une partie des crédits de l'hon. P.-E. Côté, ministre des Terres et Forêts.

SEANCE DU SOIR

La Chambre vote en première lecture le projet de loi de M. Alexis Caron, de Hull, à l'effet de forcer les voitures à traction animale à être munies d'une lumière.

L'hon. Edgard Rochette, ministre du Travail, fait voter en première lecture un bill à l'effet de modifier la loi des conventions collectives de travail.

L'hon. Oscar Drouin fait de même avec un projet de loi, relatif au Code municipal. Le ministre explique qu'il s'agit de donner le droit de vote aux femmes dans les centres ruraux au point de vue municipal. De plus, on exigera le vote secret dans les référendums.

L'hon. M. Perrier fait adopter en première lecture un projet de loi, concernant les écoles d'industries. Le Secrétaire provincial explique qu'il s'agit de permettre aux jeunes détenus de continuer leur année scolaire, lorsqu'ils sont placés en détention au cours d'une année scolaire.

Le procureur-général, l'hon. Wilfrid Girouard, fait voter en première lecture un projet de loi, modifiant la loi des déclarations des compagnies et des sociétés.

L'hon. Girouard donne avis qu'à la prochaine séance, la Chambre étudiera les résolutions relatives à un bill modifiant la loi des coroners, ainsi que les résolutions relatives à la loi modifiant la loi des liqueurs alcooliques.

L'hon. Hector Perrier donne avis que l'on étudiera à une séance subséquente les résolutions relatives à la loi pour assurer le parachèvement de l'Université de Montréal de même que les résolutions relatives à la loi autorisant l'acquisition du collège des Frères du Sacré-Coeur de Victoriaville.

Du consentement unanime de la Chambre, les résolutions relatives à la loi des liqueurs furent immédiatement votées, au lieu d'attendre à la prochaine séance.

L'hon. M. Godbout dit qu'il fallait hâter la discussion de ce projet et qu'il était anxieux de recevoir les lumières du chef de l'Opposition. On vota alors le bill même en première lecture. Le principe même du bill sera discuté, avant la deuxième lecture, à la séance de cet après-midi.

On commença de nouveau l'étude des crédits de l'hon. P.-E. Côté, ministre des Terres et Forêts.

Continuant la discussion sur les crédits du ministère des Terres et Forêts, l'hon. Maurice Duplessis a déclaré à la Chambre que des employés du gouvernement de Québec, depuis l'entrée au pouvoir de la présente administration, avaient volé, dans le Parc National des Laurentides, pour au-delà de \$2,000 de marchandises appartenant à la province. Il a ajouté que le vol avait été découvert, que la police provinciale avait fait enquête à ce sujet, mais que les coupables n'ont jamais été arrêtés. Le chef de l'Opposition a demandé que le gouvernement sévisse au plus tôt à leur sujet.

La séance a pris fin à minuit moins un quart. Il a été voté près de \$2,500,000 des crédits de l'hon. P.-E. Côté.

Ballon d'essai

TOKIO, 30. (B.U.P.) — L'organe officiel, "Koh Ishii", dit que l'extension de la patrouille navale américaine tend à se développer en un acte d'agression contre l'Allemagne.

Le "Time Advertiser" donne, en dix points, des termes de paix "d'exploration" pour mettre fin au conflit actuel. Ce journal propose la création d'une Europe continentale en un état corporatif, sous l'égide de l'Allemagne. Il suggère la démilitarisation des bases anglaises dans la Méditerranée et l'administration conjointe du canal de Suez par les Nazis et les Britanniques. Le Royaume-Uni resterait le "cœur" de l'empire, tout en cédant graduellement de son autorité au Canada.

Weygand à Tunis



Le général MAXIME WEYGAND commandant des forces françaises en Afrique, à gauche, arrive à Tunis, capitale de la Tunisie française, afin de conférer avec le Bey de Tunis, au centre, et l'amiral Esteva, à droite, résident général.

7 blessés dans deux accidents similaires

Six personnes furent blessées, dont deux gravement, dans un accident d'auto, survenu aux petites heures, ce matin. L'auto, dans laquelle elles voyageaient, frappa un poteau, au Carré Victoria. Le poteau, en l'occurrence un lampadaire de la ville, fut brisé. L'auto fut démolie et touée au garage municipal.

Les blessés sont: M. Sydney Ault, 35 ans, de Dorval, fracture du châne; Miss Mildred Barton, 6111, boulevard La Salle, à Verdun, 16 ans, contusions multiples à la figure et au cuir chevelu. L'état de ces deux blessés est grave et inspire des craintes. M. Gustave Tusenius, 42 ans, 5806, rue Hamilton, fracture du bras gauche et contusions généralisées; Mme Philippe Dalton, 40 ans, 6005, Avenue du Parc, contusions aux deux jambes; Mlle Léona Samms, 23 ans, 6111, boulevard La Salle, plaies multiples à la figure; Mme Emery Barton, 40 ans, même adresse, contusions généralisées. Toutes les victimes de cet accident furent transportées d'urgence à l'hôpital Saint-Luc. Toutefois, après pansement, une d'entre elles, Mlle Samms, put retourner chez elle. Les autres furent gardées sous observation.

M. Sydney Ault était au volant de la voiture. Il se dirigeait de l'ouest à l'est, rue Craig, lorsque, près du Carré Victoria, il perdit le contrôle de son volant. L'auto monta sur le trottoir et renversa un lampadaire.

Quelques instants plus tard, M. Fernand Racette, 22 ans, 1874, rue Dorion, se sentant soudainement malade, perdit le contrôle de son volant et sa voiture frappa un poteau, à l'angle des rues Lusignan et Saint-Antoine. Il fut transporté à l'hôpital Saint-Luc, où il est gardé sous observation. Il souffre d'une commotion cérébrale.



Le petit JACQUES BOUCHER, 3 ans, dont les parents demeurent à 4511, Pontiac, fut broyé sous les roues d'un camion, à l'angle des rues Pontiac et Marie-Anne, hier après-midi. L'enfant jouait sur le trottoir, lorsqu'il s'élança en courant vers le camion.

6 Polytechniciens à l'Ecole militaire

Six étudiants de quatrième année à Polytechnique partent aujourd'hui même pour le collège militaire de Kingston, où ils suivront les cours d'été du "Royal Canadian Ordinance Corps" (Service des approvisionnements militaires). Ce sont: MM. Albert R. de Villiers, Irénée Marsolaïs, Germain Gagné, Edouard DesRivières, Marc Hurtubise et Marc Marceau. Tous viennent d'obtenir leur brevet de lieutenant dans l'Armée de Réserve.

Volcan en éruption

WAILUKUMAU, Hawaï, 30. — (U.P.) — Le volcan Haleakala est en est en éruption. Il n'avait pas fait parler de lui depuis de nombreuses années. On rapporte qu'un avion de la marine s'est abattu dans les environs, et trois hommes sont morts. Ce sont l'enseigne J.-P. French, le marin Thomas Rasco et le radiofiliste R.-L. Martin.

LE SURHOMME

Louise assistera de force à la réception du Surhomme.

Appât humain.



Québec accorde \$7,050,000 à l'Université de Montréal

QUÉBEC, 30. — (Par Joseph LaVergne) — L'hon. Hector Perrier, Secrétaire Provincial, vient de faire inscrire au feuillet de la Chambre un projet de loi intitulé: "Loi pour assurer le parachèvement de l'Université de Montréal."

Ce projet a pour objet de mettre à la disposition de la Société d'administration de l'Université de Montréal un montant de \$3,300,000 pour le parachèvement de l'immeuble de la montagne.

Cette loi remplacera la loi qui autorisait la garantie d'emprunts, qui ne devaient pas excéder \$5 millions et qui n'ont jamais été effectués.

Par suite de ce changement, l'article de l'ancienne loi relatif à la subvention annuelle sera également modifié, étant donné qu'il n'y a plus lieu de prévoir la déduction des intérêts sur les emprunts garantis.

En plus le gouvernement provincial donnera un octroi de \$2,500,000 plus \$800,000 pour l'achat des vieilles bâtisses universitaires. En somme, le gouvernement provincial va accorder à l'université de Montréal \$7,050,000.

Les nouveaux impôts

OTTAWA, 30. (Spécial à la "Patrie"). — Voici un résumé des principaux changements fiscaux annoncés, hier, par le ministre des finances, à Ottawa:

TAXES DIRECTES

1. Impôt de défense nationale.
Augmentation de 2 à 5 p. c. pour les gens mariés et de 3 à 7 p. c. pour les célibataires. (En vigueur à partir du 1er juillet.)
2. Impôt sur le revenu.
Porté de 6 p. c. (pour les gens mariés) et de 8 p. c. (pour les célibataires) à 15 pour cent sur le premier montant taxable de \$1,000. (Payable le 31 mars au lieu du 30 avril.)

Le taux de la taxe relative aux non résidents est augmenté de 5 p. c. à 15 p. c. et l'exemption, quant aux intérêts payables en fonds étrangers, est abolie. La taxe sur les corporations portée à un minimum de 40 p. c. Augmentation semblable de la taxe sur les corporations de placements appartenant à des non résidents.

Les dons aux oeuvres de charité de la part des corporations seront limités à 5 p. c. au lieu de 10 p. c. du revenu net en 1942 et autres périodes fiscales se terminant durant cette année.

Les dons aux oeuvres de charité de la part des corporations seront limités à 5 p. c. au lieu de 10 p. c. du revenu net en 1942 et autres périodes fiscales se terminant durant cette année.

Le taux des taxes sur les ca-

deaux est considérablement augmenté.

3. Droits sur les successions

Une loi sur les droits successoraux, semblable à celle en vigueur dans les provinces, sera mise en force à partir du jour de sa sanction.

4. Taxation des surplus de bénéfice

Le taux uniforme de taxe augmente de 12 p. c. à 22 p. c. De nombreux changements pour améliorer la facture de la loi, tels qu'annoncés avant Pâques, sont proposés.

Taxes sur les produits et services commerciaux

Le taux de la taxe de vente n'est pas modifié.

Taxe sur l'essence, 3 cents le

gallon (nouvelle taxe).

Automobiles: la taxe actuelle sur le prix jusqu'à concurrence de \$900 est augmentée de 20 p. c. à 25 p. c.; les taux de 40 p. c. et 80 p. c. restent inchangés.

Autobus: la taxe maximum actuelle de \$260 par autobus est abolie; le taux de 6 p. c. demeure tel quel.

Cinéma: 20 p. c. (taxe nouvelle). Paris aux champs de courses: 5 p. c. (taxe nouvelle).

Taxe sur le malt: augmenté de 10 cents à 12 cents; augmentation sur le sirop de malt de 15 cents à 18 cents.

Vins: vins ordinaires, taux aug-

TORPILLÉ TROIS FOIS

YARMOUTH, N.-E., 30. — (P.C.) — Jack Ward, officier dans la marine marchande canadienne, se rappellera longtemps le mois de mars, car les trois navires, sur lesquels il monta à bord, furent détruits par l'ennemi.

menté de 15 cents à 40 cents le gallon; sur les vins mousseux, la taxe est augmentée de \$1.50 à \$2 le gallon.

Cartes à jouer: le taux est augmenté de 10 cents à 15 cents le jeu.

Gaz carbonique (pour eaux gazeuses principalement): le taux est augmenté de 5 cents à 25 cents la livre.

Produits de beauté: taux augmenté de 10 p. c. à 24 p. c.

Appels téléphoniques de longue distance: le taux est augmenté de 6 à 10 p. c., avec une taxe maximum de 50 cents sur tout appel d'un poste public.

Papier-tubes à cigarettes: taux augmenté de 5 cents à 10 cents le cent.

Matériaux de construction: l'exemption annuelle de la taxe de vente est abolie.

La taxe sur le sucre est aug-

mentée de 1 cent la livre, et sur la glucose de 1-2 cent la livre. L'exemption sur le sirop de maïs, en réceptacle de 10 livres ou moins, est abolie.

Nouveaux taux concédés au Royaume-Uni sur diverses variétés de commodités, y compris les lainages et les chaussures.

3 aviateurs tués

OTTAWA, 30. — L'aviateur de 1ère classe V.-R. Blake, de London, Ont., a perdu la vie lorsque son avion d'entraînement de la RCAF s'écrasa et prit en feu près de Tweed, Ont.

A Medicine Hat, Alberta, où un accident similaire est survenu, il a été révélé que les deux aviateurs qui ont perdu la vie sont l'officier-pilote A.-F.-M. Maclean et l'aviateur de 1ère classe E. Walton, tous deux de la Royal Air Force.

Plus de touristes

Les organisateurs de la semaine du grand nettoyage sont heureux de la décision prise par les autorités municipales d'apporter une attention toute spéciale à la propreté autour des hôtels, des églises et des théâtres. Le président du comité d'organisation de la campagne, M. Raymond Caron, vient d'exprimer l'opinion que cette décision de la ville va contribuer à attirer les touristes dans notre ville.

"L'achat d'un Emploi"

Certains gens sans scrupules inventent des projets pour tromper les personnes en quête d'emploi, et ces projets sont des plus variés. Toutefois, la plupart de ces entreprises impliquent le paiement d'avance d'une certaine somme d'argent, soi-disant pour couvrir une obligation, de l'équipement quelconque, des instructions, etc. Des fois, on fait des promesses bien définies que, sur paiement, un emploi sera procuré. D'autres fois, on ne fait que laisser entendre qu'il en résultera un emploi subséquent.

Méfiez-vous des offres d'emploi dans lesquelles on exige un paiement d'avance au comptant. Lisez attentivement tout document dans lequel est offert un emploi sur l'achat d'instructions ou d'équipement. Si vous ne comprenez pas bien la nature de l'offre, renseignez-vous avant de payer quelque montant que ce soit.

Ces gens scrupules, qui fraudent les chômeurs, ne peuvent être trop sévèrement punis. Et, cependant, ils existent bien et fréquemment leurs entreprises sont légales. Mais, n'achetez pas d'emplois sans vous être renseignés tout d'abord.

Consultez, sans frais,

Le

Better Business Bureau of Montreal, Inc.

660 ouest, rue Ste-Catherine, Chambre 220

Téléphone: PL. 6496

R. S. V. P.

Tranches quotidiennes d'histoire du Canada

QUESTIONNAIRE

118

A — Y eut-il des Français qui restèrent à Québec après la capitulation de cette ville à Kirke, en 1629?

B — Le sel est une nécessité courante d'une importance capitale. Il devait l'être davantage au début de la colonie où l'on devait faire de grandes provisions de vivres. Les approvisionnements de sel ont-ils parfois manqué au pays à cette époque?

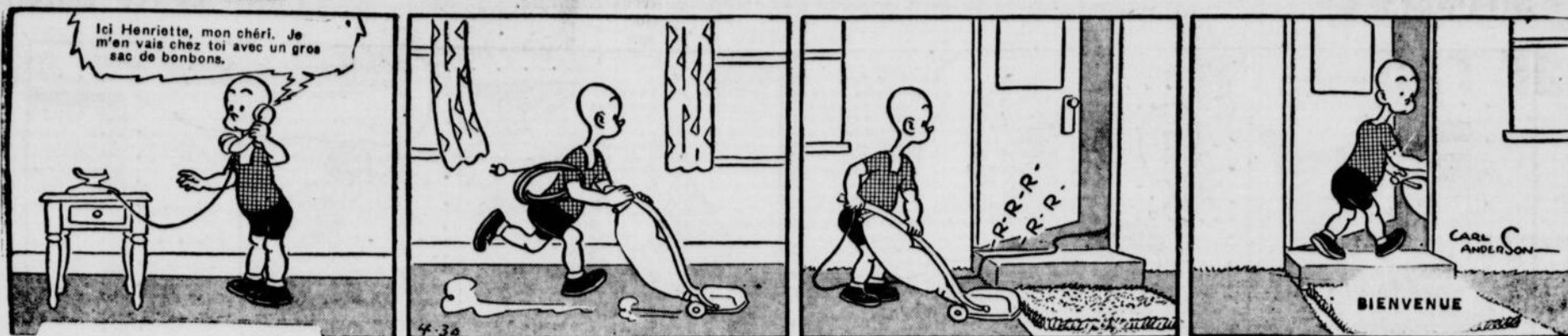
C — Après le règne de La Fontaine sur la politique canadienne, celle-ci avait-elle subi une transformation?

Voir réponses page 9.

HENRI

Henri se prépare à recevoir Henriette.

Bienvenue



L'impôt sur le revenu et les corporations ôté à toutes les provinces

L'hon. M. Ilsley, ministre des finances, a déclaré, hier, au cours de l'exposé budgétaire du pays: "Nous ne pouvons permettre que des inégalités entre les taxes provinciales nous influencent au point de nous empêcher d'imposer les taux maximum de taxes fédérales que nous croyons le public en mesure d'accepter. Nous ne pouvons perdre de vue qu'il nous faut prélever \$1,500,000,000 cette année au moyen d'une taxation accrue ou de l'emprunt."

Les taux de l'impôt sur le revenu des personnes et des corporations qui sera prélevé par le Dominion en 1941 ont été fixés au point maximum qu'il a paru raisonnable en supposant que les provinces n'interviennent pas dans ce champ de taxation, a dit le ministre. Pour rendre la chose réalisable, il est suggéré aux provinces d'abandonner ces deux sources de revenus pour la durée de la guerre, seulement aux conditions suivantes:

1.—Le Dominion paiera chaque année, pendant la durée de la guerre, aux provinces qui acceptent ces propositions:

A.—Les revenus que la province et ses municipalités obtiennent actuellement de l'impôt sur le revenu des particuliers et des taxes sur les corporations durant l'année fiscale se terminant le plus près du 31 décembre 1940, ou bien:

B.—Le coût du service de la dette publique (à l'exclusion du

fonds d'amortissement) actuellement rencontré par la province durant l'année financière se terminant le plus près du 31 décembre 1940, moins les revenus obtenus des droits de succession durant cette période.

2.—Les paiements seront augmentés par des subsides fiscaux suffisants, lorsque leur nécessité sera démontrée. Il est également proposé de discontinuer les subsides financiers votés chaque année par le parlement.

3.—Le Dominion n'interviendra en aucune façon pour ce qui est des royautés des taxes spéciales que les provinces prélèvent sur les droits de coupe, les puits d'huile, les mines et autres ressources naturelles.

4.—Si les revenus d'une province provenant des taxes sur l'essence viennent à être moindres que les revenus provenant de cette source en 1940, et cela

La brise exquise



La jolie Sally SIMS arrive à New-York à bord du "President Madison". Elle revient de Bahrein, Iran (Perse), où son père est directeur d'un établissement pétrolier. Bahrein fut bombardé par les avions de l'Axe lorsque l'Italie commença sa première offensive en Egypte.

en aucun temps durant lequel le plan suggéré est en force, le Dominion comblera la différence.

5.—Il sera loisible aux provinces de dénoncer l'entente en aucun temps.

En exposant ce plan M. Ilsley déclara: "Je désire insister sur le fait qu'il ne s'agit pas d'enlever définitivement aux provinces ces sources de revenu. Bien qu'il soit question que le Dominion augmente la taxe sur les revenus des corporations, ceci sera fait en élevant les taux minima, en vertu de la loi sur la taxation des surplus de bénéfices, qui n'est pas et qui n'a jamais été envisagée comme devant faire partie intégrante de notre structure fiscale. De plus, l'entente avec les provinces sera terminée et le Dominion cessera de verser les paiements prévus dans le présent plan et sera consentant à réduire proportionnellement les taxes dans ces deux champs, dès l'année qui suivra la fin de la guerre."

On estime que l'accroissement des revenus du Dominion par suite de l'augmentation de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les corporations, déduction faite des paiements aux provinces, sera de \$90,000,000 par année. Les augmentations de taxes proposées sont présentées en présumant que toutes les provinces acceptent le projet. Les taux de taxation ne seront pas affectés, cependant, si une province refuse l'offre du Dominion, mais, ce faisant, cette province perdra du coup ses droits aux versements proposés.

Villa Saint-Martin. Retraite fermée pour hommes et jeunes gens. Ouverture, jeudi soir, le 8 mai, à 8 h., clôture dimanche soir, le 11 mai à 5 h. S'adresser au R. P. Supérieur, tél. BY. 2666.

Coup d'oeil sur les finances du Canada

OTTAWA, 30. (Spécial à la "Patrie"). — Voici les points saillants de l'état financier du pays, exposé par l'hon. Ilsley, hier après-midi, à la Chambre des Communes:

Le total des revenus du Dominion* a atteint \$871,571,000 pour l'année fiscale terminée le 31 mars 1941. Ils dépassent de \$309,000,000 ceux de l'année précédente.

Le déficit de l'année fiscale terminée le 31 mars 1941 s'est chiffré par \$395,056,000. On avait prévu un déficit de \$550,000,000 à \$600,000,000.

Les dépenses de guerre ont été de \$816,000,000; les dépenses d'administration, de \$393,000,000.

Les achats du Royaume-Uni au cours de l'année courante atteindront \$1,500,000,000. Le Canada financera une grande partie de ces achats ainsi que les dépenses de guerre du Canada qui seront de \$1,450,000,000.

La politique de défrayer les dépenses à mesure qu'elles sont faites sera continuée, autant que possible.

Les taxes ont rapporté \$778,290,000. Les taxes d'accises ont rapporté à elles seules \$284,000,000, et l'impôt sur le revenu \$220,000,000.

La dette nationale nette était de \$3,666,316,000 le 31 mars 1941, comparativement à \$3,270,980,000 le 31 mars 1940.

Le total des revenus devrait se chiffrer à \$950,000,000 cette année-ci. On demandera à plusieurs organismes publics et institutions financières autres que les banques de prêter au gouvernement.

La coopération économique qui existe entre le Canada et les Etats-Unis n'a pas résolu tous les problèmes du change entre les deux pays. Ainsi les restrictions relatives aux voyages des Canadiens aux E.-U. seront maintenues.

Extincteur



Un nouvel appareil destiné à éteindre les incendies causés par les bombes nazistes, est à l'essai à Londres.

160 navires saisis

WASHINGTON, 30 (P.A.) — On rapporte que les 21 républiques américaines signeront incessamment un accord pour la saisie de quelque 160 navires étrangers, réfugiés dans les ports de l'hémisphère occidental. Ces prédictions suivent de près l'issue de deux conférences entre le vicomte Halifax et M. Sumner Welles.

As canadien aux Etats-Unis



Le maréchal de l'air William Bishop (au premier plan à gauche), as de l'air canadien, fait actuellement la visite des avionneries américaines. On le voit ici au cours de l'inspection des usines Douglas près de Los Angeles.

HÂTONS LA VICTOIRE

Achetons des certificats d'épargne pour vaincre

Si nous voulons échapper au joug hitlérien, nous devons aider les défenseurs de la Démocratie chrétienne à triompher des puissances de l'Axe. Le meilleur moyen de soutenir l'effort de guerre de nos soldats, de nos marins et de nos aviateurs, c'est de répondre à l'appel du gouvernement canadien en achetant des certificats d'épargne. Ce sont là des prêts très sûrs, puisqu'ils sont garantis par l'Etat. En outre, ils constitueront une réserve d'économies pour la période d'après-guerre. Contribuons à la victoire et préparons nos lendemains en achetant, le plus possible, des certificats d'épargne de guerre. En finançant ainsi l'effort de guerre, nous vaincrons.

Transport par rail

En établissant des comparaisons entre le transport par route au transport par rail, M. A.-F. Gaffney, représentant spécial du service des Recherches et du Développement au Canadien National, rappelait à ses auditeurs le vieux dicton: "Chaque chose à sa place et une place pour chaque chose". Il adressait la parole, hier soir, aux Rotariens de Sherbrooke, dont il était l'invité d'honneur.

Par une abondante documentation résultant d'une étude très approfondie et très fouillée, le conférencier mit en lumière quelques-uns des nombreux avantages que possède le transport par rail sur le transport par route. Il illustra sa pensée d'un exemple concret. Cet exemple est le suivant: "Entre Brockville et Montréal, dit M. Gaffney, un train de 100 wagons peut transporter environ 4,000 tonnes de marchandises. Le déplacement de ce convoi nécessitera le travail de 5 hommes; la locomotive consommera 1-3 de tonne de charbon par train-mille au coût d'environ \$1.75. La longueur de ce train sera de près d'un mille. Pour le déplacement de la même quantité de marchandises, il faudrait quelque 800 camions d'une capacité moyenne de 5 tonnes, exigeant donc 800 conducteurs. Ces camions consommeraient environ 90 gallons d'essence au mille de route coûtant environ \$90.00 et la longueur de cette caravane de camions s'étendrait sur environ 16 milles".

"C'est ainsi, continue l'orateur, que pour le transport qu'ont effectué les chemins de fer au cours du mois dernier dans Montréal et les banlieues, il aurait fallu 17,000 camions par jour pour la section ouest et 14,400 camions par jour pour la section est".

SANTOS, Brésil, 30 (P.A.) — Le cargo allemand "Natal", 3,172 tonnes, transportant une cargaison générale, est arrivé à Santos après un voyage de 32 jours à travers le blocus britannique. Le vaisseau provenait de Hambourg.



M. L.-O. LARKIN
* * *

L.O. Larkin, président

M. Leo O. Larkin, a été élu président du Club Optimist de Montréal, pour 1941, 1942. Le nouveau président s'est occupé du travail des jeunes garçons durant les deux dernières années. Il est un travailleur infatigable dans la cause des garçons pauvres de la ville de Montréal. Il succède à M. Geo. Stevenson l'ex-président à qui l'on a remis l'insigne orné d'un diamant, en l'honneur de son année de service.

La perspective d'une année de grande activité s'offre à M. Larkin, comme président du Club Optimist, car il présidera la 17ème convention annuelle du 15ème District, à Montréal, les 23 et 24 mai, et à laquelle assisteront plus de 300 délégués venant de l'Ouest jusqu'à Windsor, Ont. L'invité d'honneur à cette occasion sera John-H. Free, le président de l'Optimist International. L'ex-président Tom O'Keefe, de Détroit, et M. J. Tamblin, le seul canadien ayant été président du Club Optimist International, seront tout probablement présents à la Convention.

Le programme du club des jeunes

s'étend graduellement, et est maintenant dirigé par le Verdun Optimist Sea Scouts. Durant l'hiver dernier, son club de goudet junior, a été l'heureux gagnant de la ligue de Goudet Giroux. Vendredi le 18 avril dernier, le club Optimist Junior a été établi et la finale du concours oratoire a eu lieu; le gagnant, Gerry Driscoll, représentera Montréal à Kingston.

Feu de forêt près de Québec

QUÉBEC, 30. (D.N.C.) — Les pompiers de Québec ont travaillé pendant plus de 10 heures, avant de pouvoir maîtriser un incendie qui menaçait l'usine de filtration et l'aqueduc, de la ville de Québec, à Rivière St-Charles. Un feu de forêt faisait rage dans le bois voisin de l'aqueduc. Aux petites heures, ce matin, le feu fut éteint.



Le major W.-E. Gillespie, de Toronto, nommé lieutenant-colonel. Il commandera un régiment dans l'armée motorisée.

Deux aviateurs ont la vie sauve

MONCTON, N.-B., 30. — Un avion de l'école de pilotage s'est écrasé non loin d'ici et un autre dut faire un atterrissage forcé, mais les occupants des deux appareils s'en sont tirés indemnes. Lorsque leur moteur s'arrêta, les deux occupants du premier avion sautèrent en parachute et atterrirent dans les bois près d'Amherst, Nlle-Ecosse; ces deux aviateurs sont le lieutenant G. Mitchell et le lieutenant de section Gall, tous deux de Montréal. Un élève-pilote qui conduisait l'autre appareil dut atterrir lorsqu'il fut pris dans une tempête; l'avion se posa dans un champ près de Moncton et ne fut que légèrement endommagé.

Société d'une Messe

M. l'abbé Charles de Lamirande, décédé le 27 avril courant, était membre de la Société d'une Messe. Albert VALOIS, chanoine, chancelier.

Apprenons l'Histoire de notre cher pays

118

Réponses au questionnaire de la page 7

A — Lorsque les Kirke prirent possession de la ville de Québec et que Champlain partit avec les missionnaires et les autres principaux personnages de la colonie, 21 personnes de nationalité française restèrent dans cette ville. C'étaient les suivantes: Guillaume Couillard, son épouse et ses trois enfants; Pierre Desportes, sa femme, et leur nièce Hélène Desportes; Abraham Martin, sa femme, et leurs trois enfants; Guillaume Hubu, Marie Rollet, veuve de Louis Hébert; Guillaume Hébert, le chirurgien Adrien Duchesne et sa femme.

B — Le sel constituait, en effet, l'une des marchandises les plus importantes de la colonie. Sa rareté ou son absence causait l'une des angoisses les plus redoutées que subissaient les colons de la Nouvelle-France. Le sel servait surtout à la mise en conserve du poisson et lorsqu'il faisait défaut les pêcheries canadiennes avaient beaucoup à souffrir. Les pêcheurs s'en servaient surtout pour conserver la morue, tout comme de nos jours, et aussi l'anguille, l'un des poissons les plus aimés à cette époque. Les gens conservaient aussi dans le sel leurs réserves de viandes et la tradition est demeurée chez nous de consommer la plus grande partie du lard après l'avoir longtemps laissé dans la saumure. Le bœuf était aussi conservé de cette façon. En 1705, la disette de sel causa une véritable émeute à Montréal.

C — La Fontaine ne passa pas dans la politique canadienne comme un météore, sans laisser de traces de ses principes et de ses luttes. A son entrée dans la politique il existait un gouvernement sur lequel le parlement n'avait aucune influence sérieuse. Sous ce gouvernement le peuple n'avait aucun pouvoir, excepté celui de refuser les subsides, et lorsqu'il s'arc-boutait sur cette prérogative le parlement de Londres permettait au gouverneur de piger dans la caisse à volonté. Après les efforts et le travail persévérant de La Fontaine le Canada était doté d'un véritable gouvernement responsable. Le point principal de cette évolution résidait dans le fait que sous l'ancien système les luttes étaient parfaitement inutiles et qu'elles n'avaient en définitive pour effet que de soulever l'inimitié entre les races et préparer de nouvelles oppressions pour notre peuple.



"Toute tâche honnêtement accomplie est une contribution à la victoire."

LE PREMIER MINISTRE DU CANADA.

De nouveau nous suggérons —

Les employés du téléphone comprennent que les certificats d'épargne de guerre viennent en premier lieu, quant à leurs épargnes courantes. Au moyen de retenues sur leurs salaires, ils achètent maintenant des certificats à raison de \$725,000 par année.

Ce n'est pas une vantardise — simplement une suggestion à ceux qui ne se rendent pas encore compte que les certificats d'épargne de guerre sont une valeur de premier ordre qui nous aidera à gagner la guerre pour le triomphe de la liberté.

Vous pouvez acheter des certificats d'épargne de guerre aux bureaux du téléphone Bell.

G. M. GRANT,

Gérant.

En service actif

donnant des ailes aux mots



La Patrie

Membre de la Canadian Press
et de
l'Audit Bureau of Circulations

J.-N.-A. Perrault, Sec.-Trésorier.
SIEGE SOCIAL: 180 est, rue Sainte-
Catherine, Montréal, Téléphone LAN-
caster 3121. — Echange correspon-
dant avec les différents services.

REPRESENTANTS

Toronto, Ont.: Hugh Rose, Chambre
201, Edifice McKinnon, 19, rue
Melinda, Toronto, Ont. Téléphone
Elgin 1016.

Etats-Unis: The Katz Agency, New-
York 500 Fifth Ave.
Angleterre: Clougher Corporation,
Ltd., 26, Craven Street, Londres,
W.-C. 2.

ABONNEMENTS

Edition quotidienne, Canada	un an	\$5.00
Edition quotidienne, Canada	six mois	2.50
Edition quotidienne, Etats- Unis, un an		6.00
Edition quotidienne, Etats- Unis, six mois		3.00
Edition du dimanche, Canada,	un an	2.50
Edition du dimanche, Etats- Unis, un an		3.00

MONTREAL, 30 AVRIL 1941

Sachons épauler nos défenseurs.

* * *

Pour soutenir leur effort, ache-
tons des certificats d'épargne de
guerre.

* * *

Nos économies, ainsi prêtées à
l'Etat, se transformeront en armes
victorieuses.

* * *

La bataille de l'Atlantique, qui
décidera de l'issue définitive de la
guerre actuelle, est notre bataille.

* * *

C'est là que sous l'égide de la
flotte britannique nous contribu-
rons à vaincre les dictateurs qui
tentent d'anéantir les démocraties
chrétiennes.

* * *

L'aggravation de l'impôt sur le
revenu et les nouvelles taxes, for-
midables, qui s'appesantiront sur le
peuple canadien auront du moins
l'avantage d'enrichir quelques-uns,
les marchands d'aspirine.

* * *

Il n'y a rien de plus facile pour
le héros d'aujourd'hui que de deve-
nir le zéro de demain. Demandez
plutôt à Mussolini, Graziani et au-
tres aigles d'hier qui ne sont plus
que des vautours.

* * *

La truite est toujours un poisson
difficile à capturer. Elle ne ressem-
ble pas à certains peuples de l'Eur-
ope qui ont bêtement mordu à
l'hameçon tendu par Berlin, même
si l'appât artificiel était trop visible.

* * *

La jeune étoile de l'écran Deanna
Durbin vient de se marier. Il est à
souhaiter que cette nouvelle union
matrimoniale à la Hollywood dure
jusqu'à ce que l'encre ait le temps
de sécher sur le contrat de mariage.

* * *

Les éleveurs de renards se plai-
gnent que le passage des avions au-
dessus de leurs fermes rende ces
animaux à moitié "fous". Ils ne
peuvent même les apaiser en leur
disant quels beaux manteaux de
fourrure ils feront.

* * *

On se plaint souvent que les hom-
mes ne soient plus polis. Qui ose
prétendre telle chose? Un homme
n'offre-t-il pas son siège à une fem-
me lorsqu'il descend du tramway?

* * *

Les annonceurs à la radio ne sont
pas chanceux. Voici que la guerre
des Balkans se termine juste au
moment où ils commencent à
prononcer les noms des villes de
ces pays, sans bafouiller.

* * *

L'Espagne a jusqu'ici évité de
graviter dans l'orbite de l'axe, mais
Berlin voudrait bien qu'elle ploie à
son tour sous la menace nazie ou
mieux encore, qu'elle se livre...
franco.

Finances nationales

Et fait de guerre

Jamais, notre ministre des finan-
ces n'aura mérité aussi totalement
son titre d'argentier, de trésorier
national, puisqu'il a remué hier, par
le truchement des chiffres, une
masse énorme de richesses. C'est
vraiment une bouche d'or qui nous
a parlé de revenus astronomiques,
et de dépenses encore plus astrono-
miques, si l'on peut dire. Tous les
plafonds de notre histoire écono-
mique sont enfoncés. La guerre
nous projette dans une arène, où
les \$ milliards se mesurent avec les
\$ milliards, et où les deux plus opu-
lentes démocraties de l'univers —
les Etats-Unis et l'Angleterre —
sont nos partenaires.

Pour juillet prochain, Washington
devra équilibrer un budget de \$19
milliards, c'est-à-dire combler l'é-
cart formidable que ses revenus,
pourant majorés (9 milliards et
quart), font ressortir. Ottawa, pour
sa part, s'emploie à remplir un fos-
sé géant, eu égard à la population
et au jeune âge de notre économi-
que. C'est \$2 milliards qu'il nous faut
payer officiellement, dont un \$ de-
mi-milliard pour nos affaires do-
mestiques. Notons que notre contri-
bution à l'Ouest, pour son problème
des blés, coûterait au trésor national
une quarantaine de \$ millions, au
lieu d'une cinquantaine ou soixan-
taine.

C'est là une taxe de classe et une
taxe de région, qui devrait disparai-
tre au plus tôt. Du fait de sa ré-
gression, de son amoindrissement
sensible, on peut souhaiter un re-
tour, encore plus accentué, à la nor-
male, pour le plus grand bien de
tous. C'est, en somme, l'un des ra-
res embêtements purement inté-
rieurs. Nos épreuves tiennent sur-
tout au fait de la guerre, fait qui
s'exprime par une contribution di-
recte d'un \$ milliard et une contri-
bution indirecte d'un autre \$ mil-
liard. Si bien que notre budget s'é-
tablit officiellement à \$2 milliards,
et officiellement à \$3 milliards.

Empressons-nous d'ajouter que
cette contribution indirecte a la
nature, non d'une libéralité pure,
mais d'une avance, à toucher, la
guerre finie. C'est tout de même de
l'argent qu'il importe de trouver
sans retard. Comme le dit M. Isley,
nos grandes tribulations tiennent à
une pénurie de devises étrangères,
chez nous et à Londres. Londres
manque de dollars canadiens et
américains; et Ottawa, de dollars
étatsuniens. La déclaration de Hy-
de Park va, de beaucoup, améliorer
nos relations économiques et moné-
taires avec Washington, mais non
jusqu'à l'équation désirée. Aussi,
à son grand regret, notre gouver-
nement central devra-t-il maintenir
notre sevrage touristique, ou gar-
der à demi-clos les portes dorées
des Etats-Unis.

Il importe d'avoir, aujourd'hui,
l'exactitude symbolique d'un théo-
rème; la froide brutalité des chif-
fres, comme des lignes. Notre det-
te brute frise les \$5 milliards; offi-
ciellement, ou indépendamment de
certaines contingences, elle s'établit
à \$4.371.891.000. Elle se gonflerait
en des proportions, non plus arith-
métiques, mais géométriques, si le
Canada renonçait à un financement
rigide, orthodoxe. Ce serait l'infla-
tion, avec le circuit des hauses,
(prix, salaire, etc.), avec l'avilisse-
ment de notre devise, sur les mar-
chés extérieurs, où comptent prin-
cipalement le gage et la richesse
fondamentale de toute monnaie fi-
duciaire.

D'où, la nécessité des règlements
immédiats, au comptant: pay as you

INSTRUISSONS-NOUS PAR L'IMAGE

(Service spécial à la "Patrie")

Consommation de pétrole en divers pays en 1940.



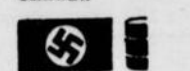
Etats-Unis



U.R.S.S.



Roy.-Uni
Canada



Allemagne

Chaque symbole représente 100,000,000 de barils

Note. — Les statistiques de la consommation américaine sont celles
de 1940. Celles de la consommation des autres pays sont les plus
récentes disponibles.

go. Cette loi d'orthodoxie financiè-
re ne saurait être d'une application
générale, entière, par seule voie
de revenus, soit naturels, soit
artificiels ou à coup d'impôts. Hier,
M. Isley s'en ouvrait discrètement.
D'ailleurs, nous avons emprunté
plus d'un \$ milliard aux banques,
à notre banque. En matière d'avanc-
ces à l'Angleterre, l'opportunité du
paiement définitif par voie d'im-
pôts est moins pressante que pour
le reste, vu qu'il ne s'agit point là
de placements à fonds perdus.

N'empêche que, pour l'heure, M.
Isley doit financer une affaire na-
tionale de \$2 à \$3 milliards. Vous
connaissez les sources d'approvi-
sionnement: le revenu naturel, l'im-
pôt ou le revenu forcé, l'emprunt
domestique ou extérieur, et l'infla-
tion. Notre ministre des finances,
délaisant le dernier mode qui
vaut tout juste l'apaisement du ca-
taplasme, joue de l'emprunt, sur la
place canadienne, et joue de l'im-
pôt. En douteriez-vous? Sa propo-
sition parlementaire d'hier devien-
dra bientôt, quant au fond, une
réalité statutaire, en partie pour
tout de suite, en partie pour les
mois prochains. Ces taxes sont de
deux ordres: taxes majorées, sur
un thème ancien, et taxes nouvel-
les, dans la zone fédérale, et dans
la zone locale. Les gouvernements
provinciaux acquiesceront probable-
ment à ce cas de force majeure,
de nécessité provisoire.

M. Isley espère donc trouver un
demi \$ milliard pour nos oeuvres
de paix, \$1 milliard et \$450 millions
pour nos oeuvres de guerre et \$1
milliard \$150 millions pour celles
de l'Angleterre, au fond les nôtres,
ainsi que celles des Etats-Unis.
C'est là un même consortium d'or-
dre moral, sinon financier. Notre
ministre doit accomplir cette
prouesse administrative, sans ravir
au commerce son minimum de cré-
dit, ni détruire l'équilibre de l'éco-
nomie nationale. Il se garde de per-
cer le plafond de notre capacité pé-
cuniaire; de mépriser le point de
saturation, et cette limite que la
sociologie chrétienne impose aux
dépeuplements du citoyen par l'E-
tat. S'il charge à fond contre les
dépenses nécessaires, il touche aus-
si à la dépense utile ou voluptuaire,
au luxe.

Nos revenus naturels montent à des
sommets inespérés (\$871.571.000),
à l'exemple de nos exportations.
Mais la hausse de nos importations,
elle, cause de l'inquiétude, étant
donnée la défaveur de notre balan-
ce commerciale, avec les Etats-
Unis, par exemple. Notre richesse
du moment, boursouflée d'une part
et rongée de l'autre par le fait de
la guerre, nous vaut tout de même
un brin de consolation, et ces abat-

tements à la base, et ces déductions
qui adoucissent les rigueurs de deux
impôts qui, chez les humbles, se
confondent. Pour plusieurs, en ef-
fet, salaire et revenu, c'est kif-kif.

Malgré la dureté des temps, cha-
cun doit rivaliser de sourire, de sé-
rénité. L'Etat sera toute complai-
sance, dans son oeuvre de recou-
vrement, les humbles étant en cause:
un bureaux auxiliaire, commis
aux cas d'exception, rendrait de
grands services, surtout si un ma-
gistrat en avait la présidence. Et
tout le monde facilitera la tâche
de nos gouvernants, pour l'obten-
tion de fonds massifs, presque sa-
crés, dont l'emploi bannira l'idée
même du gaspillage, de l'exploita-
tion. Un bureau de vérification gé-
nérale serait un organisme idéal,
sa latitude étant totale.

C'est l'heure des hémorragies:
saignée des coeurs, saignée des
bourses. Telle est la loi de toute
résurrection.

Léon GRAY

Nos amis les livres

France été de 1940

par André MORIZE

Les Editions de la Maison Fran-
çaise, de New-York, viennent de pu-
blier, dans la collection des Voix de
France un livre très intéressant de
André Morize, sous le titre "France
été 1940".

—Ce livre, dit l'auteur en avant-

Pronostics:

Vallée de l'Ou-
taouais et du haut
Saint-Laurent:
Vents modérés et
variables; parti-
ciellement nuageux
et plus froid, quel-
ques averses.

Vallée du Bas
Saint-Laurent:
Vents modérés et
frais; partielle-
ment nuageux et
un peu plus frais.

Nord-ouest de Québec et lac St-Jean:
Vents frais; généralement nuageux et plus
frais; averses.

Golfe, Rive Nord et Baie des Chaleurs:
Vents modérés; généralement beau et mo-
dérément frais.



propos, est sorti de deux conférences
données au French Institute à New-
York, le 19 novembre 1940. J'arrivais
de France, je retrouvais l'Amérique:
le directeur de l'Institut, mon cher
ami Pierre Bédard, me pria de por-
ter mon témoignage devant l'auditoi-
re des conférences du mardi. Ce fut
pour moi l'occasion précieuse de
donner une forme à mes souvenirs,
de faire une sorte d'examen de cons-
cience. Pierre Bédard et quelques
autres me prièrent ensuite de pré-
parer pour l'impression ce qui était
d'abord destiné à la parole publique.
Je les remercie de cette affectueuse
insistance, en les déchargeant d'a-
vance de toute responsabilité pour
le contenu comme pour les insuffi-
sances de ces quelques chapitres...
Le spectacle de la France du désas-
tre et de l'armistice a impérieuse-
ment ramené ma pensée vers une
autre vision: celle de cette France
qui dépasse toutes les catastrophes
et leur survit, la France des idées
et des grands bienfaits spirituels.
C'est à elle que j'ai voulu consac-
rer le dernier chapitre, car jamais
ces deux images ne doivent être sé-
parées.

La guerre nous coûte affreuse-
ment cher et les nouvelles taxes, si
lourdes soient-elles, s'imposent.
Songeons simplement à ce que nous
devrions payer si nous perdions la
guerre.

Droits réservés

La CANADIAN PRESS,
dont la PATRIE est membre,
possède exclusivement le droit
de reproduire toutes les nou-
velles, étrangères ou locales,
qui lui sont créditées, à elle
ou à l'ASSOCIATED PRESS,
et qui sont publiées dans ce
journal. Tous les droits de
reproduction des dépêches
spéciales publiées dans la
PATRIE sont également ré-
servés.

Rions un peu



—Si tu avais toujours donné notre âge véritable, nous profiterions
maintenant de la pension de vieillesse.

TARZAN

Tarzan se trouve mêlé au combat malgré lui.

Dans la mêlée



Pendant le combat des Adaks contre les Papadènes, on aurait dit que ces descendants des Maures étaient retournés des siècles en arrière.



Ils poursuivaient leur ancienne coutume et leurs haines. Tarzan les regardait calmement et quand la confusion fut complète, il partit inaperçu pour aller à la recherche de Thomas et de Tazella.



A ce moment, il survint quelque chose. Et Tarzan tomba au milieu de la mêlée sanglante.

Les Canadiens délieront leurs bourses pour gagner la guerre

(Suite de la page 2)

constituantes fabriquées aux Etats-Unis et devant servir à remplir les commandes britanniques au Canada, il pourrait surgir certaines difficultés d'ordre administratif qui nous empêcheraient d'étendre immédiatement les dispositions de la loi de prêt-location à tous les articles de cette catégorie, surtout à certaines matières premières achetées directement par des traitants particuliers.

"En second lieu, bien que la déclaration de Hyde Park fixe le total entre 200 et 300 millions de dollars, l'accroissement des achats de matériel de guerre au Canada pas les Etats-Unis dépendra de l'étendue, à toutes fins pratiques, de la production et de la coordination, et il s'écoulera évidemment quelques mois avant qu'on puisse atteindre le maximum prévu de la production.

MAINTIEN DE LA RESTRICTION DES VOYAGES DES CANADIENS AUX ETATS-UNIS

"Je tiens cependant à avertir la Chambre que l'entente de Hyde Park, quelque généreuse et utile qu'elle puisse être, ne nous dispense pas tout à fait de veiller sur nos réserves de devises étrangères. Elle constitue une contribution des plus précieuses à notre lutte commune, mais elle ne vise pas à soulager ou à accommoder le peuple canadien. Espérons, par exemple, comme le voulaient dernièrement certaines gens ignorant les faits réels, que notre dollar se négociera au pair sur le marché de New-York, serait pure folie, de même que s'attendre que nous pourrions supprimer les restrictions à l'emploi de devises américaines pour les voyages d'agrément outre-frontière.

LES RECETTES DU GOUVERNEMENT ATTEIGNENT UN NIVEAU SANS PRECEDENT

"Nos recettes ont atteint l'an dernier, un niveau sans précédent. Nous prévoyons, pour le moment, qu'elle s'établiront à \$871,571,000, soit une augmentation de plus de 309 millions ou 55 p. 100, sur l'année précédente. Jamais encore n'auront-elles été aussi élevées.

QUELQUES ACCROISSEMENTS

"Les recettes provenant de l'impôt atteignent le chiffre estimatif de \$778,290,000, comparativement aux 468 millions de la précédente année financière. La somme la plus importante qui entre dans ce total est constituée par nos divers impôts d'accise et s'élève à 284 millions de dollars, soit une augmentation de 166 millions sur l'année précédente.

"La taxe de vente a rapporté à elle seule \$180,750,000 et la taxe de guerre sur le change, 62 millions.

"L'impôt sur le revenu s'est classé deuxième en importance parmi les sources de revenus. L'impôt de 18 p. 100 sur les bénéfices des sociétés commerciales et la taxe spéciale sur les intérêts et les dividendes ont rapporté 220 millions de dollars, soit 50 p. 100 de plus qu'en toute autre année de notre histoire.

110,000 CONTRIBUABLES PAIENT L'IMPOT SUR LE REVENU PAR VERSEMENTS

"L'impôt de défense nationale a rapporté 28 millions et l'impôt sur les surplus de bénéfices, 24 millions. Notons que ce ne sera qu'après le

30 avril de la présente année que nous encaisserons les vastes recettes que produira cette dernière taxe ainsi que les relèvements apportés en juin dernier à l'impôt sur le revenu des particuliers. On estime toutefois, que 110,000 contribuables ont opté pour les paiements échelonnés et que les paiements anticipés atteignent environ 45 millions de dollars.

NOS IMPORTATIONS S'ACCROISSENT MALGRE TOUT

"En dépit des importantes mesures prises pour restreindre les importations non essentielles, nos importations accusent un accroissement considérable, en conséquence de quoi nos recettes douanières ont passé de 104 millions de dollars en 1939-1940 au montant estimatif de 131 millions de dollars en 1940-1941.

"J'arrive à la dernière catégorie importante des dépenses fédérales, savoir les dépenses de guerre. Nous prévoyons que ces dépenses imputées sur l'année financière qui vient de se terminer s'établiront à environ \$816,150,000, dont la somme de \$791,862,000 sera imputée sur le fonds du revenu consolidé et celle de \$24,288,000 représentera les déboursés sur les articles que nous portons à nos comptes comme de l'actif productif.

"Il est intéressant de noter que durant l'année financière correspondante de la dernière guerre, savoir 1915-1916, les dépenses de guerre du Dominion dépassaient à peine 166 millions de dollars et qu'elles ne s'élevaient en 1918-1919, dernière année de la guerre, qu'à 447 millions de dollars.

"Si l'on ajoute les montants que j'ai cités pour les diverses catégories de dépenses imputées sur le fonds du revenu consolidé ainsi que plusieurs autres charges diverses affectées à l'amortissement de l'actif, on parvient à un total des dépenses pour l'année qui se chiffre par \$1,266,627,000.

Si l'on défalque un revenu total de \$881,571,000, on trouve que le déficit net pour l'année s'établit à \$395,056,000.

"Ce déficit est très considérable, évidemment, mais il est tout de même inférieur à celui que prévoyait mon prédécesseur en juin dernier.

"En raison du déficit net de 395 millions de dollars, la dette nette du pays s'élevait à \$3,666,316,000 le 31 mars 1941. Le passif brut à cette date se chiffrait par environ \$4,744,057,000. Dans la colonne du crédit, contrebalançant une partie de ce passif, le Dominion a de l'actif productif, y compris des devises des fonds d'amortissement, des prêts productifs et des placements formant la somme de \$1,077,741,000.

"A la fin de l'année financière, la dette directe fondée (y compris les bons du trésor), se chiffrait par \$4,371,891,000. Le 31 mars 1941, les obligations et les débetures détenues par le public atteignaient un total de \$984,016,379. Ces titres garantis diminuèrent de \$100,462,853 au cours de l'année.

"La Chambre se rappelle qu'on a provisoirement fixé à 1,450 millions de dollars le montant requis pour les dépenses de guerre au cours de l'année financière se terminant le 31 mars 1942.

\$1,768,000,000 En 1941-1942

"J'ajoute 1,300 millions de dol-

lars, chiffre qui sera probablement dépassé par nos dépenses de guerre, aux 468 millions prévus pour les dépenses normales. Ces deux montants additionnés forment le total formidable de 1,768 millions de dollars, que le gouvernement fédéral dépensera au cours de l'année financière 1941-1942. Si les dépenses de guerre dépassent les crédits votés et atteignent le chiffre des estimations primitives sur lesquelles se fondait notre programme de guerre, nos dépenses globales atteindront le total de 1,918 millions de dollars.

RECETTES ESTIMATIVES

"Afin de faire honneur aux obligations que je viens de mentionner, nous estimons à 1,150 millions de dollars les recettes globales que devraient nous rapporter les impôts actuellement en vigueur.

"Ces recettes se répartissent ainsi qu'il suit:

Droits de douane . . .	\$ 137,000,000
Droits d'accise . . .	98,000,000
Taxe de vente . . .	190,000,000
Impôt sur le change en temps de guerre	81,000,000
Autre taxes d'accise	51,000,000
Impôt sur le revenu:	
Personnel	135,000,000
Des sociétés commer.	135,000,000
Taxe de 5 p. 100 . .	15,000,000
Impôt de la défense nationale	55,000,000
Taxe sur le surplus de bénéfices . . .	140,000,000
Taxes diverses . . .	2,000,000

Total recettes fiscales 1,069,000,000
Rec. d'autres sources 81,000,000

Rec. ord. totales . . \$1,150,000,000

DEFICIT DE \$618,000,000

"Ce qui veut dire que si les dépenses n'excèdent pas 1,768 millions de dollars et que si les impôts actuels nous rapportent 1,150 millions de dollars, il restera un déficit de 618 millions qu'il faudra combler par de nouvelles taxes ou de nouveaux emprunts. Les dépenses de guerre estimées au niveau le plus élevé porteraient ce déficit à 768 millions de dollars.

"Afin de nous faire une juste idée de l'ampleur du problème, nous devons en premier lieu ajouter au déficit de nos propres prévisions budgétaires le déficit de la Grande-Bretagne dans ses règlements de comptes avec nous. Nous devons ensuite soustraire le montant de notre déficit résultant de l'état du change dans nos paiements aux Etats-Unis, attendu que, dans la mesure ou nous les effectuons par la vente d'or, de devises étrangères ou d'autres éléments de capital, le règlement ne représente pas une charge immédiate sur notre production courante.

OBLIGATIONS ECASANTES

"La différence entre le déficit de la Grande-Bretagne dans ses comptes avec nous et le déficit du Canada dans ses comptes avec les Etats-Unis, s'établira, pour l'année courante, à un montant variant entre 800 et 900 millions de dollars. Si l'on ajoute cette somme au déficit prévu dans nos prévisions budgétaires, le total variera entre 1,418 et 1,668 millions de dollars, qu'il nous faudra solder par de nouveaux impôts et des emprunts. Pour les fins actuelles, nous nous éloignerions très peu de la vérité en estimant le déficit à 1,500 millions de dollars.

PROPOSITIONS BUDGETAIRES

"Afin d'assurer les fonds nécessaires, je vais saisir la Chambre des propositions en vue de prélever, au moyen de nouveaux impôts et de relèvements des taux d'impôts existants, la somme de 300 millions de dollars au cours d'une année finan-

cière. Environ 220 millions de cette somme proviendront d'impôts directs personnels et d'impôts sur le chiffre d'affaires, 68 millions viendront de taxes indirectes sur les marchandises et les services qui, quelque désirables qu'ils puissent être, ne sont en général pas essentiels, et 12 millions seront perçus par taxe indirecte sur tous les budgets familiaux. Toutes ces sommes ne seront cependant pas perçues au cours de la présente année financière. On espère obtenir par ces divers moyens, en 1941-42, la somme de 250 millions de dollars.

"Il reste donc une somme estimative de 1,250 millions à obtenir par d'autres méthodes.

LE CONCOURS DES PROVINCES

"Le Dominion n'est pas la seule autorité qui applique aux revenus élevés une échelle progressant rapidement. Toutes les provinces du Canada, à l'exception de la Nouvelle Ecosse et du Nouveau-Brunswick ont aujourd'hui recours à l'impôt sur le revenu, l'impôt provincial sur le revenu. L'Ontario, le Manitoba et l'Île du Prince-Edouard sont les seules provinces à permettre de soustraire aux revenus l'impôt versé au Dominion. Toutes ces autorités taxent à des taux différents.

Un effort si gigantesque ne sera possible que si nous sommes tous bien déterminés à vaincre l'ennemi et à éloigner de nous les malheurs dont il nous menace.

"Revenant au problème que comporte la différence des échelles des impôts directs dans les diverses provinces, je puis dire qu'on a pensé que le gouvernement fédéral pourrait imposer les taxes qu'il jugerait nécessaires sans tenir compte de la différence des échelles d'impôts dans les diverses provinces.

DIFFERENCES INTOLERABLES

"Une autre difficulté provient de ce que, dans l'Ouest canadien, l'échelle de l'impôt provincial sur le revenu, rapprochée de celle de l'impôt fédéral, s'accroît plus brusquement que dans l'est.

Toutefois, les impôts provinciaux progressifs dans les provinces de l'Ouest, nuisent aux méthodes que nous devrions employer pour arriver à un résultat équitable dans l'est canadien.

PROVINCES ET VILLES PRIEES DE RENONCER A L'IMPOT SUR LE REVENU

"J'écris aux premiers ministres des provinces que le Dominion va offrir de verser chaque année, pendant la durée de la guerre, à chaque province qui, avec ses municipalités, renoncera temporairement à percevoir l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés, soit:

(a) les revenus que la province et ses municipalités ont effectivement tirés de ces sources pendant l'année financière expirant à la date la plus rapprochée du 31 décembre 1940, soit

(b) le coût du service de la dette nette effectivement acquitté par la province pendant l'année financière expirant à la date la plus rapprochée du 31 décembre 1940 (à l'exception des versements aux fonds d'amortissements), moins le revenu tiré des droits sur les successions pendant cette période.

"A ces versements s'ajoutèrent des subventions appropriées aux besoins spéciaux des provinces, lorsqu'il sera démontré qu'elles sont nécessaires. Par ailleurs, nous nous proposons d'abolir les subventions spéciales qui, jusqu'ici, étaient votées annuellement par le parlement.

IL NE S'AGIT PAS DE DE-
POUILLER LES PROVINCES
"Nous ne voulons nullement ten-

ter d'enlever en permanence ces sources d'impôt aux provinces.

"Le gouvernement fédéral ne cherche en aucune façon à s'approprier les redevances ou taxes spéciales que les provinces perçoivent actuellement sur les concessions forestières, les puits de pétrole, les mines et d'autres ressources naturelles.

"Aucune province, je tiens à le souligner, n'est forcée d'accepter l'offre en question. En outre, toute province qui l'accepte aura le droit d'y renoncer à la fin de toute année, moyennant un préavis raisonnable. L'entente prendra fin dans l'année qui suivra la fin des hostilités.

"J'espère sincèrement que tous les gouvernements provinciaux verront dans ces propositions un souci d'être juste envers eux et que, se rendant compte de la nécessité de nous aider dans notre tâche considérable, ils les accepteront dans un esprit de collaboration.

TAXE SUR LA GAZOLINE

"La deuxième question que je veux signaler maintenant, en quelques mots, et que je développerai plus tard, est le projet de présenter une taxe d'accise spéciale de 3 cents le gallon sur les ventes d'essence. Ce projet est nécessaire du point de vue des revenus aussi bien que de celui de la conservation du change, mais il peut avoir pour effet de faire une brèche dans les revenus provinciaux. Il est donc proposé, afin de venir en aide aux provinces qui consentent à abandonner temporairement le domaine de l'impôt sur le revenu des personnes ou des sociétés commerciales, de garantir à ces provinces un montant égal aux revenus qu'elles ont retirés des taxes sur l'essence au cours de l'année financière se terminant le plus près du 31 décembre 1940, pourvu qu'elles ne modifient pas le taux de leur taxe actuelle sur l'essence. En d'autres termes, si les revenus qu'elles retirent de cette source descendent, pendant n'importe quelle année où le projet en cause est en vigueur, plus bas que le niveau de 1940, le Dominion comblera la différence.

NOUVELLES TAXES

"La source principale des revenus additionnels sera donc l'augmentation sensible de l'impôt sur le revenu, tant de l'impôt progressif que de l'impôt de la défense nationale. En ce qui regarde tout d'abord ce dernier, les changements sont simples, mais significatifs. A partir du 1er juillet, on se propose de porter les présents taux de 2 à 3 p. 100 à 5 et à 7 p. 100 respectivement. Le seul autre changement important que comporte cet impôt, c'est que le revenu minimum annuel, en-dessous duquel une personne non mariée n'est pas assujettie à l'impôt, est porté de \$600 à \$660.

"Nous n'augmenterons pas le taux de la taxe de vente générale, qui est à peu près la seule autre source possible d'un revenu aussi considérable. J'ai tenu à recommander une plus forte augmentation de l'impôt de la défense nationale et de l'impôt progressif sur le revenu, de préférence à l'augmentation de la taxe de vente, parce que l'incidence de l'impôt sur le revenu est plus équitable que celle des autres impôts, comme tous en conviendront.

"Je propose qu'on porte l'abattement de cet impôt de 600 à 660 dollars, car, à mon sens, le taux accru de l'impôt est un peu trop élevé, à la base, dans le cas des célibataires qui ne demeurent pas chez leurs parents.

"Le nouveau chiffre est inférieur

(Suite à la page 13)

Le Royaume des Femmes

RÉPONSE à tout

par Hélène Trépan

Q.—J'ai une chambre dont le mobilier est couleur acajou. Je possède aussi une chaise longue recouverte de velours bleu. J'ai un ensemble de lampes dont les abat-jour sont roses. Quelle teinte devrais-je adopter pour les murs? Ferais-je bien de mettre du voile crème dans les fenêtres et quelle couleur de tenture irait bien aussi avec cet ensemble?

QUI APPRECIÉ VOTRE BON GOUT.

R.—Faites les murs unis soit en papier-tenture ou en peinture et choisissez un bleu lavande, c'est toujours discret. La garniture du lit sera en satin mat bleu de nuit, les tentures de même. Un voile blanc vous donnerait une plus belle lumière à la fenêtre.

Q.—Pourriez-vous m'indiquer quelques volumes traitant de l'art de monter des scènes de théâtre, décors, coulisses, etc. — MERCI.

R.—Je ne connais pas de volumes traitant de ce sujet, je crois que le meilleur moyen de vous renseigner serait de vous aboucher avec un amateur ou un professionnel en mise en scène, vous en apprendriez plus sous sa tutelle que dans plusieurs volumes, tant il est vrai que la pratique l'emporte souvent sur la lettre. En vous adressant à une librairie, vous trouverez peut-être aussi des volumes sur le théâtre et ses côtés.

Q.—Pourriez-vous me dire quel est le plus grand cratère volcanique du monde? — QUI VEUT SAVOIR.

R.—C'est celui du mont Katma, en Alaska.

Q.—J'ai de nombreuses glaces qui viennent d'un magasin et qui m'ont été données. Pourrais-je faire une coiffeuse tout en miroir ainsi? — LAURIETTE.

R.—Je crois que le coût en serait dispendieux et je ne suis pas sûre que ce soit bien joli. Faites plutôt tailler et travailler ces glaces et ornerez votre maison.

Q.—On dit que l'Australie est plus étendue que le Groënland, mais si on regarde bien sur la carte géographique, le Groënland mange l'Australie d'une grosse bouchée. Et pourtant, à la radio, des gens ont perdu un prix pour avoir vu l'Australie plus petite que le Groënland...

QUI AIMERAIT SAVOIR.

R.—Vous possédez sans doute une carte géographique, genre mercator — c'est-à-dire où les méridiens sont présentés à plat. Alors, comme le Groënland est près des pôles, il élargit mais si vous le regardez sur le globe terrestre où les méridiens sont présentés en rond, vous constaterez que tout en demeurant entre les mêmes méridiens, le Groënland apparaît beaucoup plus petit. Il en serait de même pour n'importe quel point du globe que vous voudriez comparer sur les deux cartes.

Hélène Trépan

Q.—J'ai 18 ans, je mesure 5 pieds et 2 pouces, j'ai le teint foncé, les cheveux châtain clair, les yeux verts, quelle couleur et quel modèle conviendraient pour un manteau? Quels accessoires? Suis-je trop brune pour porter du rouge? — UNE LAURENTIENNE.

R.—Non, vous n'êtes pas trop brune pour porter le rouge, car cette couleur est particulièrement à l'avantage des brunes. Le rouge avec accessoires bleu-marine ou noir, et un modèle ajusté pour votre manteau vous iraient bien. Le rose cendré ou plus foncé, ne serait peut-être pas mal non plus. A cause de la couleur de vos yeux, il faut être très circonspect dans le choix de vos couleurs. Si vous pouvez aviver votre teint avec un maquillage clair, le vert vous irait peut-être, mais un ton de vert clair, net, pas le vert olive ni le vert bouteille, naturellement.

LA NOUVEAUTÉ



Demi couvre-chaussures, très pratiques pour protéger les élégantes des intempéries de notre printemps canadien. Ils ne sont pas du tout encombrants. Exécutés en un caoutchouc très souple, ils peuvent facilement être glissés dans un sac à main.

Les lignes droites, qui allongent la silhouette, les chapeaux en hauteur qui vous grandiront un peu et les tissus unis sont indiqués pour votre taille. Il y a des nouveaux tons de rouille moins foncés que ceux des ans passés qui accompagneraient marine, de même que le rouge clair ou le rose.

Q.—A quel moment du repas, au potage, à la viande ou au dessert, sert-on le blé-d'Inde sur épis? — FRANCINE.

R.—Le blé-d'Inde sur épis se sert comme entre-mets, alors, vous le présenterez soit entre le potage et le plat de résistance ou entre ce dernier et le dessert.

Q.—Est-ce qu'un trois dollars américain, en or, daté de 1855 aurait quelque valeur? — LA MEME.

R.—Il vaut actuellement environ \$5.00.

Q.—J'ai 20 ans, j'ai un vilain teint, j'emploie une crème épaisse liquide pour cacher ma figure un peu, et cela depuis plusieurs années, il m'arrive que je ne puis plus me procurer cette crème laiteuse et je suis bien en peine pour faire mon maquillage maintenant. Un conseil s'il vous plaît. — QUI EST LAIDE.

R.—Je ne suis pas en faveur des crèmes épaisses qui ne sont que des cache-misères et sont souvent par surcroît, anti-hygiéniques car elles obstruent les pores de la peau, empêchent la sudation et la respiration de l'épiderme. Nettoyez votre peau à fond, avec un bon brossage, un bon massage, ayez-en bien soin durant quelque temps et votre épiderme reprendra sa fraîcheur. Appliquez un fond de teint, à peine un soupçon pour protéger le visage contre les méfaits de la poudre et très peu de maquillage; à vingt ans, on n'a pas besoin de tant d'artifices, quand on a bien soin de sa figure.

C'est lundi, le 12 mai, qu'aura lieu la réunion des Anciens du Collège Sainte-Marie. Souper à six heures, élections, puis programme des plus intéressants à la grande salle.

AVIS

Il sera répondu à toutes les questions d'intérêt général dans ce courrier quotidien.

Nous prions les correspondants de bien vouloir écrire lisiblement et de faire leur question aussi claire et concise que possible.

Ces colonnes ne sont aucunement commerciales, tout ce qui touche à la réclame doit en être écarté.

Les lettres doivent être signées de pseudonymes, mais il ne faut pas que ceux-ci soient trop longs.

Il est bon de mettre sur l'adresse, la mention: Réponse à tout.

Votre chère MADAME

Aliment nutritif

Le goûter des enfants est toujours, pour les mamans, un petit problème quotidiennement posé, et agaçant. Que donner?... Aux jeunes corps qui se développent, il faut du "combustible", d'autre part on ne doit pas trop charger les estomacs souvent fragiles.

Au premier rang des aliments nutritifs se place la banane.

Comme tous les fruits, la ba-



Robe marine, de style tailleur, pour le bureau.

ne se consomme bien mûre; les taches brunes de sa peau sont des indices de maturité.

Fruit de santé, dit-on en parlant de la banane: c'est là un titre que mérite bien ce fruit, riche en précieuses vitamines, gorgé de sucre naturel et de sels minéraux assimilables. C'est, de plus, le fruit hygiénique par excellence, toujours sain sous sa peau qui le protège de toute souillure, et en rend le transport et la consommation propres et faciles.

Des bananes au goûter régaleront et nourriront l'enfant; mais il faut les lui choisir très mûres, plus elles sont mûres, meilleures elles sont.

Pour les petits qui ont besoin de suralimentation, voici un goûter facile à réaliser chez soi: coupez dans du lait sucré, parfumé d'un jus d'orange, des rondelles de banane bien mûre; laissez-les macérer quelques instants. C'est délicieux, très réconfortant, car les vitamines du lait s'ajoutent à celles de la banane.

"MAMIE".

Au Couvent de Marie-Réparatrice, 1025 Boulevard Mont-Royal ouest, du 1er au 9 mai, neuvaïne prêchée par le chanoine Dupuis. Chaque soir, à 8 h. sermon et bénédiction du Saint-Sacrement. Le jour, de 9 h. à 6 h., des pèlerinages se succéderont pour des Heures Saintes. Pèlerinages du 1er mai: 9h: Jardin de l'Enfance Mt Jésus-Marie; 10 h: St. Madeleine's Academy; 11 h: Académie Ste-Madeleine; 3h: Ecole du St-Sacrement; 4 h: Orphelinat Italien; 5 h: Coisés et Pages de St-Stanislas K.; 8 h: Les membres de l'Heure Sainte. Bénédiction du Saint-Sacrement donnée par le R. P. Deguire, C.S.C.

LA BONNE CUISINE

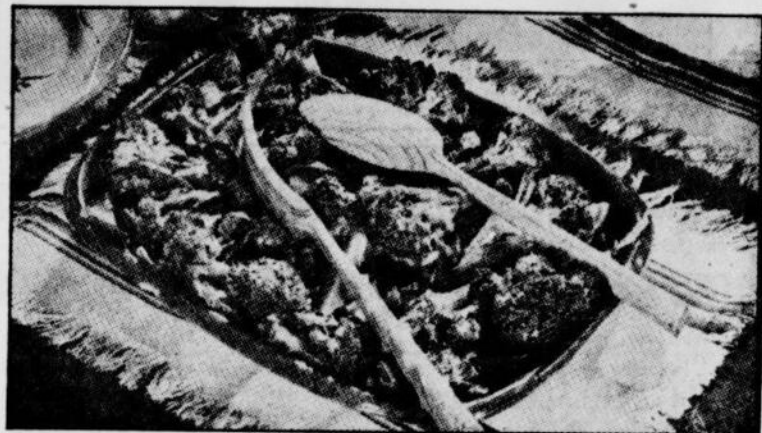
PATE AU POULET

1 volaille ou un poulet, environ 6 livres, 1 petite carotte, 1 petit oignon, 2 branches de céleri, 1 c. à thé de sel, 1 clou, 3 fèves de poivre.

Préparer la volaille pour la cuisson. Débitier et placer les morceaux dans un récipient avec les assaisonnements. Couvrir d'eau. Faire cuire lentement en mettant le couvercle jusqu'à ce que la chair soit tendre. Laisser la volaille refroidir

THE DE BOEUF OU DE VEAU
1-2 livre de boeuf maigre (ou 1 livre de veau), 2 tasses d'eau, sel et poivre.

Couper la viande très menue, la mettre avec l'eau et le sel dans un bocal de verre et laisser reposer. Au bout d'une demi-heure, couvrir le bocal hermétiquement et le déposer dans une casserole d'eau froide. Amener lentement au point d'ébullition et laisser bouillir envi-



Faites cuire le brocoli à l'eau bouillante jusqu'à ce qu'il soit tendre, et servez-le avec une sauce française faite de 3 c. à table d'huile d'olive, d'une c. à table de jus de citron, d'une pincée de sel et de poivre. Frottez le plat avec une gousse d'ail.

dans le bouillon. Enlever la volaille, couler le bouillon. Préparer la sauce en employant 1 cuillerée 1-2 à soupe de graisse de volaille et 4 cuillerées à soupe de farine pour chaque tasse de bouillon. Assaisonner au goût. Couper en morceaux la volaille ou le poulet et déposer dans une casserole. Ajouter la sauce chaude. Couvrir le tout d'une pâte à tarte et mettre au four, à 425° F., 20 à 25 minutes ou jusqu'à ce que la croûte soit brunie.

ron une heure. Passer et ajouter le poivre. Vous aurez un excellent bouillon très nutritif et très facile à digérer, même pour un malade.

CREME D'ERABLE

Battre deux blancs d'œufs en neige, ajouter deux tasses de sirop d'érable doucement, en battant continuellement, quelques gouttes de vanille, incorporer du sucre en poudre jusqu'à consistance.

Former des boules, surmonter d'une amande.

Le Junior Board of Trade gagne

Le Montreal Junior Board of Trade a défait, hier soir, le collège Loyola dans une joute oratoire qui les opposait sur le sujet suivant: "Les nations de l'hémisphère occidental doivent-elle conclure une alliance permanente pour leurs défenses?" MM. Robert Joyce et Robert Weldon, représentaient le collège Loyola et soutenaient l'affirmative. Les représentants du Junior Board of Trade, MM. Hugh Savage et Bert Davey, défendaient la négative.

Fête des mères

A l'occasion de la fête des mères canadiennes le 11 mai prochain les compagnies de télégraphes du Canadien National et du Pacifique Canadien délivreront des formules de souhaits sur des formules enjolivées.

A cette occasion les compagnies de télégraphe canadiennes consentiront des prix spéciaux pour ces messages préparés d'avance. Les personnes intéressées dans l'expédition de ces messages, pères et enfants, trouveront des formules de messages qui se prêteront à leur mère. Les formules ont emprunté un caractère différent cette année.

Tous les ans les compagnies de télégraphes distribuent des milliers de ces messages mais on s'attend cette année à une distribution encore plus grande.

L'ART DE BIEN S'HABILLER

Mariée de juin, taille plutôt forte—

Portez



La toilette simple, de style classique, les tissus plutôt mats, les lignes tout en hauteur vous assureront l'élégance désirée.

Evitez les lignes arrondies, les garnitures trop fantaisistes et les tissus brillants. Ne choisissez pas un minuscule bouquet.

Ne portez pas



MONDANITÉS

MONTREAL

Thé-dansant

Le Brigadier-Général et Mme E. de B. Panet ont gracieusement accordé leur patronage au thé-dansant que donneront les dames auxiliaires de L'Aide aux Soldats du Régiment de Châteauguay, samedi, le 17 mai, de 5 à 8 heures de l'après-midi, à l'arsenal des Fusiliers Mont-Royal, 3721 avenue Henri-Julien.

Le comité d'organisation est ainsi constitué: Présidentes conjointes: Mmes Marcel Noël, J.-H. Lavallée, L.-G. Talbot; trésorières conjointes: Mmes Andrée Vennat et C.-E. Brodeur; secrétaire: Mlle May Talbot; publicité: radio, Mme Marcel Noël, journaux, Mlle Berthe Gosselin. En charge du thé: Mmes C.-E. Gernaey, A. Spickler, Mlle Mallard; organisation générale: Mmes D.-J. Bourassa, René Boileau, Henri Prieur, R. Emard, M. Lamarre, P. Boyer, M. Fortier, P.-W. Guernon, Belle, A. Gravel, Mmes Léa Roy, Claire Tremblay, Madeleine Pelletier, Lise Gendron, Réjane Ostiguy, Gisèle Dalbec, Rolande Villandré, Lise Hamel, Hélène Trudeau, Françoise Michaud, Gertrude Dugal, Gaétane Quevillon, Françoise Bourdeau, Jacqueline Quevillon.

Renseignements: Mme L.-G. Talbot, CA. 9481, Mme H. Prieur AT. 4500 et Mme R. Emard AT. 1686.

Haut patronage

Le lieutenant gouverneur de la Province de Québec, Sir Eugène Fiset et lady Fiset, le vice-marchal de l'Air L. S. Breadner, D.S.C. et Mme Breadner, M. et Mme C. Henry Morgan, M. et Mme Phillip Fisher, M. et Mme Jackson Dodds, M. et Mme Samuel Bronfman, M. et Mme Victor Drury, et le Dr et Mme Keith Hutchison ont accordé leur patronage au gala qui doit avoir lieu au Forum, le 20 mai prochain sous les auspices des Vétérans de l'Aviation pour venir en aide au Fonds bénévole de l'Aviation.

Shower

Mme Edouard Fillion recevait lundi à un shower de verres en l'honneur de Mlle Olive Bertrand dont le mariage aura lieu prochainement. Le thé et les glaces furent servis par Mmes Sylvia Frappier, A. Bertrand, Gérard Desjardins et par Mlle Pearl Karch. Des roses et des bouvardias blancs composaient la décoration de la table.

Prochains mariages

En l'église Sainte-Madeleine d'Ourtemont, samedi le 10 mai, sera célébré dans l'intimité le mariage de Mlle Olive Bertrand, fille de M. et de Mme Armand Bertrand avec M. Jacques Sauvé, fils de M. Armand Sauvé, décédé et de Mme Sauvé. Pas de faire-part.

En la cathédrale de Nicolet le 24 mai sera célébré le mariage de Mlle Gabrielle Vallières, fille de M. et de Mme Henri Vallières, avec le docteur Roger Vallières, fils de M. et de Mme Ernest Veilleux.

Le mariage de Mlle Yvette Parisien, fille de M. et de Mme J.-F. Parisien, avec M. Gaston Marchand fils de M. et de Mme J.-P. Marchand, aura lieu le 31 mai en la chapelle Saint-Victor de l'église Notre-Dame de Grâce.

Rhéaume-Machildon

Le mariage de Mlle Gertrude Rhéaume, fille de M. et de Mme Hervé Rhéaume de Notre-Dame-de-Grâce, avec le Lieut. Gérard Machildon du Régiment de Trois-Rivières, Camp Borden, Ont., fils de M. Jos Machildon et de Mme Jos Machildon, décédée, a été célébré dans la plus stricte intimité ce matin, à 8 heures, dans la chapelle de l'église Notre-Dame-de-Grâce. Après le mariage, il y eut réception chez les parents de la mariée. Le Lieut. Machildon et



Mlle Olive BERTRAND, fille de M. et de Mme Armand Bertrand, dont le mariage avec M. Jacques SAUVÉ, fils de M. Armand Sauvé, décédé et de Mme Sauvé aura lieu, samedi le 10 mai prochain dans l'intimité, en l'église Sainte-Madeleine d'Ourtemont. — (Photo Holland).

Mme Machildon partirent ensuite pour voyage pour Québec.

Fiançailles

M. et Mme Georges-E. Pontbriand de Sorel, annoncent les fiançailles de leur fille, Pauline, avec M. Jean Champoux, fils de M. et de Mme J.-Edouard Champoux, de Sorel.

M. et Mme Edgar Levasseur, de la Rivière-du-Loup, annoncent les fiançailles de leur fille, Isabelle, avec M. Gérard-N. Hébert, fils de M. et de Mme A. Hébert, de Montréal.

Réception

Mlle Simone Parent recevait un groupe d'amis samedi soir, dernier. Les invités étaient: Mlle Cécile Authier, Gisèle Baril, Marcelle Beaulieu, Louise Bilodeau, Fleurette Bissonnette, Jacqueline Boivin, Denise Boulard, Marcelle Bourgeois, Marie-Blanche Brown, Madeleine Chartrand, Gilberte Dulpé, Claire Décarie, Rita Desrochers, Jeanne-d'Arc Dufour, Anita Dufresne, Gisèle Dufresne, Jacqueline Guimond, Marcelle Langlais, Jeanne Lévesque, Marguerite Nantel, Lucile Pagé, Odette Préfontaine, Françoise Provost, Louise Renaud, Andrée Savard, Hélène St-Amour, Jacqueline Thériault, MM. Edmond Archambault, Raymond Bannon, Bernard Beaudoin, Louis Cartier, André Chalifoux, Jacques Cousineau, Michel de Haerne, Gilles Demers, Maurice Ducaire, Raymond Duffy, Jacques Dumouchel, Raymond Grenier, Guy L'Espérance, Guy Martin, Guy Mathieu, Robert Mathieu, André Monty, Robert Ouellette, Henri Pagé, Georges Paradis, Charles Pépin, André Perron, Jean-Louis Rivest, Paul-André

Rolland, André Rousseau, Arthur Simard, Jean-Paul Ste-Marie, Gérard Trépanier.

Déplacements

Parmi les récents visiteurs descendus à l'Hôtel King Edward, à Toronto, mentionnons M. C.-T. Lane, M. et Mme H. Langlay, M. et Mme L. Germian, M. et Mme A. Jervelaud, M. N. Tackabury et sa famille, M. et Mme William-F. Corbett, Mme E.-M. McLean, M. et Mme A.-T. Walker, M. et Mme F. Ryan et Mme A. Richardson, tous de Montréal.

Mlle Claire Décarie et Mlle Jacqueline Vautrin passent quelques jours au Seignior Club.

M. et Mme C.-G. McLellan sont actuellement à Atlantic City. Ils sont descendus au Chalfonte-Haddon Hall.

QUEBEC

M. et Mme Gustave Laforest sont repartis pour Montréal après avoir passé la fin de semaine à Québec les invités de M. et de Mme Jean Lemieux.

—Mme James Barnett et sa fille, Anne, sont parties, aujourd'hui pour Saint-Jean, Terre-Neuve.

—Mme J.-R.-H. Byrne est partie pour un séjour de plusieurs semaines à Pittsburgh.

OTTAWA

—M. et Mme H.-Carleton Monk et leurs filles, Ruth et Marion, partent aujourd'hui pour Mark où ils passeront la saison estivale.

—Mme Walter Woods est de retour de Vancouver.

Les Canadiens délieront leurs bourses pour gagner la guerre

(Suite de la page 11)

de moins de \$100 à l'abattement régulier de l'impôt sur le revenu. Le montant à déduire pour les enfants ou personnes à charge sera désormais de \$20 par année, au lieu de \$8, ce qui équivalait à l'impôt de 5 pour 100 sur \$400.

On remarquera, qu'en augmentant ces taux, la présente marge de 1 p. 100 qui existe entre l'impôt des personnes mariées et celui des célibataires dont les revenus dépassent \$1,200, a été portée à 2 p. 100.

Les principes généraux sur lesquels se fondent cet impôt, ainsi

que les méthodes de perception, ne sont pas modifiées. L'impôt sera encore déduit à la source, autant que possible, et les dispositions relatives aux remboursements resteront en vigueur.

Nous comptons que le relèvement de l'impôt nous rapportera, au cours d'une année entière, 80 millions de dollars de plus. Comme cette nouvelle mesure ne sera appliquée que pendant une partie de la présente année financière, je compte que l'augmentation due à ces modifications sera d'environ 55 millions de dollars cette année.

Les patrons de la "Patrie"

PATRON 4747. — Les cotonnades sont très en vogue cette saison. Nous vous présentons aujourd'hui un modèle de robe en cotonnade multicolore. Remarquez le bouton de la jupe qui convertit cette robe en vêtement de sport. La garniture consistera en des bandes de feston disposées autour du cou, de la ceinture, et sur la jupe.

Le Patron 4747, est offert pour dames et jeunes filles en tailles 12, 14, 16, 18, 20, 30, 32, 36, 38 et 40. La taille 16 demande environ 3 1-2 verges de tissu de 35 pouces et 3 1-8 verges de feston de couleur.

Pour obtenir les patrons de la "Patrie" envoyer la somme de 20 sous mentionnant très lisiblement nom, adresse, taille et No du patron désiré et adresser le tout à Bureau des Modes, La "Patrie".

IMPOT SUR LE REVENU

"Je propose des augmentations importantes de l'impôt progressif sur le revenu et le calcul en sera fait de manière que, ajoutées à l'augmentation de l'impôt de la défense nationale, ces augmentations produiront un relèvement progressif du taux de l'augmentation en rapport avec le revenu que les contribuables possèdent après avoir acquitté leurs impôts aux taux actuellement en vigueur. Les nouveaux taux progressifs commenceront à 15 p. 100, pour les premiers \$1,000 du revenu net imposable, au lieu du taux actuel de 6 ou 8 p. 100; puis ils seront de 20 p. 100 pour les \$1,000 suivants, de 25 p. 100 pour les troisièmes \$1,000 et ainsi de suite jusqu'à atteindre 80 p. 100 pour le montant du revenu net imposable. S'il y a lieu, entre \$300,000 et \$500,000. Ces taux, naturellement, ne comprennent pas la taxe de défense nationale perçue sur le même revenu. Si on réunissait les deux impôts, les revenus excédant les abattements seraient imposables à 20 p. 100 au bas de l'échelle et à 90 ou 92 p. 100 au sommet. Ces taux s'appliquent au revenu du travail et au revenu des placements. Je propose, en outre, une nouvelle surtaxe de 4 p. 100 sur le revenu provenant de placements dont un faible montant jouit d'un abattement. La sol-disant surtaxe sur le revenu provenant de placements, laquelle est presque entièrement une simple surtaxe sur tous les revenus dépassant \$14,000, sera absorbée dans les nouveaux taux progressifs qui ont été encore augmentés pour cette raison.

"Maintenant que le niveau général de notre impôt sur le revenu atteint ce sommet, je crois que nous devrions établir une distinction plus marquée entre le revenu du travail et le revenu de placements. Celui qui doit travailler pour retirer un revenu donné, peu importe le montant, se trouve dans une situation moins favorable que celui qui retire le même revenu des capitaux qu'il a placés. Pour ne nous arrêter qu'à un seul aspect de la question, disons que celui qui gagne son revenu doit faire des économies s'il veut pourvoir aux besoins de ses vieux jours, ou à ceux de sa famille, quand il ne pourra plus travailler, tandis que l'autre peut toujours compter sur les capitaux qu'il a placés. Notre surtaxe actuelle ne s'applique qu'aux placements compris dans le faible écart de \$5,000 à \$14,000, et le taux en est peu élevé. La nouvelle surtaxe s'appliquera à tous les véritables revenus de placements et dont le chiffre dépasse \$1,500, ou dépasse la somme des abattements, lorsque ces derniers sont de plus de \$1,500.

"Nous nous proposons aucune modification des exemptions de base au titre de l'impôt progressif, soit \$750 pour les célibataires et \$1,500 pour les personnes mariées; nous ne modifions pas, non plus, le chiffre de l'abattement accordé du chef des enfants ou des personnes à la charge du contribuable, soit \$400. Le chiffre des exemptions a été réduit l'an dernier, et ceux qui ont des enfants auront assez de difficultés, je pense, à trouver le moyen de payer l'impôt aux nouveaux taux, sans que nous réduisions le chiffre de l'abattement qui leur est accordé du fait des enfants. Les personnes dont le reve-



nu est tout juste inférieur au chiffre de l'exemption au titre de l'impôt progressif seront plus justement et plus efficacement atteints par l'augmentation de la taxe de défense nationale.

"Comme je le laissais entendre en février, nous nous proposons de réduire de 50 pour cent à 100 pour cent du revenu les dons aux sociétés patriotiques et de bienfaisance dont on pourra tenir compte aux fins de l'impôt sur le revenu. Nous ferons toutefois une petite exception dans le cas des souscriptions faites au fonds national des services de guerre.

PAIEMENT PAR VERSEMENT

"En outre, la date d'échéance de l'impôt sera portée du 30 avril au 31 mars. Nous prendrons également des mesures pour favoriser le paiement de l'impôt par versements. Le contribuable qui versera chaque mois, de septembre à décembre, un douzième de son impôt établi d'après le chiffre de l'année précédente, puis, de janvier à août, un huitième du solde calculé d'après les chiffres réels à la fin de l'année, n'aura pas d'intérêt à payer les versements effectués après le 31 mars. Je recommande fortement cette méthode de paiement. Maintenant que nous en avons encore une fois élevé le taux, l'impôt sur le revenu doit figurer au budget mensuel des familles ordinaires. Comme vous n'êtes pas sans l'avoir constaté, il ne suffit plus d'un mois ou deux au printemps pour trouver l'argent que représentent les impôts ? (...)

"Quelques exemples donneront une idée de ces augmentations. L'homme marié qui touche un revenu de \$2,000 doit, à l'heure actuelle, verser \$75 en impôt sur le revenu et \$40 en impôt de la défense nationale.

"Les nouveaux taux porteront son impôt à \$175. Le célibataire qui touche le même revenu paie actuellement \$150 : en vertu des nouveaux impôts, il devra verser \$340. Aucun exemple ne saurait donner une idée plus juste des impôts que doivent payer même les personnes aux revenus modestes. Ils laissent voir également les augmentations dont sont frappés les revenus plus élevés. L'homme marié dont le revenu est de \$4,000 par année doit payer au Dominion actuellement \$355 par année, dont \$80 en impôt de la défense nationale. Avec ces

(Suite à la page 20)

AU CONSEIL LÉGISLATIF

L'hon. P. R. DuTremblay suggère une commission de crédit urbain pour propriétaires des villes

QUEBEC, 30. (Par Joseph LaVergne). — La pièce principale de la séance du conseil législatif, hier après-midi, fut assurément le discours qu'a prononcé l'hon. P.-R. DuTremblay sur la motion qu'il avait inscrite il y a quelque temps sur l'ordre du jour, concernant la suggestion de l'établissement par le gouvernement d'un crédit urbain comme il existe un crédit agricole. Le discours de l'hon. M. DuTremblay a produit une profonde impression sur la Chambre et l'hon. M. Baribeau a proposé l'ajournement du débat.

* * *

L'hon. M. DuTremblay a suggéré qu'une commission provinciale de crédit urbain soit instituée pour prêter aux propriétaires des villes de la province à des taux d'intérêt de 3% avec un fonds d'amortissement de 2%, l'argent nécessaire pour sauver leurs propriétés. Cette commission serait composée de cinq membres, les directeurs s'adjoignant naturellement le personnel nécessaire qui serait un avocat, un notaire, un ingénieur, des experts en construction, etc. Pour sa suggestion, l'hon. M. DuTremblay s'est inspiré du crédit agricole qui a aidé la classe agricole au-delà de tout ce qu'on pouvait espérer.

Au cours de cette séance, le conseil législatif a passé plusieurs bills en troisième lecture, entre autres le bill 47, concernant les usines de Chicoutimi, le bill 50, qui a rapport aux effets non réclamés, le bill 52 sur les écoles professionnelles, le bill 57, contenant le vote par l'assemblée législative, du douzième provisoire; aussi le bill assurant le contrôle budgétaire de certaines dépenses et les deux bills qui ont trait à l'Office et à la loi du prêt agricole. Sur ces deux dernières législations, l'hon. M. Brais a donné des explications et les résultats, jusqu'à présent, du crédit agricole, ce qui a pleinement satisfait les honorables MM. Chapais, Baribeau et Thériault qui se sont dit heureux d'avoir ces explications.

Plusieurs autres bills sans importance ont été passés en première lecture. Après quoi la Chambre s'est ajournée à loisir pour permettre la sanction de quelques bills par le Lieutenant-Gouverneur.

Ci-contre le texte du discours de l'hon. M. DuTremblay.

Ottawa s'inspire de l'usine

HAMILTON, 30. (PC) — Les employés de la National Steel Car Corporation sont retournés au travail, mettant fin à une grève qui durait depuis dimanche soir dernier et que le comité d'organisation des ouvriers de l'acier attribuait au refus de la compagnie de se conformer aux recommandations d'un comité de conciliation.

La grève a pris fin avec la réception d'un message du ministre du travail d'Ottawa. Celui-ci annonçait que M. E. J. Brunning avait été nommé contrôleur de l'usine afin d'assurer un effort maximum dans la production de guerre. Les ouvriers, rassemblés en face de la grille principale de l'usine, furent informés par un officier de l'Union que leurs demandes seraient reconnues.

Ils apprirent que leur président local, M. George Tanner, serait réinstallé immédiatement, comme le comité de conciliation l'avait recommandé, et qu'un vote serait pris dans l'usine pour déterminer si la majorité des 2,700 employés appuie le comité d'organisation des ouvriers de l'acier.

L'hon. P.-R. DuTremblay

Le 12 novembre 1936, le crédit agricole provincial a été institué, afin de donner à la classe agricole les avantages d'un crédit à long terme et à un taux d'intérêt peu élevé. Un Office a été établi, afin d'accepter ou de rejeter les demandes d'emprunt, d'établir la valeur des fermes données en garantie hypothécaire, de fixer le montant de chaque prêt et de déterminer les fins auxquelles ils devraient servir. Les fonds nécessaires viennent d'emprunts garantis par le gouvernement que l'Office a autorisé à contracter. Le montant initial était de 10 millions de dollars et il a été graduellement porté à 35 millions en 1939.

L'Office prête à deux catégories d'agriculteurs:

- 1) Aux cultivateurs déjà établis, qui désirent consolider leur dette à un taux d'intérêt moins élevé ou à améliorer leurs bâtiments, travaux, etc.
- 2) A ceux qui veulent acquérir une ferme pour fins de premier établissement.

Dans le premier cas, le prêt peut s'élever à 65 et dans le second à 75% de la valeur de la ferme telle qu'établie par l'Office. En aucun cas le prêt ne peut dépasser \$6,000.

Les prêts portaient intérêt à 2½% l'an et étaient remboursables par amortissements de 1½%. Depuis, l'intérêt a été légèrement augmenté. L'annuité de l'emprunt ne s'élevait donc qu'à 4%, payable semi-annuellement. La durée du prêt, au choix de l'emprunteur, était de 30 ans avec remboursement du dernier tiers à la fin de cette période, ou de 39½ ans, après quoi la dette se trouvait éteinte. Cependant, l'emprunteur peut en tout temps se libérer par anticipation en tout ou en partie.

Les frais d'enregistrement, de recherches, de certificats, d'examen de titres, sont assumés par le gouvernement.

Au 31 décembre 1939, l'Office du crédit agricole avait payé 13,450 prêts, représentant \$31,430,239.

Le gouvernement provincial, comme l'on voit, a prêté des montants considérables. Le gouvernement fédéral a aussi institué un prêt agricole qui a été des plus utiles aux gens de la campagne et nous devons louer et féliciter ces deux gouvernements d'avoir agi ainsi. Ils ont sauvé beaucoup de cultivateurs de la misère et de la perte de leurs biens; dans tous les cas, nul doute qu'ils ont rendu de grands services. La classe des gens qui vivent à la campagne est une des plus importantes de ce pays et tous ont applaudi à ce geste.

Mais il y a une autre classe, aussi très intéressante, qui mérite l'attention de nos gouvernements: cette classe nombreuse, qui est maintenant la majorité dans notre pays, est celle qui demeure dans les cités et dans les villes; et parmi les personnes qui demeurent dans les cités et dans les villes, il y a un nombre considérable de propriétaires qui, dans le moment, ont besoin d'être aidés par nos gouvernements. Nombreux sont les petits propriétaires qui, dès le début de la crise financière, se voyant sur le bord de la ruine ou sur le point de perdre leurs économies enfouies dans l'immeuble, se sont tournés vers les administrateurs de la chose publique pour leur demander un juste secours. Ils se sont dit sans doute: "Nos représentants gouvernementaux et nos gouvernements sont là pour nous aider, surtout dans des temps difficiles, ils se doivent de passer les lois nécessaires pour nous protéger".

Cette classe nombreuse des petits propriétaires a eu foi en la société telle qu'organisée; en cette société qui devait leur assurer la possibilité de devenir de modestes possédants. Ces gens ont cru qu'ils pouvaient avoir confiance en notre régime démocratique — ils avaient raison de croire qu'en temps difficiles ils recevraient une juste protection.

Les petits propriétaires de nos cités et de nos villes méritent des égards, particulièrement de nos gouvernements, car de la stabilité des petits propriétaires dépend la permanence de notre société. Ils sont intéressés à la prospérité et à la saine administration de notre pays. Cette classe de petits propriétaires est celle qui offre le plus de garantie de stabilité dans la province — ils sont un rempart contre le socialisme et le communisme. Le sort du propriétaire, spécialement du petit, est d'une importance capitale pour la province de Québec. Il était donc d'un intérêt primordial pour cette province, pour ce pays, de passer des lois pratiques afin d'aider ces petits propriétaires à arranger leurs affaires et à surmonter des difficultés presque insolubles pour eux sans l'aide gouvernementale — difficultés qui sont nées de la crise économique commencée il y a 10 ans.

Une des lois qui s'imposaient était celle qui aurait créé un prêt urbain analogue au prêt agricole. Malgré que la crise économique dure depuis 10 ans, malheureusement aucune action de ce genre n'a été prise. Cependant, au-delà de 80% des revenus de la province de Québec viennent des cités et des villes de la province et ce sont ces revenus qui permettent au gouvernement provincial d'avoir l'argent nécessaire pour la bonne administration du Québec. Les revenus qui viennent des villes et des cités ont permis à cette Province d'avoir le crédit lui permettant d'emprunter de l'argent pour les prêter aux cultivateurs.

En 1933, la province de Québec se classa au second rang des provinces canadiennes avec une richesse de plus de \$6,738,000,000, soit 26% de la richesse du Canada. Les immeubles urbains représentent le principal élément constitutif de la richesse provinciale avec la valeur de \$2,435,000,000.

Les exploitations agricoles viennent en second lieu et sont évaluées à \$960,285,000.

N'est-il pas juste et équitable qu'un montant au moins égal au crédit agricole soit mis à la disposition des gens des villes et des cités pour leur permettre eux aussi de régler leurs difficultés financières et de sauver leurs propriétés?

Rien n'a été fait dans ce sens dans cette province jusqu'à aujourd'hui. Des ligues de propriétaires ont supplié les autorités compétentes de passer une loi pour venir en aide aux petits propriétaires. Sans doute, on a institué le moratoire. Il a été d'une grande aide aux petits propriétaires; mais ce n'est pas une loi permanente: elle est plutôt d'une nature

transitoire. D'ailleurs elle ne guérit pas le mal. Le moratoire ne suspend que l'arrêt qui plane au-dessus de la tête des propriétaires et le jour où ce moratoire prendra fin, ce qui doit arriver, les propriétaires se trouveront dans une position pénible, car leur hypothèque n'étant pas renouvelable, ils seront exposés à la vente par le shérif ou à la perte de leurs biens. Ce sera la ruine, la panique, et un bien mauvais jour pour la province de Québec. Ce moratoire d'ailleurs doit un jour disparaître, car il immobilise trop de petits montants d'argent. Il est urgent dès maintenant de trouver le remède à cette situation menaçante. Il faut voir à trouver des moyens pour remédier à la situation actuelle et à celle de demain. Il faut prévoir — gouverner, c'est prévoir.

Quel est le meilleur moyen, la manière la plus pratique et efficace pour résoudre ce problème? C'est la création d'un crédit urbain.

Il faudrait que le gouvernement nommât une commission ayant le pouvoir d'émettre des obligations à 31 ans, garanties par le gouvernement de la province de Québec, aux taux de 3% avec fonds d'amortissement de 2%. Cette commission pourrait prêter à 60 ou 65% de l'évaluation d'une propriété urbaine.

AUX ETATS-UNIS

Ce problème que nous avons à résoudre, qui s'impose, a été étudié et résolu par d'autres pays d'une manière pratique. Ainsi, aux Etats-Unis, dès le mois de septembre 1934, une Corporation Fédérale des prêts pour les Propriétaires a été établie. Cette Corporation des Prêts pour les Propriétaires est strictement une mesure de secours pour sauver les propriétaires de la forclusion. Cette Corporation de Prêts a le pouvoir d'aider seulement les propriétaires qui sont dans un danger actuel de perdre leurs propriétés par la forclusion ou par la vente de taxes, ou par l'incapacité de faire leurs paiements sur leur prix d'achat, ou qui sont dans l'impossibilité d'emprunter des argents ailleurs pour faire les réparations nécessaires sur leurs propriétés hypothéquées ou encore pour aider ceux dont les hypothèques sont dues à des institutions en faillite. La Corporation n'a pas le droit de faire des prêts à d'autres propriétaires que ceux mentionnés plus haut.

Pour être éligibles à un prêt, les propriétaires doivent rencontrer exactement la définition de la Corporation sur sa situation financière, entre autres que le propriétaire soit reconnu comme un citoyen intègre, de bonne réputation quant à son crédit; il doit être financièrement capable de faire ses paiements sur ses hypothèques actuelles et doit être en face de la forclusion ou de la vente pour taxes; la valeur de la propriété telle qu'évaluée par la Corporation ne doit pas dépasser \$20,000; la propriété ne doit pas être un abri pour plus de 4 familles. L'immeuble doit être situé dans une cité, une ville, un village, mais non une ferme; le prêt porte première hypothèque.

La Corporation est autorisée à faire 3 sortes de prêts:

1.—Prêts sur bons échangeables à 80 pour cent. La Corporation peut faire des prêts jusqu'à 80 pour cent de la valeur de la propriété (valeur déterminée par les évaluateurs de la Corporation) afin de payer des hypothèques existantes, contrats ou liens sur les propriétés, là où les créanciers hypothécaires ou les détenteurs de ces liens acceptent des bons ou débetures de la Corporation à leur valeur nominale en échange de leurs garanties hypothécaires ou liens. Ces bons ou débetures sont garantis, tant en capital qu'en intérêts, par le gouvernement des Etats-Unis; ils portent 3 pour cent d'intérêt et sont dus le 1er mai 1952.

Aucun prêt ne peut excéder en débetures ou en argent la somme de \$14,000, intérêt 5 pour cent l'an.

2.—Prêts comptants à quarante pour cent. Si le créancier hypothécaire ne peut être induit à accepter des débetures et si la propriété est dans un danger immédiat de forclusion, la Corporation peut faire un paiement comptant jusqu'à 40 pour cent de la valeur de la propriété (valeur déterminée par les évaluateurs de la Corporation). Ces prêts ainsi faits doivent être approuvés par la Commission de Washington. Ces prêts à 40 pour cent comptants portent intérêt au taux de 6 pour cent par an.

3.—Prêts comptants à cinquante pour cent. Si la propriété n'est pas hypothéquée et si le propriétaire est dans l'impossibilité de trouver un prêt par l'entremise d'agence privée ou autre, la Corporation peut lui faire un prêt comptant jusqu'à 50 pour cent de la valeur de sa propriété (valeur déterminée par les évaluateurs de la Corporation) afin de lui permettre de payer ses taxes et redevances annuelles, soit encore l'aider à réparer ou à remodeler la propriété et afin de l'aider à rencontrer ses dépenses incidentes à l'emprunt. Tels prêts comptants à 50 pour cent portant intérêt au taux de 5 pour cent l'an.

Il est permis d'obtenir des prêts pour le remodelage, l'agrandissement, la remodernisation de même que la réparation des propriétés.

Le coût des prêts est à la charge du requérant. Ces charges comportent les frais d'évaluation, les frais d'examen des titres, d'arpentage, d'assurance contre le feu et le vent, les frais d'architectes, etc. Les frais sont minimes.

Amende de \$10,000 ou 5 ans d'emprisonnement pour ceux qui chercheraient à obtenir ou à percevoir une commission d'un requérant.

REMBOURSEMENTS. Ce sont des prêts à fonds d'amortissement, c'est-à-dire que les paiements à capital, de même que les paiements d'intérêt, doivent être faits sur un plan d'amortissement mensuel pendant toute la durée du prêt. Permission peut être donnée pour que les paiements soient faits soit à tous les 3 mois, soit semi-annuellement, soit annuellement, mais tous prêts devront être totalement payés, capital et intérêt dans les 15 ans de leur date d'emprunt. Un paiement de \$7.91 par mois couvrira le remboursement d'un prêt de \$1,000 dans une période de quinze ans, avec intérêt au taux de 5%.

La Corporation est la propriété du peuple des Etats-Unis.

PRET URBAIN POUR LE QUEBEC

Une loi pourrait être adoptée créant: "La Commission des Hypothèques des Cités et Villes de la Province de Québec". Cette commission serait composée de 5 membres nommés par le lieutenant-gouverneur n conseil. Cette commission devra s'adjoindre: un gérant, un avocat, un notaire, un ingénieur-constructeur, un secrétaire-fonctionnaire.

Le but de cette commission sera de régler à l'amiable les différends entre les créanciers hypothécaires et les propriétaires dans le besoin, et de créer un mode d'extinction rapide des hypothèques dans les cités et les villes de la province de Québec.

POUVOIRS DE LA COMMISSION

- a) La commission aura le pouvoir d'effectuer des règlements entre les propriétaires et leurs créanciers hypothécaires, et pour ces fins, elle aura le droit d'assigner devant elle les intéressés.
- b) Au cas de mécontentements entre les propriétaires et les différents créanciers hypothécaires, la Commission devra rédiger un rapport et faire des suggestions qui pourront, à la demande de l'une ou de l'autre des parties intéressées, être soumis à la Cour Supérieure qui aura le pouvoir de les ratifier ou de les rejeter; au cas de rejet, la commission devra soumettre un nouveau projet de règlement à la Cour Supérieure qui rendra un jugement définitif.
- c) La Commission aura le pouvoir de se substituer aux lieux et places des créanciers hypothécaires quant aux hypothèques échues qui ne devront pas dépasser les trois-cinquièmes (3/5) de la valeur intrinsèque et de rendement de la propriété grevée.
- d) La Commission recevra des propriétaires dont elle aura assumé les hypothèques un versement annuel de cinq pour cent (5%) sur le montant capital assumé, payable mensuellement durant une période

(Suite à la page 15)

AU CONSEIL LÉGISLATIF

L'hon. P. R. DuTremblay suggère
une commission de crédit urbain
pour propriétaires des villes

(Suite de la Page 14)

de trente-et-un (31) ans à titre de paiement complet et final du montant capital assumé.

- e) La Commission devra émettre des obligations à trois pour cent (3%) pour une période de trente-et-un (31) ans jusqu'à concurrence de la valeur totale des hypothèques qu'elle assume; lesquelles obligations seront garanties par l'endossement de la province de Québec et le dépôt des dites créances hypothécaires chez un fiduciaire nommé par la Commission.
- f) La Commission devra payer les hypothèques qu'elle assume par le transport de ses obligations.
- g) La Commission aura le pouvoir de refuser d'assumer les charges et hypothèques d'un propriétaire et ce dernier, par requête adressée à la Cour Supérieure, pourra demander le rejet de cette décision.

TERME D'OFFICE

Les commissaires seront nommés pour une période de cinq ans.

MODE D'ADMINISTRATION

La Commission sera administrée par:

- 1. Le bureau des commissaires;
- 2. Cinq sous-commissions spéciales.

SOUS-COMMISSIONS

Le bureau des commissaires verra à faire fonctionner cinq sous-commissions spéciales. Chacune de ces sous-commissions devra être présidée par un commissaire. Ces sous-commissions seront:

- 1. Une sous-commission d'examen de titres;
- 2. Une sous-commission d'examen de propriétés;
- 3. Une sous-commission de perception;
- 4. Une sous-commission de fonds de remboursement;
- 5. Une sous-commission de contrôle et de surveillance.

Le bureau des commissaires devra entre autres ratifier ou rejeter les rapports des sous-commissions, recommander l'acceptation des hypothèques échues jusqu'à 3/5 de la valeur intrinsèque et de rendement des immeubles grevés; autoriser l'émission des obligations à 3% pour une période de 31 ans jusqu'à concurrence de la valeur totale des hypothèques recommandées et assumées; faire rapport des activités de la Commission au trésorier provincial, etc.

La responsabilité des commissaires sera celle des directeurs d'une compagnie.

CONDITIONS DE L'ACCEPTATION DES HYPOTHEQUES
PAR LA COMMISSION

Pour que la Commission se substitue au lieu et place des créanciers hypothécaires, il faut:

- 1. Que le propriétaire qui désire se mettre sous le contrôle de la Commission lui en fasse une demande écrite dans laquelle il énoncera:
 - a) La situation de son immeuble.
 - b) Le montant des hypothèques qui grèvent son immeuble.
 - c) Le montant des hypothèques échues.
 - d) Les servitudes.
 - e) Le montant d'intérêts dus sur les hypothèques.
 - f) Le montant des arrérages de taxes et de tous autres impôts.
 - g) L'état général de son immeuble.
 - h) La date de construction de la propriété.
- 2.—Que les titres du requérant soient soumis à la sous-commission d'examen de titres, et qu'ils soient clairs.
- 3.—Que la valeur intrinsèque et de rendement de cette propriété soit établie par la sous-commission nommée à cet effet.
- 4.—Que cette propriété soit en bonne condition locative.
- 5.—Que la Commission paie les arrérages de taxes et les intérêts dus sur les hypothèques et qu'elle soit subrogée dans les droits et actions de ses créanciers.
- 6.—Que cette propriété soit assurée contre l'incendie jusqu'à concurrence de l'obligation émise par la Commission.
- 7.—Que cette propriété ne soit pas grevée d'hypothèques qui sont la caution d'obligations ou de dettes émises.
- 8.—Que la Commission n'assume les hypothèques échues, y compris le paiement des arrérages de taxes et d'intérêts, que jusqu'à concurrence des trois-cinquièmes (3/5) de la valeur intrinsèque et de rendement de cette propriété.
- 9.—Que le propriétaire, par acte authentique fait par un notaire, consente:
 - a) A reconnaître sa dette envers la Commission.
 - b) A ce que la Commission soit subrogée dans les droits et actions des créanciers hypothécaires dont elle assume les hypothèques et à leurs lieu et place, de même que dans les droits et actions de la cité et de la ville à qui elle a payé des arrérages de taxes ou d'autres impôts.
 - c) A ce qu'il soit inséré une clause de dation en paiement pour éviter les ventes au shérif.
 - d) A ce qu'il soit obligé de tenir son immeuble en bonne condition locative.
 - e) A ce que le propriétaire s'engage à payer à la Commission un versement annuel de cinq pour cent (5%) payable mensuellement du montant capital assumé par la Commission.
 - f) A ce qu'il s'engage à payer à la Commission un versement annuel d'une demi (1/2) de un pour cent (1%) payable mensuellement pour couvrir les charges d'administration et les risques de la Commission.
 - g) A ce qu'il s'engage à payer à la Commission, par versements égaux et mensuels hypothécaires dépassant les trois-cinquièmes (3/5) de la valeur intrinsèque et de rendement assumée par la Commission.
 - h) A ce que que la Commission lui dicte un projet de règlement pour toute échéance hypothécaire dépassant les trois-cinquièmes (3/5) de la valeur intrinsèque et de rendement assumée par la Commission.
 - 10.—Que la Commission transfère aux créanciers hypothécaires à qui elle est subrogée dans leurs droits et actions à leurs lieu et place une obligation à trois pour cent (3%) payable dans trente-et-un (31) ans, endossée par la province de Québec, tenant lieu de quittance pour le propriétaire.
 - 11.—Que dépôt de l'acte d'hypothèque assumé par la Commission soit fait chez le fiduciaire de la Commission.

En remplissant ces conditions, la Commission devrait avoir la protection nécessaire. Si ce prêt est bien administré, il ne devrait rien coûter à la province; elle ne fera que prêter son crédit et elle aura rendu un grand service à la population.

C'était le plus grand magasin à rayons de Londres



Tous connaissent les magasins à rayons "Selfridge's" à Londres. Ils furent frappés par une bombe. En voici les résultats.

20 sous pour
une fraise!

LONDRES, 30. — (B.U.P.) — C'est la saison des fraises, en Angleterre. Les fameuses fraises "Greenhouse" sont actuellement en vente. Elles coûtent 20 sous. Non pas 20 sous le litre, mais bien 20 sous pour UNE fraise. A ce compte il faudrait donner huit dollars pour avoir un "shortcake" pour 4 personnes.

Deux fonds
de souscriptions

Le gouvernement du Canada tâche de réunir autant que possible sous les auspices de la Souscription canadienne au nom de la Reine pour les victimes des raids aériens toutes les campagnes de souscription inaugurées dans ce pays pour venir en aide aux victimes des bombardements en Angleterre.

Le Dr E. W. Stapleford, directeur des Services Volontaires dans le Ministère des Services Nationaux de Guerre, en a fait la déclaration au cours d'une adresse à la Royal Empire Society, à Montréal.

Fort heureusement, à Montréal, on a organisé deux fonds de souscription: l'un sous le nom de Wings for Britain, l'autre maintenant désigné sous le nom de Souscription canadienne au nom de la Reine pour les victimes des raids aériens.

Envoyez votre obole au Trust Général du Canada, à 118 ouest, St-Jacques, Montréal, ou au Royal Trust, à 105, St-Jacques, Montréal, ou à l'une de leurs succursales.

M. Mathewson devra
refaire son budget

QUEBEC, 30. (Par Joseph LaVergne). — Le gouvernement provincial est fort embarrassé, aujourd'hui, avec les déclarations et les demandes de l'hon. M. Ilsley, relatives à l'abandon par les provinces de l'impôt provincial sur le revenu et la taxe sur les corporations.

Nos administrateurs provinciaux sont d'autant plus embarrassés qu'une telle adhésion de la part de la province de Québec, celle qui nous préoccupe directement, lui ferait perdre, pour cette année seulement \$16.600.000.

En ce qui est pis c'est que cette somme de \$16.600.000 est comprise dans le budget de l'hon. J.-A. Mathewson, trésorier provincial, dont le budget est présentement à Québec sous la sellette pour fins de discussion et d'adoption.

Dans le budget de M. Mathewson, dans la colonne des revenus prévus pour l'exercice financier, s'étendant du 1er avril 1941 au 31 mars 1942, on constate ce qui suit: taxes sur les corporations (sur capital), \$7.200.000; taxes sur les corporations (sur profits), \$6.700.000; taxes sur le revenu \$2.700.000. Si on fait l'addition on arrive bien au chiffre fabuleux de \$16.600.000.

Si Québec donne le consentement demandé il faudra tout refaire le budget actuel, qui est de \$3.580.077. Ce budget tomberait donc à \$66.980.077. La province se verra-t-elle dans l'obligation

d'imposer de nouvelles taxes dans d'autres domaines? C'est ce que l'on se demande très sérieusement, cet avant-midi, dans la vieille capitale.

L'hon. M. Mathewson, ne veut pour le moment, faire aucune déclaration. Il se contente de dire: "La question mérite une étude très approfondie et nous allons l'étudier. Le cabinet provincial se mettra sans tarder à l'étude de cette question".

Dons des
écoliers

La bataille de l'Angleterre, qui a déjà inspiré nombre d'articles de journaux et de revues, a capté l'attention des écoliers et fasciné leur imagination au point que des écoliers de Montréal ont entrepris de recueillir sans qu'on le leur demande ou suggère, des fonds destinés à l'achat d'avions. Le Strathern High et le Commercial High, deux high-schools de Montréal, ont déjà fait parvenir au mouvement "Wings for Britain" des montants d'argent ainsi souscrits pour acheter des Hurricanes et des Spitfires.

M. Hanley Scott, principal du Strathern School, a fait parvenir un chèque de \$100, représentant une somme que les enfants ont gagnée et souscrite d'eux-mêmes. Le Commercial High, par l'entremise de M. Hazell Drew, a fait don d'un semblable montant pour les mêmes fins. Mlle Drew est en charge des organisations des Services de guerre dans cette école.

Presbytère incendié

SHERBROOKE, 30. — (D.N.C.) — Le presbytère de M. le curé Calixte Champagne, du village de La Patrie, a été complètement rasé par un violent incendie qui dura trois heures. On ignore les causes de l'incendie. On réussit à sauver une partie du mobilier.

Sommaire de l'exercice

	1938-39	1939-40	Prévu 1940-41
Dépenses ordinaires	\$ 413,032,000	\$ 398,323,000	\$ 393,061,000
Revenus ordinaires	498,017,000	541,617,000	859,190,000
Surplus au compte ordinaire	84,985,000	143,294,000	466,129,000
Dépenses de guerre et spéciales..	71,896,000	207,404,000	834,475,000
Moins revenus spéciaux	1,256,000	164,000	8,450,000
Balance	70,640,000	207,240,000	826,025,000
Ajouter — dépenses de capital ...	5,424,000	7,030,000	3,405,000
Ajouter — entreprises du gouv..	58,943,000	42,079,000	18,182,000
Ajouter — autres charges	3,768,000	25,958,000	17,504,000
Total	138,775,000	282,307,000	865,116,000
Moins autres crédits	2,898,000	20,313,000	3,931,000
Total	135,877,000	261,994,000	861,185,000
Déduire surplus comme ci-dessus	84,985,000	143,294,000	466,129,000
Déficit total ou augmentation de la dette nette:	50,892,000	118,700,000	395,056,000



LE POSTE FRANÇAIS QUE LE MONDE ÉCOUTE

100 WATTS

1490 KILOCYCLES

201.2 METRES

vous donne les
programmes les plus
variés et les plus
soignés, donc le
RENDMENT
MAXIMUM

CHLP mercredi 30 avril

LA "PATRIE"

(201.2 mètres) — (1490 kil.)

- 2 h. 00—L'heure précise.
- 2 h. 01—Classiques.
- 2 h. 30—L'heure de la danse.
- 3 h. 00—Opéra.
- 3 h. 45—Orch. Louis Bétancourt
- 3 h. 55—Bulletins de nouvelles.
- 4 h. 00—Chansonnets fran-
çaises.
- 4 h. 30—Cocktail Capers.
- 4 h. 45—Chansonnets — (Les
Produits Madelon).
- 5 h. 00—L'heure précise.
- 5 h. 00—Parade provinciale.
- 5 h. 30—Radio spécial.
- 6 h. 00—Méli-Mélo.
- 6 h. 15—Radio-Journal — Com-
mandité par Carrière &
Sénécal, Limitée.
- 6 h. 25—Sommaire des émissions
- 6 h. 30—L'heure précise: Gélinas
Automobile, Ltée.
- 6 h. 30—Chansonnets (Com-
mandité par la maison
Denis).
- 6 h. 45—Radio-annuaire "Chan-
sons françaises.
- 7 h. 30—Orchestre Buddy Cole.
- 7 h. 45—La chanson du soir —
(National Optical Co.)
- 8 h. 00—Edwin LeMarr Nova-
chord Trio.
- 8 h. 15—Ecole Supérieure de
Musique d'Outremont.
- 8 h. 30—L'âge du rythme.
- 9 h. 00—Les tragédies de la vie.
- 9 h. 30—Orchestre Ray Marks—
(Cabaret Lion d'Or).
- 10 h. 00—Cordes symphoniques.
- 10 h. 15—Nouvelles.
- 10 h. 30—Orchestre de Gene Parr
(Grill Américain).
- 11 h. 00—L'heure précise: Gélinas
Automobile, Ltée.—Fin
de l'émission.

Les instituteurs protestants auront un meilleur salaire

La Commission des écoles protestantes de Montréal a décidé de rétablir l'ancien salaire minimum de \$950 qu'elle payait anciennement à ses instituteurs des écoles primaires, ce qui fait une augmentation de \$150 sur le taux de \$800 payés actuellement.

Cette décision a été prise hier après-midi, au cours de la réunion régulière de la Commission à la suite d'une longue discussion sur la recommandation que faisait le Montreal Protestant School Board of Central School Board d'adopter cette mesure.

Contrats de construction

OTTAWA, 30. — 12 autres contrats de construction ont été accordés par le ministère des munitions et approvisionnements, dont un de \$3,000 à la Quinlan Cut Stone, Longueuil, Qué., un autre de \$72,000 à St-Isidore, Qué., et un autre de \$220,000 à la Noorduyn Aviation Co., St-Laurent, Qué.

CHLP à 1490 Kilocycles

Nous prions nos auditeurs de bien prendre note que le poste CHLP, en vertu de l'accord conclu à La Havane entre le Canada, les Etats-Unis et le Mexique, opère maintenant à une fréquence de 1490 Kilocycles.

Sintonisez CHLP à 1490 sur votre cadran sintonisateur. Voici, pour les intéressés, les points de sintonisation pour divers récepteurs. 1490 ou 149 pour cadrans gradués en Kilocycles, ou 0 1/2 pour les récepteurs ayant l'ancienne graduation.

AUJOURD'HUI

CKAC

(410.7 mètres) — (730 kil.)

- 2 h. 00—Histoires d'amour.
- 2 h. 15—Récital de xylophone.
- 2 h. 30—Métairie Rancourt.
- 2 h. 45—Bourse.
- 3 h. 00—L'heure de l'opéra.
- 3 h. 30—La Femme et l'Actua-
lité.
- 3 h. 35—Musique de danse.
- 4 h. 00—Musique militaire.
- 4 h. 15—Les Evénements So-
ciaux.
- 4 h. 30—Nouvelles.
- 4 h. 35—Le bulletin des fer-
miers.
- 4 h. 45—Orchestre.
- 5 h. 00—L'heure du Thé.
- 5 h. 15—Pierre et Pierrette.
- 5 h. 30—La Rue Principale.
- 5 h. 45—Madeleine et Pierre.
- 6 h. 00—Le vieux loup de mer.
- 6 h. 10—Chansonnets.
- 6 h. 15—Moi, j'ai dit ça?
- 6 h. 25—Intermède musical.
- 6 h. 35—Le crieur public.
- 6 h. 40—La pièce du jour.
- 6 h. 45—Les Nouvelles de Che-
z-Nous.
- 7 h. 00—Amos n'Andy.
- 7 h. 15—Lanny Ross, ténor.
- 7 h. 30—Nazaire et Barnabé.
- 7 h. 45—Le Don Juan de la
Chanson.
- 8 h. 00—Big Town.
- 8 h. 30—La Course au trésor.
- 9 h. 00—Star Theatre.
- 10 h. 00—Ceux qu'on aime.
- 10 h. 30—Alhumez et écoutez.
- 10 h. 45—Journal parlé.
- 11 h. 00—Allo, allo, les sports!
- 11 h. 10—Pianologue.
- 11 h. 15—Images de guerre.
- 11 h. 30—Orchestre.
- 11 h. 45—Orchestre.
- 12 h. 00—Journal parlé.
- 12 h. 05—Orchestre.
- 12 h. 15—Orchestre, NBC.
- 12 h. 15—Orchestre.
- 1 h. 00—L'heure. — Fin des
émissions.

DEMAIN

CKAC

(410.7 mètres) — (730 kil.)

- 7 h. 00—Nouvelles.
- 7 h. 05—Récital de la bonne
humeur.
- 7 h. 25—Le quart d'heure de
l'Oratoire.
- 7 h. 40—Le Troubadour matinal
- 7 h. 55—Bulletin d'informations
- 8 h. 00—Voisins.
- 8 h. 25—Résumé des événe-
ments sportifs.
- 8 h. 30—Tendre réveil.
- 9 h. 00—Chansonnets.
- 9 h. 15—Nouvelles.
- 9 h. 30—Les vedettes de la
semaine.
- 9 h. 45—Chansonnets.
- 10 h. 00—Variétés métropoli-
taines.
- 10 h. 30—L'heure récréative.
- 10 h. 45—"Grande Soeur".
- 11 h. 00—Capsules mélodiques.
- 11 h. 15—Le courrier du cœur.
- 11 h. 30—Big Sister.
- 11 h. 45—Radio-cinéma-revue.
- 12 h. 00—L'heure ensolillée.
- 12 h. 15—Musique à la carte.
- 12 h. 30—Pour vous mesdames.
- 12 h. 45—La parade du midi.
- 1 h. 00—Nouvelles.
- 1 h. 10—Betty Bee-Hive.
- 1 h. 20—Mélodie à l'orgue.
- 1 h. 30—La revue des modes.
- 1 h. 45—Chansonnets.
- 1 h. 55—La maison du bon-
heur.
- 2 h. 00—Histoires d'amour.
- 2 h. 15—Les discours de che-
z-nous.
- 2 h. 30—Métairie Rancourt.
- 2 h. 45—Bourse.
- 3 h. 00—Sérénade trigans.
- 3 h. 30—La femme et l'actua-
lité.
- 3 h. 35—Chœur Impérial.
- 3 h. 45—Pierre et Pierrette.
- 4 h. 00—Ray Bloch et orchestre
- 4 h. 15—Les événements so-
ciaux.
- 4 h. 30—Nouvelles.
- 4 h. 35—Le bulletin des fer-
miers.
- 4 h. 45—Musique du terroir.
- 5 h. 00—L'heure du thé.
- 5 h. 15—Pierre et Pierrette.
- 5 h. 30—La rue Principale.
- 5 h. 45—Madeleine et Pierre.
- 6 h. 00—Le vieux loup de mer.
- 6 h. 10—Chansonnets.
- 6 h. 15—Ovilia Légaré et ses
boute-en-train.
- 6 h. 30—Intermède musical.
- 6 h. 35—Le crieur public.
- 6 h. 40—La pièce du jour.
- 6 h. 45—Nouvelles de chez-nous
- 7 h. 00—Amos n'Andy.
- 7 h. 15—Lanny Ross, ténor.
- 7 h. 30—Nazaire et Barnabé
- 7 h. 45—Ti-Pit et Fiffine.
- 8 h. 00—Les aventures de
Rouletabille.
- 8 h. 30—Quitte ou double.
- 9 h. 00—A choisir.
- 9 h. 15—La ville cachée.
- 9 h. 30—Le jeu des couleurs.
- 9 h. 45—Une présentation World

Le plus Bel Amour

Après le triomphe de la première représentation du "Plus bel amour", la nouvelle pièce en trois actes de Mme Yvette Mercier-Gouin, il était naturel de s'attendre à une très forte assistance au théâtre Arcade cette semaine. Il reste encore d'excellents billets pour les deux derniers jours en matinée et en soirée. La direction des Comédiens Associés prie ses nombreux amis et habitués de ne pas attendre à la dernière minute.

Plusieurs personnes ont téléphoné pour savoir si le prix des places avait été augmenté, rappelons qu'il n'en est rien. La dernière représentation à Montréal aura lieu en

CFCF

(499.7 mètres) — (600 kil.)

- 2 h. 00—Raising a President.
- 2 h. 15—Littérature.
- 2 h. 30—Fanfare de la Marine.
- 3 h. 00—Wishart Campbell.
- 3 h. 15—Valse.
- 3 h. 30—Etoiles de la semaine.
- 3 h. 45—Voice of Memory.
- 4 h. 00—L'empire perdu.
- 4 h. 15—Club Matinée.
- 4 h. 30—Orgue.
- 4 h. 35—Musical.
- 4 h. 45—The Bartons.
- 5 h. 15—Uncle Harry.
- 5 h. 45—Gasoline Alley.
- 6 h. 00—L'heure.
- 6 h. 10—Musical.
- 6 h. 15—Town Crier.
- 6 h. 25—Nouvelles.
- 6 h. 30—Vogue Ranch Frolic.
- 6 h. 45—Easy Aces.
- 7 h. 00—L'heure.
- 7 h. 05—Maîtres du chant.
- 7 h. 15—Light Up and Listen.
- 7 h. 30—Uncle Troy.
- 7 h. 45—House of Peter Mac-
Gregor.
- 8 h. 00—Lest We Forget.
- 8 h. 05—Musical.
- 8 h. 10—Royal à l'entraînement
- 8 h. 25—Commentaires.
- 8 h. 30—Studio Pam.
- 9 h. 00—Festival de musique.
- 9 h. 30—Studio.
- 9 h. 45—Novatone.
- 9 h. 55—Hollywood.
- 10 h. 00—New York Young De-
mocratic Club 26th
Anniversary Dinner, —
NBC.
- 10 h. 30—Chris Ellis.
- 10 h. 55—Hollywood Headliners.
- 11 h. 00—L'heure.
- 11 h. 05—Nouvelles.
- 11 h. 15—Orchestre.
- 11 h. 30—Orchestre.
- 12 h. 00—Musique de danse.
- 12 h. 05—Orchestre.
- 12 h. 30—Orchestre.

CFCF

(499.7 mètres) — (600 kil.)

- 10 h. 00—Le jeu des couleurs.
- 10 h. 15—Images de guerre.
- 10 h. 30—Alhumez et écoutez.
- 10 h. 45—Le journal parlé.
- 11 h. 00—Allo, allo, les Sports.
- 11 h. 10—Nouvelles locales.
- 11 h. 15—Rythme et mélodie.
- 11 h. 30—Orchestre.
- 12 h. 00—Nouvelles.
- 12 h. 05—Orchestre.
- 12 h. 30—Orchestre.
- 1 h. 00—L'heure. — Fin des
émissions.

CFCF

(499.7 mètres) — (600 kil.)

- 2 h. 45—Orchestre.
- 3 h. 00—Nouvelles.
- 3 h. 10—Musical.
- 3 h. 15—Who's Blue.
- 3 h. 45—Josh Higgins.
- 4 h. 00—Déjeuner.
- 4 h. 30—Orchestre.
- 4 h. 45—Déjeuner.
- 5 h. 00—Revue.
- 5 h. 30—The Munros.
- 6 h. 00—Vagabonds.
- 6 h. 10—Ensemble Viennois.
- 6 h. 30—For Ladies Only.
- 6 h. 45—Musical.
- 7 h. 00—Nouvelles.
- 7 h. 05—Mélodie.
- 7 h. 15—Musical.
- 7 h. 30—Singin' Sam.
- 7 h. 45—Luncheon Highlights.
- 8 h. 00—Bulletin.
- 8 h. 05—Chansons favorites.
- 8 h. 10—Musical.
- 8 h. 15—Andrini Trio.
- 8 h. 30—Riddle of Life.
- 8 h. 45—Musical.
- 9 h. 00—Harvey Harding.
- 9 h. 10—Lexington Ensemble.
- 9 h. 15—The Traveling Cook.
- 9 h. 30—Fanfare de la Marine
Américaine.
- 9 h. 45—A annoncer.
- 10 h. 00—Etoiles de la semaine.
- 10 h. 45—Connie Morgan &
Eddie Allen.
- 11 h. 00—L'Empire perdu.
- 11 h. 15—Club Matinée.
- 11 h. 30—Orgue.
- 11 h. 45—Musical.
- 12 h. 00—The Bartons.
- 12 h. 30—Uncle Harry.
- 12 h. 45—Gasoline Alley.
- 1 h. 00—L'heure.
- 1 h. 10—Musical.
- 1 h. 15—The Town Crier.
- 1 h. 25—Nouvelles.
- 1 h. 30—Musical.
- 1 h. 35—Mélodies chanceuses.
- 1 h. 40—A to Z in Novelty.
- 1 h. 45—Light Up and Listen.
- 2 h. 00—Uncle Troy.
- 2 h. 15—House of Peter Mac-
Gregor.
- 2 h. 30—Lest We Forget.
- 2 h. 45—Musical.
- 2 h. 50—Commentaires.
- 3 h. 00—Studio Pam.
- 3 h. 05—Fun Parade.
- 3 h. 30—Studio.
- 4 h. 00—A annoncer.

CFCF

(499.7 mètres) — (600 kil.)

- 2 h. 45—Orchestre.
- 3 h. 00—Nouvelles.
- 3 h. 10—Musical.
- 3 h. 15—Who's Blue.
- 3 h. 45—Josh Higgins.
- 4 h. 00—Déjeuner.
- 4 h. 30—Orchestre.
- 4 h. 45—Déjeuner.
- 5 h. 00—Revue.
- 5 h. 30—The Munros.
- 6 h. 00—Vagabonds.
- 6 h. 10—Ensemble Viennois.
- 6 h. 30—For Ladies Only.
- 6 h. 45—Musical.
- 7 h. 00—Nouvelles.
- 7 h. 05—Mélodie.
- 7 h. 15—Musical.
- 7 h. 30—Singin' Sam.
- 7 h. 45—Luncheon Highlights.
- 8 h. 00—Bulletin.
- 8 h. 05—Chansons favorites.
- 8 h. 10—Musical.
- 8 h. 15—Andrini Trio.
- 8 h. 30—Riddle of Life.
- 8 h. 45—Musical.
- 9 h. 00—Harvey Harding.
- 9 h. 10—Lexington Ensemble.
- 9 h. 15—The Traveling Cook.
- 9 h. 30—Fanfare de la Marine
Américaine.
- 9 h. 45—A annoncer.
- 10 h. 00—Etoiles de la semaine.
- 10 h. 45—Connie Morgan &
Eddie Allen.
- 11 h. 00—L'Empire perdu.
- 11 h. 15—Club Matinée.
- 11 h. 30—Orgue.
- 11 h. 45—Musical.
- 12 h. 00—The Bartons.
- 12 h. 30—Uncle Harry.
- 12 h. 45—Gasoline Alley.
- 1 h. 00—L'heure.
- 1 h. 10—Musical.
- 1 h. 15—The Town Crier.
- 1 h. 25—Nouvelles.
- 1 h. 30—Musical.
- 1 h. 35—Mélodies chanceuses.
- 1 h. 40—A to Z in Novelty.
- 1 h. 45—Light Up and Listen.
- 2 h. 00—Uncle Troy.
- 2 h. 15—House of Peter Mac-
Gregor.
- 2 h. 30—Lest We Forget.
- 2 h. 45—Musical.
- 2 h. 50—Commentaires.
- 3 h. 00—Studio Pam.
- 3 h. 05—Fun Parade.
- 3 h. 30—Studio.
- 4 h. 00—A annoncer.

CFCF

(434.5 mètres) — (690 kil.)

- 2 h. 00—Programme musical.
- 2 h. 15—La Rue Principale.
- 2 h. 30—Fanfare de la marine
américaine.
- 3 h. 00—Concert populaire.
- 3 h. 30—Intermède.
- 3 h. 45—Récital.
- 4 h. 15—Chef-d'œuvre de la
musique.
- 5 h. 00—Femina.
- 5 h. 15—Chronique parlée.
- 5 h. 30—Les plus beaux dis-
ques.
- 6 h. 00—"La Marmaille". —
Sketch.
- 6 h. 15—Chansons françaises.
- 6 h. 25—Chronique sportive.
- 6 h. 30—Radio-Journal.
- 6 h. 45—Mélodies que vous
aimez.
- 7 h. 00—"La Pension Velder".
- 7 h. 15—"Un homme et son péché"
- 7 h. 30—Nouvelles françaises de
la BBC.
- 7 h. 45—Récital.
- 8 h. 00—Femina reçoit.
- 8 h. 30—Idol, l'on chante.
- 8 h. 55—Bulletin de nouvelles.
- 9 h. 00—Concert.
- 9 h. 30—La situation ce soir,
causerie de M. Louis
Francoeur.
- 9 h. 45—"De la mode".
- 10 h. 00—Le Répertoire des va-
cances.
- 10 h. 15—Orchestre.
- 10 h. 30—Réveries.
- 10 h. 45—Radio-Journal et chro-
nique sportive.
- 11 h. 15—Orchestre de danse.
- 11 h. 30—Orchestre de danse.
- 12 h. 00—Fin des émissions.

CFCF

(434.5 mètres) — (690 kil.)

- 10 h. 30—City Improvement
League and Municipal
Service Bureau.
- 10 h. 45—Studio Pan.
- 10 h. 55—Musical.
- 11 h. 00—L'heure.
- 11 h. 05—Nouvelles.
- 11 h. 15—Orchestre.
- 11 h. 30—Orchestre.
- 12 h. 00—Orchestre.
- 12 h. 30—Orchestre.
- 12 h. 55—Nouvelles.

CFCF

(434.5 mètres) — (690 kil.)

- 7 h. 30—Programme musical.
- 7 h. 45—La situation ce soir—
causerie de M. Louis
Francoeur. (Retran-
smission).
- 8 h. 00—Radio-Journal.
- 8 h. 15—"Elevation matitudi-
nale".
- 8 h. 30—Pot pourri musical.
- 8 h. 45—Chansonnets.
- 9 h. 15—Madame est servie.
- 9 h. 30—Les chansons que vous
aimez.
- 9 h. 55—Radio-Journal.
- 10 h. 00—Vie de famille (sketch)
- 10 h. 15—Courrier-Confidence.
- 10 h. 30—Chansonnets.
- 10 h. 45—En écoutant Radio-
Canada.
- 11 h. 00—Voulez-vous savoir,
madame?
- 11 h. 15—Musique symphonique
- 11 h. 30—Poèmes symphoniques.
- 12 h. 00—Jeunesse dorée.
- 12 h. 15—Version française des
nouvelles de la BBC.
- 12 h. 30—Quelles nouvelles?
- 12 h. 45—Radio-Journal.
- 1 h. 00—La Métairie Rancourt.
- 1 h. 15—Programme musical.
- 1 h. 30—Le Réveil rural.
- 2 h. 00—Programme musical.
- 2 h. 15—La rue Principale.
- 2 h. 30—Fanfare de la Marine
Américaine.
- 3 h. 00—Programme musical.
- 3 h. 25—Nouvelles.
- 3 h. 45—Programme musical.
- 4 h. 00—Récital.
- 4 h. 15—Les Chefs d'œuvre de
la musique.
- 5 h. 00—Femina.
- 5 h. 15—La chronique sur les
programmes.
- 5 h. 30—Les plus beaux disques
- 5 h. 45—Le quart d'heure de...
- 6 h. 00—Disques choisis.
- 6 h. 25—Chronique sportive.
- 6 h. 30—Radio-Journal.
- 6 h. 45—Chansons que vous
aimez.
- 7 h. 00—"La Pension Velder".
- 7 h. 15—"Les Chevaliers de St.
Régis".
- 7 h. 30—Nouvelles françaises
de la BBC.
- 7 h. 45—Récital.
- 8 h. 00—Concert Champêtre.
- 8 h. 30—Les meuniers méloma-
nes.
- 8 h. 55—Bulletin de nouvelles.
- 9 h. 00—Je ne sours.
- 9 h. 30—La situation ce soir,
M. Louis Francoeur.

CFCF

(434.5 mètres) — (690 kil.)

- 2 h. 30—"Backstage Wife". —
(Sketch).
- 2 h. 45—Intermède. The Storm.
- 3 h. 15—"Ma Perkins". Sketch
- 3 h. 30—"The Guiding Light".
- 3 h. 45—"Pepper Young's Fa-
mily". Sketch, NBC.
- 4 h. 00—Récital.
- 4 h. 15—Chronique sur les pro-
grammes.
- 4 h. 30—Relais de Londres.
- 5 h. 00—Causerie.
- 5 h. 15—Wishart Campbell, —
baryton
- 5 h. 30—"The Superman". —
(Sketch).
- 5 h. 45—Shirley Blois, soprano.
- 6 h. 00—"Little Orphan Annie"
(Sketch).
- 6 h. 15—Radio-Journal.
- 6 h. 30—Chronique sportive.
- 6 h. 35—Chansons populaires.
- 6 h. 45—Nouvelles de la BBC.
- 7 h. 00—"Salon Music".
- 7 h. 20—"In the News".
- 7 h. 45—Récital. — (Relais de
Toronto).
- 8 h. 00—Concert champêtre.
- 8 h. 30—"The Aldrich Family"
- 9 h. 00—Bing Crosby et Bob
Burns.
- 10 h. 00—Ensemble vocal.
- 11 h. 00—Radio-Journal. — (En
anglais).
- 11 h. 15—"Britain Speaks".
- 11 h. 30—Nouvelles de la BBC.
- 12 h. 00—Fin des émissions.

CHLP jeudi 1er mai

LA "PATRIE"

(201.2 mètres) — (1490 kil.)

- 8 h. 15—O Canada.
- 8 h. 16—Nouvelles.
- 8 h. 25—Sommaire des émissions
- 8 h. 30—Réveil-matin musical.
- 9 h. 00—Chansons françaises.
- 9 h. 15—Radio-Journal (Bua-
derie St-Hubert).
- 9 h. 25—Chansonnets.
- 9 h. 30—Orch. Mantovani.
- 9 h. 45—Au bal musette.
- 10 h. 00—Cleaver et Rossborough
- 10 h. 15—Programme de la Buau-
derie Fédérale.
- 10 h. 30—Parade matinale.
- 11 h. 00—Ferdinand Strack.
- 11 h. 15—Orch. Chuck Foster.
- 11 h. 30—Marchands Canadiens
Enr'g.
- 11 h. 45—Déjeuné le roi du cla-
vier (Viau Limitée).
- 12 h. 00—L'heure précise: Gélinas
Automobile, Ltée.
- 12 h. 00—L'heure féminine.
- 12 h. 15—L'art dans les fleurs—
(Fleuriste La Patrie).
- 12 h. 30—L'heure féminine.
- 1 h. 00—Radio-Journal.
(Pharmacie Montréal).
- 1 h. 05—L'heure féminine.
- 2 h. 00—L'heure précise.
- 2 h. 01—Orchestre de concert
Jack Joy.
- 2 h. 30—Cet âge du rythme.
- 3 h. 00—Poèmes symphoniques.
- 3 h. 55—Nouvelles.
- 4 h. 00—Chansonnets fran-
çaises.
- 4 h. 30—Le thé dansant.
- 5 h. 00—L'heure précise.
- 5 h. 00—Parade provinciale.
- 5 h. 30—Radio Spécial.
- 6 h. 00—Méli-Mélo.
- 6 h. 15—Radio-Journal — (Com-
mandité par Carrière &
Sénécal, Ltée).
- 6 h. 25—Sommaire des émissions
- 6 h. 30—L'heure précise: Gélinas
Automobile, Ltée.
- 6 h. 30—Musique sur demande.
(Commandité par la
maison Denis).
- 6 h. 45—Radio-Annuaire. Chan-
sons françaises.
- 7 h. 30—Orchestre Stan Meyers.
- 7 h. 45—Orchestre Earl Towner.
- 8 h. 00—Au gré de la Lyre.
- 8 h. 30—Eventide Echoes.
- 9 h. 00—Orchestre Don Jose.
- 9 h. 15—Orchestre Gene Parr
(Grill Américain).
- 9 h. 30—La Corne d'Abondance.
— (Commandité par les
Marchands Canadiens,
Enr'g.).
- 10 h. 00—L'orchestre de Duke
Ellington.
- 10 h. 15—Radio-Journal.
- 10 h. 30—It's Dance Time.
- 11 h. 00—L'heure précise (Gélinas
Automobile, Limitée).

Palais agrandi

ST-HYACINTHE, 30. — Des soumissions, quant à l'agrandissement de l'annexe au Palais de Justice de St-Hyacinthe, sont demandées par le ministère des Travaux publics et seront reçues jusqu'au 14 mai, 1941, à midi, heure avancée.

Les Nouvelles à C.H.L.P.

Voici les heures de diffusion
des émissions de nouvelles au
poste CHLP.

AVANT-MIDI

8 h. 15 à 8 h. 30.

9 h. 15 à 9 h. 25.

APRES-MIDI

1 h. 00 à 1 h. 05.

3 h. 55 à 4 h.

SOIREE

6 h. 15 à 6 h. 25.

10 h. 15 à 10 h. 30.

En plus de ces émissions ré-
gulières de nouvelles, des bul-
letins de grande importance
sont diffusés

Théâtre Cinéma Musique

Festival BEETHOVEN

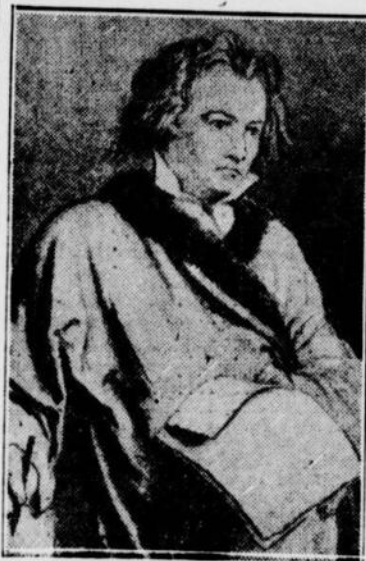
DIRECTION:
DÉSIRÉ DEFAUW

L'audition en quatre soirées des neuf symphonies de Beethoven est une entreprise exceptionnelle qui donne du lustre à la gloire musicale du Canada tout entier. Il appartenait à Montréal d'être la première ville canadienne à rendre un tel hommage au Maître de Bonn, grâce à la foi artistique de l'éminent chef d'orchestre belge Désiré Defauw, grâce aussi à la compréhension de la Société des Concerts Symphoniques.

La soirée d'ouverture du Festival Beethoven a eu lieu hier soir au Plateau, dans de brillantes conditions. Ce premier cycle nous faisait entendre les trois premières symphonies : la Première en Ut majeur, la Deuxième en Ré majeur et la Troisième (l'Héroïque) en Mi bémol, toutes trois connues. Seulement, par le soin tout particulier apporté à la mise au point de leur exécution, les trois œuvres nous apparurent comme revêtues d'un habillage nouveau leur convenant à merveille et grâce auquel elles retrouvaient leur exacte signification. Ce n'est point dans des œuvres modernes que l'on peut juger de la valeur d'un musicien, mais dans celles de Bach, Mozart et Beethoven, qui sont pour ainsi dire la pierre de touche de tout véritable musicien.

Comme on a raison de ne jamais négliger la Première Symphonie de Beethoven ! Toute parfumée encore de la grâce légère et enjouée, de la jeunesse souriante de Mozart, ce n'est pas la moins charmante des neuf sœurs. Et avec la finesse, la délicatesse, la jolie couleur d'une exécution comme en sait donner l'orchestre que dirige Désiré Defauw, c'est un régal exquis que cette page. Avec un tel maître, point de recherche d'archaïsme, mais la simple lumière sur ce qui est déjà Beethoven. Il faut donc louer le soin qu'il mit à imprimer à cette Première Symphonie tout son caractère et à montrer tout ce qui s'y trouve déjà en puissance, les instinctives volontés de Beethoven, de s'élever déjà de l'influence mozartienne.

Il faut louer aussi sans la moindre réserve M. Désiré Defauw pour son exécution de la Deuxième Symphonie dont il a traduit chaque nuance avec une délicatesse et un goût exquis. De cette Deuxième Symphonie, il a fait sentir toute la lignée mozartienne et il a rendu le final si brillant qu'on pouvait le croire frère de l'Ouverture des Noces de Figaro ; il a eu raison d'insister sur cette grâce des premières symphonies de Beethoven, grâ-



LUDWIG VAN BEETHOVEN

ce dont les traverses de la vie n'ont pas souvent permis à Beethoven de retrouver l'épanouissement : même dans la Quatrième, même dans la Septième (on le constatera au cours des prochains cycles), il y a des relents de souffrance et de douleur fugitifs, mais perceptibles comme une sorte de spasme qui étrangle la joie. A l'époque de la Deuxième Symphonie, la douleur n'a point encore marqué Beethoven.

Grande et magistrale s'il en fut, la Symphonie héroïque terminait le premier cycle beethovenien. De point en point, son émotivité éloquente nous fut détaillée par l'intermédiaire de la sûre baguette de Désiré Defauw, qui préside avec une autorité sans pareille à ces heures d'art musical. Il la fit se déployer en sa belle ordonnance, il en fit apparaître nettement la plénitude, donnant à chaque détail et à chaque élément la possibilité d'émerger avec une sorte de familiarité majestueuse et d'étrange proximité. Au surplus, netteté et précision remarquables, sans emphase ni boursofflure, les coups d'archet du quatuor semblant réglés avec une ponctualité mathématique, la sonorité des cuivres atteignant dans la Finale, au pathétique par la discipline et l'homogénéité, faite d'un savant dosage des timbres, dont ils firent preuve.

La Symphonie héroïque ainsi jouée, quelle merveille ! Dès les deux accords qui ouvrent l'Héroïque et qui la situent, on sent tout de suite, sous la baguette de Désiré Defauw, que l'exécution sera magistrale. Jamais aussi clairement qu'hier soir, avons-nous perçu que de la manière dont ces deux accords s'érigent et sont scandés dépend l'exécution de toute la Symphonie. Le thème qui leur succède ne sera en effet pleinement lui-même que s'il vient sourdre de cette altitude et de cet élargissement du silence. Et non seulement ce thème, mais tous ceux qui suivront, à travers les quatre "mouvements" de l'œuvre.

Initiale, frémissante netteté avec laquelle Désiré Defauw suggéra l'intonation de tout cela. Et quelle magnifique épopée ce fut que la Marche Funèbre ! Nous eûmes là une impression inoubliable. Et puis on sent si bien que dans tout cela il n'y a que sincérité et foi ! D'aucuns trouvent trop long ce second morceau et voudraient que quelque audacieux osât, un jour, pratiquer certaines coupures. Ce serait un sacrilège que se sent incapable de commettre Désiré Defauw (on a maintenant son avis sur ce point), et, avec lui, tous ceux qui, parmi les "suprêmes" interprètes de Beethoven, font la joie de tout le monde musical.

Quoiqu'il en soit, revenons à l'exécution de la Marche Funèbre : Désiré

Récital annuel

Petites Ballerines de Louise Masson

L'on ne demande pas à un profane de l'art ce qu'il pense d'un ballet mais ce qu'il a senti, et son impression risque d'être juste, car dans le défaut même qui lui interdit de juger une forme du Beau si subtile à estimer pour la multitude de ses principes et l'interférence de la musique, de la danse, du costume et du décor, il croit recueillir une certaine fraîcheur de l'âme qui l'ouvre d'autant mieux à une perception intime et directe qu'elle est moins bannie par des succès ou des préférences trop techniques.

Le caractère même du récital des élèves de Mademoiselle Louise Masson facilitait à merveille ce désir de goûter simplement les choses compliquées de la chorégraphie. Ce fut une réunion que j'appellerai familiale : il n'y avait là que des amis venus par sympathie, mais à la fin de la soirée cette sympathie plutôt indulgente était devenue enchantement et s'exprimait par une admiration émue.

C'était déjà étonnant qu'une jeune fille de vingt ans eût réussi à former une école de ballerines aussi sûres de leur souplesse ; mais qu'elle eût elle-même créé la chorégraphie et la mise en scène avec une réelle maîtrise comme avec le charme intact de sa jeunesse, voilà qui donne au succès de Mademoiselle Masson ce cachet du triomphe initial d'une carrière artistique, du premier fruit d'un pénible et personnel mérite.

Le programme n'était pas sans défaut. Les exercices de barre au début étaient difficiles pour des fillettes qui manquaient de la décision de leur compagne dirigeante, Mlle Micheline Lesage. L'on pouvait ne pas retrouver dans l'interprétation chorégraphique de l'Appassionata le sens qu'on croyait dégager de Beethoven : il y aurait un tour de force à traduire intégralement une œuvre de génie. Les danseuses ne semblaient pas dignes de la grâce que leur témoignèrent leurs partenaires.

Il n'y a plus maintenant qu'à féliciter. Je voudrais signaler, parmi les toutes jeunes ballerines, Mlle Lucie Caumartin dont le rôle de Sylphe fut très apprécié et qui remporta le prix accordé à l'élève ayant fait les plus rapides progrès pendant l'année. Mlle Louise Barsalou fut la révélation de la soirée.

Remarquable dans la "Recréation" et la "Danse paysanne", où Mlle Caumartin et Denise Gérin-Lajoie la soutenaient brillamment, elle fut tout à fait extraordinaire à la "Valse Bleue", demandée en rappel. Cette enfant savait exercer par sa gentillesse et inconsciente calinerie toutes les séductions de l'âme féminine. Je lui souhaite de garder ce naturel que le cœur doit défendre contre l'âge, et ce don indéfinissable et rare d'être femme. J'oubliais une "Danse du vieux pirate", très habilement rendue par Mlle Denise Gérin-Lajoie.

Et nous arrivons aux morceaux de plus grande envergure, et aux ballerines qui paraissent contredire à leur qualité de petites. Il y a d'abord Mlle Isabelle Baudoin dont les évolutions par leur forme et leur aisance l'apparentaient aux artistes de profession : c'était la plus classique des danseuses. La "Danse russe" de Mlle Madeleine Grenier et sa partie dans les "Naïades" dénotaient chez elle beaucoup de pouvoir expressif ; Mlle Madeleine Bruchési plut beaucoup dans le "Tango argentin". Il nous reste à féliciter une des plus jolies ballerines, Mlle Yvette Gérin-Lajoie, qui, malgré son jeune âge, dominait la "Grande Valse", de la fin.

De cette soirée qui s'éloigne parmi les

Defauw, la nuance d'une façon très expressive : le pas est hésitant, d'abord, comme accablé ; il se raffermi ensuite avec courage... pour retomber dans sa première détresse. Et si l'on fait le point entre les divers morceaux, l'Allegro se déploie comme une image de l'essor héroïque en deça de la méditation de la mort. De sorte que la Marche Funèbre figure la mort de tout homme, telle que tout homme peut la transmuter au fond de lui-même en méditation héroïque. Si bien, que sont enfin rendus possibles le Scherzo et le Finale ; c'est alors l'élan d'héroïsme par delà toute vision de la mort ; on sent aussi les fulgurations d'une joie conquise et les vastes clartés tout d'un coup découvertes. Encore une fois, l'interprétation de Désiré Defauw suggéra l'intonation de tout cela. Et quelles joies nous sont réservées au cours des prochains cycles ! Le deuxième aura lieu vendredi : on entendra alors l'Ouverture "Caroline", la Quatrième Symphonie en Si bémol ; le Chant élégiaque, avec un quatuor de voix et orchestre de cordes ; enfin, la Cinquième en Ut mineur.

Dominique Laberge

joies passées, il se dégagera toujours, comme sa marque particulière, une sorte de parfum féminin, la touche délicate de sa réine. Tout s'imprégnait d'un charme discret et fin ; chaque danse révélait, par sa douceur et son vague trouble, la jeune fille qui l'avait conçue. Les costumes même trahissaient la main qui les avait dessinés. Il faudrait beaucoup citer ; contentons-nous de mentionner l'effort classique des "Naïades" et la fresque de "L'Appl de la forêt". Lorsqu'au dernier tableau apparaissait la divinité dont la présence attendue animait tous les mouvements de la mythologie, de la nature et de l'humanité, c'était la Fée de cette œuvre, la magique Louise Masson qui se livrait à nous dans sa beauté souveraine avec la vie même de son âme, l'art dont elle nous vivifiait.

J. B.-B.

À L'AFFICHE

Au Princess

La comédie "Reaching" for the Sun", que le cinéma Princess présentera, vendredi prochain, réunit à la tête de la distribution les noms de Joel McCrea et d'Ellen Drew.

Le film raconte les mésaventures d'un jeune employé d'une usine d'automobiles de Détroit. Ses rudes manières éloignent tout d'abord une fille de table d'un wagon-restaurant, mais sa franchise finit par lui plaire. William A. Wellman, qui connaît à fond l'art d'entremêler les épisodes comiques aux épisodes tragiques, a dirigé ce film.

Joel McCrea épousera Ellen Drew, la fille de table, mais elle ne le comblera pas. Quelque chose lui manque encore : une voiture. Il en oubliera quelque peu son épouse, et finira même par la rendre jalouse de cette voiture idéale.

Au Capitol

"Footsteps in the Dark", dont les vedettes sont Errol Flynn et Brenda Marshall, passera à l'écran du cinéma Capitol, vendredi prochain. L'auteur de romans d'aventures se trouve lui-même le héros d'une histoire intéressante. Il publie ses romans sous un nom d'emprunt, mais comme chacun reconnaît les modèles des personnages, il s'attire les soupçons de sa femme et d'une belle-mère peu commode.

L'auteur a de plus la mauvaise idée de trouver lui-même les auteurs d'un crime. Il doit d'abord gagner la confiance d'une danseuse de music-hall, mais, au moment où tout va bien, la danseuse est tuée et il est accusé. Pourtant, il réussira à sortir de cette situation embarrassante et rassurera sa femme en lui révélant qu'il est l'auteur des romans qui l'inquiètent.

Cinéma Impérial

A compter de vendredi prochain, la direction du cinéma Impérial mettra à l'affiche deux nouveaux films : "High Sierra", avec Humphrey Bogart et Ida Lupino, et "You're the One", avec Bonnie Baker et Orrin Tucker.

Roy Earl, le héros de "High Sierra", est un jeune bandit qui espère enfin pouvoir changer sa façon de vivre. Il est libéré sur parole, grâce à l'influence du chef de sa bande. Celui-ci ne veut pas le laisser libre, et il exige qu'il s'acquitte de sa dette par un autre vol. Il doit se rendre en Californie et atteindre

L'Horaire du Film

Au S.-Denis : "Messieurs les Ronds de cuir" à 1.05, 4.51 et 8.37 ; "Le Bossu" à 2.29, 6.15 et 10.01.

Cinéma de Paris : "De Mayerling à Sarajevo" à 11.44, 2.07, 4.30, 6.53 et 9.10.

LOEW'S

"Back Street"

11 h. 40, 2 h. 16, 4 h. 52, 7 h. 28, 10 h. 04.

"International Forum"

11 h. 11, 1 h. 47, 4 h. 32, 6 h. 59, 9 h. 35.

CAPITOL

"I See Ice"

11 h. 17, 2 h. 02, 4 h. 47, 7 h. 32, 10 h. 17.

"Street of Memories"

10 h. 00, 12 h. 45, 3 h. 30, 6 h. 15, 9 h. 00.

PRINCESS

"Bad Man"

11 h. 36, 2 h. 17, 4 h. 58, 7 h. 39, 10 h. 20.

"Scotland Yard"

10 h. 15, 12 h. 56, 3 h. 37, 6 h. 18, 8 h. 59.

A St-Sulpice

"Survivance"

Sous le haut patronage de Son Honneur le Maire de Montréal et de Mme Raynault, avait lieu hier soir à la Salle Saint-Sulpice, une soirée-bénéfice au profit de l'œuvre "Nos Berceaux en Terre de Colonisation", sous le titre de "Survivance". Mme Suzanne Paquette-Goyette présente ses élèves du Conservatoire Lassalle dans des monologues et des petites pièces. Mme Francoise Gaudet-Smet fit une vibrante apologie de la terre et un appel en faveur de l'œuvre des berceaux.

Les élèves de Mme Suzanne Paquette-Goyette font preuve d'un beau naturel, ce qui est une qualité des plus rares chez nos jeunes élèves en diction. Une petite pièce en un acte intitulée "Les compagnons invisibles", fut jouée avec sentiment et justesse. Pièce originale présentée dans un très joli décor.

Mme Gaudet-Smet nous parla des arrivants en terre de colonisation, de ceux qui peinent pour posséder un coin de terre bien à eux. Mais ceux qui demandent notre aide sont surtout ces tout-petits qui viennent au monde dans une grande pauvreté. Pour eux, Mme Flore Chaput, fondatrice de l'œuvre, fit également appel à notre charité.

Mlle Claude Duguay se fit applaudir dans des œuvres de Chopin et de Debussy, exécutées au piano avec beaucoup de talent. Quelques morceaux de chant terminèrent le programme.

Le moment propice pour faire sauter un coffre-fort et remettre au chef l'argent qui le libérera. Il rencontre une jeune fille dans les montagnes qui le supplie de ne pas voler, mais son passé l'enchaîne et amènera sa perte.

Le second film, "You're the One", est une comédie musicale.

ARCADE

Antoinette GIBOUX - Jaque CATELAIN

François ROZET

"LE PLUS BEL AMOUR"

de Mme Yvette Mercier-Gouin

Réservez vos billets à : FA. 1104

LOEW'S

A l'affiche

Charles BOYER

MARGARET SULLIVAN

"BACK STREET"

PALACE

2e semaine

Alice FAYE - Don AMECHE

Carmen MIRANDA

"That Night in Rio"

PRINCESS

A l'affiche

WALLACE BEERY

"THE BAD MAN"

"SCOTLAND YARD"

CAPITOL

A l'affiche

GEORGE FORMBY

"I See Ice"

"Street of Memories"

IMPERIAL

2 derniers jours

Gary GRANT - James STEWART

Katherine HEPBURN

"THE PHILADELPHIA STORY"

— 2e attraction —

"YESTERDAY'S HEROES"

CINÉMA de PARIS

10e semaine

EDWIGE FEUILLÈRE

JOHN LODGE dans

"De Mayerling à Sarajevo"

ST-DENIS

LES FAMEUSES AVENTURES DE LAGARDE

"LE BOSSU"

ROBERT VIDALIN

avec LUCIEN BAROUX

M.M. les ronds de cuir

avec LUCIEN BAROUX



DÉSIRÉ DEFAUW

Montréal et Wall Street perdent du terrain

BOURSE de MONTREAL

Il s'est fait tellement peu d'affaires à la Bourse de Montréal, que les cours n'ont pu être soutenus. — Le résultat est que l'allure a été généralement à la baisse avec Bell touchant un nouveau fond.

La faiblesse a dominé la Bourse de Montréal, aujourd'hui. Les mines furent particulièrement affectées, mais il y eut des reculs ailleurs. Dans le groupe des mines métalliques, International Nickel à 31 1/2 et Smelters à 33 1/2 reculèrent tous deux de 1-2 point et Noranda à 51 3/4 perdant 1-4 de point.

Bell Telephone a touché un nouveau fond à 148, les agents de change disent que la cause en est due aux nouveaux impôts qui frappent les appels interurbains.

Les autres titres en recul comprenaient Imperial Oil en baisse de 1-8 à 9 1-8 et Distillers Seagrams à 20 en perte de 1-4 de point.

Il ne s'est rien fait qui vaille, sur le Curb. Les stocks inscrits comprenaient Hiram Walker à 19 3/4, Donnacona "A" à 3 1-2 et Abitibi ordinaire à 75 cents, tous inchangés de la veille.

Dans le compartiment minier le volume des échanges fut insignifiant et les changements de prix presque nuls.

Cours fournis par la firme L.-G. BEAUBIEN & CIE

Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
Bell Telephone	148	..	..
Brazilian T.L.	5 1/2	..	..
Can. N. Pwr.	6 1/2	..	..
Can. C. & F. pr	21 1/2	..	..
Can. Ind. A.L.B	2	..	..
Dist. Corp. S.	20	..	..
Int. Nickel	32	..	..
Mont. L. H.	24	..	..
Mont. Tram.	24	..	..
Nat. Brew.	21 1/2	..	..
St. L. P.M. pr	33	..	..
Shawinigan W.	13	..	..
Steel Co.	64	..	..
Steel Co. pr.	68 1/2	..	..
BANQUES			
Royale	150 1/2	..	..

Canadian Malartic a augmenté son profit

La production de Canadian Malartic Gold Mines, Ltd., pour le trimestre terminé le 31 mars 1941 s'élève à \$317,364 (moins les frais de manutention: \$3,744), provenant de l'usage de 70,204 tonnes de minerai, contre \$277,769 (moins les frais de manutention: \$3,360) et 61,659 tonnes de minerai le trimestre correspondant de 1940. Le bénéfice d'exploitation se traduit par \$98,736, au lieu de \$91,341, déduction faite de tous frais excepté la dépréciation.

Dans son rapport sur l'exploitation de la mine pendant le premier trimestre de 1941, l'ingénieur conseil, M. E.-V. Neelands, dit ceci: "Pendant le trimestre, la compagnie a usiné 780 tonnes de minerai par jour, ce qui accuse une diminution. La teneur moyenne est cependant plus élevée et le coût de revient aussi a augmenté, surtout à cause de l'accroissement des frais de développement."

"On a complété le percement et l'outillage de la galerie de roulage au niveau de 750 pieds jusqu'au puits No 3 et on traite maintenant du minerai extrait à cet endroit."

"On a allongé la descente du massif 708 au niveau de 1,140 pieds et on continue les travaux de développement aux niveaux de 1,090 et de 1,125 pieds. A ces niveaux, on n'a pas encore mis à jour le minerai."

"Au niveau de 625 pieds, 1,812 pieds à l'est du puits No 1, le sondage au diamant a abattu 26.6 pieds de minerai, d'une teneur moyenne de 0.15 once d'or."

"On a percé, sur une longueur de 200 pieds, la galerie 701 à l'est du massif 708, au niveau de 875 pieds. Deux trous de sonde à cet endroit ont révélé la présence de minerai d'une teneur moyenne inférieure. On poursuit le percement de la galerie."

"Afin d'augmenter la production à 1,000 tonnes par jour, on a autorisé l'achat de l'outillage nécessaire."

"Pendant ce trimestre, le coût de revient s'élève à \$2.85 par tonne usinée."

Bourse de Toronto

TORONTO, 30—(P.C.) — Le nouveau budget n'a pas eu d'effet sur la Bourse de Toronto, aujourd'hui. Les affaires se font comme d'habitude, au ralenti et on ne signale presque pas de changements de prix.

Dans l'industriel on a enregistré des gains pour Steel of Canada privilégié et Consolidated Paper pour faire contre-poids à des reculs pour C. P. R., Dominion Bridge et Bell Telephone.

Dans les mines d'or, McKenzie et San Antonio étaient en hausse de 2 à 4 cents et les autres titres inchangés. Nickel était légèrement plus faible et les pétroles de l'ouest, inchangés.

MINES NON INSCRITES

Cours fournis par LESLIE & Co.

Valeurs	Offre	Dem.
Abbeville	..	2
Albany River	..	6
Amal. Kirk	7	8
Area	3	4
Argosy	6 1/2	7 1/2
Athona (old)	1	2
Barber Larder	1 1/2	2 1/2
Beaucourt	8	10
Beresford	1	2
Big Master	1 1/2	2 1/2
Bilmac	..	2
Brock Gold	36	39
Cadillac Exp.	2	4
Can. Pandora	1 1/2	3
Capital Rouyn	1	..
Central Man.	2	3
Cheminis	3	4
Chibmac	..	1
Ciervo	..	3
Courmor New	10	15
Crow Shores	5	6
Cunipeau	..	2
Dempsey Cadillac	..	1 1/2
De Santis	17	19
Dubuisson	..	17
East Lacom	..	1
Elmos	6	8
Franco Oils	15	20
Fontana	1	2
Hiawatha	4	5
Hugh Pam	6	7
Hutchison Lake	1	2
Iroquois	3	6
Keora	2	3
Lacom	1	1 1/2
Lake Dufault	15	17
Lake Geneva	6	..
Lake Rowan	3	5
Lander	..	10
L. L. Lagoon	1	3
Leroy Mines	..	1
Louvre	..	1 1/2
Lowery Pete	13	16
Magnet Consolidated	77	82
Martin Lake	17	..
Martin Bird	2 1/2	3 1/2
Memarmac	35	40
Moffatt Hall New	1 1/2	3
McEellan	20	25
Mosher Long Lac	4	6
National Malartic	28	30
Negus	65	75
Norbeau	16	24
Norlake	..	1 1/2
N. A. Molybdenum	..	6
Obalski	1	3
Oklend	4	5
O'Leary Malartic	2	3
Opemiska Copper	2 1/2	4
Oriole	1	2
Orpitt	8	9
Pan Canadian	6 1/2	9
Pascalis	32	35
Plains Pete	..	10
Porcupine Lake	4	6
Polaris	7	9
Pontiac Rouyn	2	4
Predor	4 1/2	5 1/2
Privateer	45	48
Proprietary	2.45	2.75
Que Eureka	1	..
Quebec Manitou	5	7
Rand Malartic	8	10
Red Gold	..	3
Ribago New	..	1
Rose Gold New	6	10
Routhier Cadillac	..	1 1/2
Rouyn Reward	..	1
Rubec	..	1
Sachigo River	2.25	3.00
Scott Chiboug	1	2
Shawmaque	..	5
Shenango	2	3
Siscoe Extn Gold	1 1/2	2
Smelters Gold	1	2
St. Pierre Cad.	..	8
Springer Sturgeon	16	18
Thompson Cadillac	1	2
Tibbelsmont Island	..	1
Tonawanda	..	1
Union Mining	3	4
Val D'Or Minerais	..	50
Walker Patricia	..	1
Wasu	3 1/2	5 1/2
Wawbano	..	1
Wells L. L.	15	..
Westwood Cadillac	1	2
Winoga	1	3
Woco	3	4
Young Davidson	24	26

Dividendes payables

Agnew-Surpass Shoe Stores, 1 3/4 pour cent par action privilégiée, payable le 2 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Canada Crushed Stone Ltd., 10 cents par action, payable le 30 juin aux actionnaires inscrits le 15 juin.

Hollinger Consolidated Gold Mines, Ltd., dividende régulier de cinq cents par action, payable le 20 mai aux actionnaires inscrits le 6 mai.

Crow's Nest Pass Coal Company, Limited: \$1.50 par action, payable le 2 juin aux actionnaires inscrits au 2 mai.

Consolidated Diversified Standard Securities, Limited: 37 1-2 cents par action privilégiée rachetable (non-cumulatif), payable le 16 juin aux actionnaires inscrits au 31 mai.

East Malartic Mines

Durant le mois de mars, East Malartic Mines a usiné 46,099 tonnes de minerai d'une valeur totale de \$270,620, comparativement à 42,489 tonnes de minerai et \$221,760 pendant février et 45,701 tonnes valant \$310,056 en mars l'an dernier.

Dans son rapport sur l'exploitation de la mine, le vice-président, M. J. P. Norrie, dit ceci: "Les travaux de développement aux niveaux inférieurs ont mis à jour du minerai d'une teneur moyenne satisfaisante. Le sondage au diamant en surface a découvert un massif de minerai d'une longueur de 480 pieds, à l'est du front d'abattage le plus à l'est du niveau de 485 pieds, et d'une largeur de 48 pieds; ce minerai a une valeur moyenne de \$6. Le sondage dans la zone de contact plus à l'est se poursuit et donne des résultats encourageants."

L'usine a traité 46,099 tonnes de minerai d'une valeur moyenne de \$5.18. L'extraction a été de 95.12 pour cent.

BOURSE de NEW-YORK

Le marché de New-York procède avec prudence et timidité et le volume des échanges se contracte sensiblement. — Quelques avionneries sont en évidence, mais le reste de la liste est hésitante.

NEW-YORK, 30. (P.A.) — Quelques titres d'avionneries ont fait des gains pour prendre l'avant-scène d'un marché autrement irrégulier. Vers midi, les changements se résument à la fraction de point sur des échanges assez rares et de peu d'importance.

A tendance de hausse on notait United Aircraft, Sperry, Allied Chemical, Du Pont, Union Carbide et Woolworth. Les titres en recul comprenaient Republic Steel, Youngstown Sheet, Chrysler, Eastman Kodak, International Nickel et Westinghouse.

Les mouvements de U.S. Steel étaient irréguliers, en dépit du fait que le rapport trimestriel accuse le plus fort profit depuis 1929.

La clientèle continue de faire preuve de timidité et même de crainte au sujet de la situation en Europe et de la perspective d'augmentations de taxes.

Les obligations sont irrégulièrement en hausse tandis que les prix des denrées sont instables.

Le budget impressionne mais il n'effraie pas

L'effort de guerre au Canada exigera que le gouvernement contracte de gros emprunts, qu'il impose de lourdes taxes et qu'il force les consommateurs à se priver, surtout ceux dont le train de vie est plus élevé que la moyenne, a dit M. Wallace R. Campbell, président de Ford Motor Co. of Canada, Ltd., dans son rapport aux actionnaires lors de l'assemblée annuelle.

Tous ces sacrifices, que le peuple canadien peut accomplir, auront leur récompense dans la part que celui-ci aura prise dans la victoire future, ajoute M. Campbell.

Le fait que le gouvernement doit trouver, soit par des emprunts, soit par des taxes, \$2,600,000,000 durant l'année financière courante pour la poursuite de la guerre et en plus des dépenses ordinaires, impressionne peut-être, mais n'effraie personne.

Le revenu national, qui atteignait \$3,900,000,000 par année, pour les trois années 1937, 38 et 39, s'élèvera cette année, croit-on, à \$5,950,000,000, a continué M. Campbell. En utilisant la main-d'œuvre et les ressources dont, entièrement ou partiellement, on ne se servirait pas, on s'attend que cette augmentation du revenu national en temps de guerre paye les quatre-cinquièmes des frais de guerre de la présente année.

Il restera, pour fins non militaires, un revenu national d'environ \$2,350,000,000 lequel, bien que de 14 p.c. moindre que ceux des années 1937, 38 et 39, est à peu près égal à la moyenne de 1935-36.

En 1941, le revenu national per capita haussera considérablement, à cause de l'augmentation de l'embauchage et des gages; la part de la main-d'œuvre industrielle en sera ainsi accrue et celle des classes moyennes et riche, à la suite d'une taxation croissante, diminuera.

L'embauchage de toute la main-d'œuvre et l'utilisation de tout l'outillage servant à la production, permettront au gouvernement d'enlever du budget national les frais de déficits des chemins de fer et de chômage. Il sera possible d'effectuer d'autres économies dans l'usage que l'on fera du revenu national, en réduisant les frais inutiles ou que l'on peut remettre à plus tard, comprenant les placements de capitaux par le gouvernement ou par les particuliers.

SUR LE CURB

Cours fournis par la firme L.-G. BEAUBIEN & CIE

Ouv.	Haut	Bas	11 h. 15
Boaharnois	9 1/4	9	..
B. C. Packers	10 1/4	..	..
Can. Brew. pr.	22 1/2	..	..
Don. Paper A.	3 1/2	..	..
Fairchild Air.	7	..	..
Ford Mot. A.	15 1/4	..	..
MINES			
Artfield G.M.	4	..	..
Central Cad.G.	.95	..	..
Sladen Mal. M.	.21	..	.20
HUILES			
Dalhousie Oil.	.20	..	..

BOURSE DE CALGARY

Cours fournis par GEO. BEAUSOLEIL & CIE

Admiral	4 1/2	4 3/4
Alberta Pacific	..	7 1/2
Anacanda	4	8
Command	..	15
Commonwealth	..	19
Commonwealth	..	20
Davies Pete	..	12 1/2
Extension	12	13
Firestone	3 1/4	..
Foundation	9 1/2	..
Home Oil	1.68	1.80
Merland	1	..
Mill City	4 1/4	5
Model	..	12
Monarch	5	..
National Pete	..	4 1/2
Okalta Common	..	46
Phillips Pete	2 1/2	5
Richfield	..	1 1/2
Royal Canadian	3 1/2	..
Royal Crest	8	..
Share Royalties	4	..
Spooner	..	2
Spy Hill	..	5 1/2
Sunset	..	10 1/4
Three Point	..	2 1/2
Turner Valley	..	8
United Oil	3	6
Vulcan Brown	24	..
Wellington	3	..
West Flank	2 1/4	2 1/2
Hors-Isates:		
Calgary & Edm.	1.12	..
Lethbridge	1	1 1/2
Madison	..	1

Le commerce dans Québec

Le commerce continue de se maintenir à un haut niveau et tous les rapports indiquent que dans la plupart des cas il est substantiellement meilleur que l'an dernier, d'après le relevé de Canadian Credit Men's Trust Association (division du Québec pour la semaine dernière).

Les marchands attendent avec intérêt le discours du budget.

La température clémente a eu un effet stimulant pour les achats du printemps. Les ventes des magasins à rayons en mars ont fait un gain de 17 pour cent par rapport à 1940, en dépit du fait qu'il y a un an, la fête de Pâques tombait dans ce mois. L'indice du coût de la vie en mars était de 3.6 points plus élevé qu'en mars 1940.

Les raffineries de sucre sont plus occupées, vu l'ouverture du fleuve à la navigation.

Les usines de textile ont d'importantes commandes à remplir. La fermeture du marché américain pour un certain nombre de produits du textile a ouvert de nouveaux débouchés aux ateliers canadiens.

Les feronnies sont de même très occupées, particulièrement à cause de la forte demande pour les outils de jardinage et autres.

L'industrie de la construction continue de faire de très bonnes affaires.

Le commerce d'épicerie est meilleur qu'il y a un an. Les produits en conserve sont en très bonne demande.

Les recouvrements sont satisfaisants.

Importantes promotions



On vient d'effectuer d'importantes changements à la compagnie Thompson Products, de St-Catharines, Ontario. De gauche à droite, MM. J.-C. Wilson, directeur et vice-président en charge des ventes; Fred Alcock, directeur et vice-président en charge de la production; J.-R. Leach, directeur et assistant secrétaire-trésorier. Ces changements deviennent effectifs immédiatement.

AVIS LEGAUX

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 198478 — W. R. Brock Limited, Demanderesse, vs D. & B. Glense, Défendeurs.

Le 9ième jour de mai 1941 à 12 heures (midi) à la place d'affaires des défenseurs au No 1449 rue St-Alexandre, Ch. 503 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits Défendeurs, saisis en cette cause, consistant en coffre-fort, bureau, chaises, marchandises sèches, etc.

Conditions: Argent comptant. J.-A. LAUZON, H.C.S.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 198478 — W. R. Brock Limited, Demanderesse, vs D. & B. Glense, Défendeurs.

Le 9ième jour de mai 1941 à 10 heures de l'avant-midi à la place de stockage des défenseurs au No 39 Est, rue Notre-Dame Ch. 4 en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets des dits Défendeurs saisis en cette cause, consistant en une balance, stand en bois, comptoirs, marchandises sèches.

Conditions: Argent comptant. J.-A. LAUZON, H.C.S.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 132201 — A. Masson, demandeur, vs A. Lavoie, défendeur.

Le 9ième jour de mai 1941 à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit Défendeur au No 1419 rue Lasalle en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit Défendeur saisis en cette cause, consistant en commode, table, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. J.-A. LAUZON, H.C.S.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 198909. The Lefroy Company Limited, demanderesse vs Diamond Recreation Club Inc., de Montréal, défenderesse.

Le 9ième jour de mai 1941, à onze heures de l'avant-midi à la place d'affaires de la dite défenderesse au No 1426, rue Stanley, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de la dite défenderesse, saisis en cette cause, consistant en tables, fauteuils, chaises, radio, frigidaire, fixtures, etc.

Conditions: Argent comptant. J. H. Dockstadter, H.C.S.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 199115. Canada Fur & Supply Corp., demanderesse, vs A. Chevalier, défendeur.

Le 9ième jour de mai 1941, à dix heures de l'avant-midi à la place d'affaires du dit défendeur au No 1126, rue Bernard ouest, en la cité d'Outremont district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause, consistant en manteaux de seal, manteaux de chat-sauvage, manteau de mouton de Perse, manteaux de fourrures assorties, etc.

Conditions: Argent comptant. Louis GERTSMAN, H.C.S.

Province de Québec — District de Montréal — Cour Supérieure — No 129184. Charles Fontaine, demandeur vs Raymond Bouthillier, défendeur.

Le 9e jour de mai 1941, à onze heures de l'avant-midi au domicile du dit défendeur au No 6937 rue Du-rocher, en la cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets du dit défendeur, saisis en cette cause consistant en 1 camion International et acc., radio, meubles de ménage, etc.

Conditions: Argent comptant. Bernard GOYETTE, H.C.S.

Avis aux créanciers de la première assemblée sur cession

Province de Québec, District de Montréal No 148

COUR SUPERIEURE

"En faillite"

Dans l'affaire de la faillite de: CORNELIUS HEBERT, faisant seul affaires sous les nom et raison sociale de: "CREMERIE ST-TIMOTHEE", St-Timothée, Co. Beauharnois, Qué.

AVIS est par les présentes donné que Cornélius Hébert, de St-Timothée, Co. Beauharnois, Qué., a fait cession de ses biens le vingt-huitième jour d'avril 1941, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7ième jour de mai 1941, à 10 heures de l'avant-midi, au bureau du séquestre officiel, Chambre 31, Palais de Justice, Montréal.

Pour avoir le droit de voter à ladite assemblée, il faut que les preuves des réclamations et les procurations soient déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Dominion Steel est affecté par l'impôt

Rendement des valeurs

Cours fournis par L.-G. BEAUBIEN & CIE
Agents de Change
50-61, rue St-Jacques, Montréal.

Taux	Prix	Ren.
Asbestos "nouveau"	1.60	18 1/2
Assoc. Brew.	1.55	15 1/2
Bell Telephone	8.00	15 1/2
B. A. Oil	1.00	16 1/2
B.C. Power "A"	2.00	23
Build. Prod. "A"	1.70	15
Can. Mailing	2.00	36 1/2
Can. North Power	1.90	7
Can. Bronze	1.50	35
Can. Vinegar	1.40	35
Can. Westinghouse	1.50	51 1/2
Can. Cottons	1.20	107
Dom. Bridge	1.20	22 1/2
Dom. Glass	8.00	115
Dom. Textile	5.00	74
Ford of Canada "A"	1.00	15 1/2
Electrolux	1.80	7
Crown Cork	2.00	29
Imperial Oil	1.50	9 1/2
Royalite	1.00	19 1/2
Imp. Tobacco	1.20	12 1/2
Int. Nickel	2.00	32
Int. Paper	1.00	14 1/2
Lang John A	1.70	10
Mont. Power	1.50	22 1/2
Nat. Breweries	2.00	22 1/2
Niagara Wire	1.00	20
Ogilvie	1.00	20 1/2
Ottawa Power	1.00	8
Page Hersey	3.25	100
Quebec Power	1.00	11 1/2
Shawinigan	1.00	13 1/2
Sou. Can. Power	1.00	9 1/2
St. Lawrence Fl. +50	1.00	19
Steel of Canada	3.00	65
Walker-Gooderham	4.00	40
Wills	1.00	16 1/2
Nat. Steel Car.	2.00	37
Beld. Oort	4.00	90
Can. Gen. Electric	6.00	220
C.I.L. "B"	7.00	182
Dist. Seagrams	2.22	20 1/2

BANQUES

Montréal	8.00	181 1/2	4.44
Nouvelle Ecosse	12.00	280	4.29
Can. Nationale	8.00	145	5.52
Royale	8.00	153	5.23
Commerce	8.00	152	5.26
Dominion	10.00	185	5.41

ACTIONS DE PRIORITE

Calgary Power	6.00	100	6.00
Assoc. Brew.	7.00	110	6.36
Can. North Power	7.00	97	7.22
Can. Celanese	7.00	115	6.09
Can. Cottons	6.00	115	5.22
Dist. Seagrams	5.00	95	5.26
Dominion Coal	1.50	19	7.89
Dom. Glass	7.00	150	4.67
Dom. Textile	7.00	152	4.61
Goodyear	2.50	55	6.02
Howard Smith	6.00	99	6.02
Int. Power (7%)	6.25	87	7.16
Jamaica Pub. S.	7.00	128	5.47
Lake of the Woods	7.00	110 1/2	6.35
McColl Frontenac	6.00	93 1/2	6.42
Nat. Breweries	1.75	36	4.86
Ogilvie	7.00	155	4.52
Pennams	6.00	120	5.09
Power Corp.	6.00	91	6.59
Saguenay Power	5.50	104	5.29
South Can. Power	6.00	98	6.12
Steel of Canada	3.00	69	4.35
Tuckett	7.00	145	4.83
Melchers Pr	6.00	5 1/2	10.90
West Kootenay	7.00	130	5.38
Walker-Gooderham	1.00	19 1/2	5.06
West. Grocers	7.00	111	6.31
Sher. Williams	7.00	109	6.42
Regent Knitting	1.60	17 1/2	9.14

MINES

Cons. Smelters	1.00	34 1/2	6.52
Bulolo	3.00	17	17.63
Dome	2.00	21 1/2	9.20
Hollinger	1.65	12 1/2	8.62
Hudson Bay M.	2.00	25 1/2	7.84
Lake Shore	2.00	32	10.67
Macassa Mines	3.20	37	10.27
McIntyre	2.00	48	4.15
Noranda	4.00	53 1/2	7.48
Pioneer B. C.	4.00	205	19.51
Siscoe	1.15	56	17.86
Teck-Hughes	4.00	300	15.00
Wright Harg.	4.00	555	12.61
Pickie Crow	4.00	250	16.00
Sylvanite	4.00	250	12.00
Int. Minings	5.00	500	10.00
Bralorne	1.20	975	12.31
Sullivan	0.95	58	15.51

Le bétail sur pied

Les prix des veaux ont monté de 25 et même de 50 cents aujourd'hui aux deux marchés à bestiaux de Montréal, suivant le communiqué du ministère fédéral de l'Agriculture. Les prix des porcs ont été plus fermes et ceux des autres animaux sont restés stables.

Les arrivages se composent comme suit: 97 bêtes à cornes, 1,990 veaux, 23 moutons et 1,156 porcs.

La plupart des quelques bêtes à cornes offertes en vente étaient des vaches. Les vaches de boucherie se vendaient de \$4.50 à \$7, les bonnes vaches \$6.50 et plus, les moyennes de \$5.25 à \$6.25. Les animaux de boucherie et de conserve ont donné entre \$3.50 et \$4.50. Les taureaux communs ont fait \$4.50-\$6.25.

Les jeunes veaux ont rapporté de \$5.50 à \$8. Les bons veaux ont donné \$7.75-\$8, les moyens \$7-\$7.50 et les communs aussi bas que \$5.50. La plupart des veaux étaient de qualité commune à passable et se vendaient en lots mélangés à \$6.25-\$6.50.

Les moutons ont rapporté de \$3.50 à \$6.50, la plupart \$5.50-\$6. Les porcs cabellés (abattus) ont donné \$11.75, ceux nourris et abrévés \$8.75 et ceux livrés par camions \$8.90. Les porcs de première qualité ont donné \$1 de prime par tête et les autres ont subi les rabais habituels. Les truies se sont vendues entre \$5.50 et \$6.50, les meilleures ont donné jusqu'à \$7, pesées vivantes.

L'argent en lingot

LONDRES, 30. (P.A.)—L'argent en lingot a été coté aujourd'hui au cours de 23 1/2 deniers, l'équivalent de 42.62 cents sur la base de \$4.03 la livre sterling, inchangé de la veille.

Obligations

Dominion du Canada

1% 15 mars 1941	102 1/2	100 1/2
1% 15 nov. 1941	102 1/2	100 1/2
1% 15 mai 1942	100 1/2	100 1/2
1% 1er juin 1942	100 1/2	100 1/2
3% 15 oct. 1942	102 1/2	100 1/2
3% 15 oct. 1943	102 1/2	100 1/2
3% 15 oct. 1944	102 1/2	100 1/2
3% 15 oct. 1945	102 1/2	100 1/2
3% 15 oct. 1946	102 1/2	100 1/2
3% 15 oct. 1947	102 1/2	100 1/2
3% 15 oct. 1948	102 1/2	100 1/2
3% 15 oct. 1949	102 1/2	100 1/2
3% 15 oct. 1950	102 1/2	100 1/2
3% 15 oct. 1951	102 1/2	100 1/2
3% 15 oct. 1952	102 1/2	100 1/2
3% 15 oct. 1953	102 1/2	100 1/2
3% 15 oct. 1954	102 1/2	100 1/2
3% 15 oct. 1955	102 1/2	100 1/2

Garanties par le Dominion du Canada

G.T.B. 3% 1962	97 1/2	98 1/2
G.T.P. 4% 1962	108 1/2	110
C.N.R. 2% 1962	100 1/2	101 1/2
C.N.R. 2% 1943	100 1/2	101 1/2
C.N.R. 2 1/2% 1944	101 1/2	102
C.N.R. 2 1/2% 1946	100 1/2	101 1/2
C.N.R. 3% 1944	103 1/2	104
C.N.R. 3% 1945	98	99
C.N.R. 3% 1946	98 1/2	99 1/2
C.N.R. 3% 1947	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1948	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1949	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1950	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1951	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1952	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1953	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1954	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1955	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1956	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1957	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1958	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1959	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1960	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1961	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1962	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1963	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1964	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1965	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1966	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1967	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1968	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1969	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1970	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1971	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1972	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1973	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1974	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1975	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1976	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1977	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1978	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1979	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1980	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1981	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1982	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1983	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1984	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1985	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1986	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1987	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1988	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1989	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1990	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1991	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1992	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1993	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1994	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1995	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1996	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1997	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1998	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 1999	113 1/2	114 1/2
C.N.R. 3% 2000	113 1/2	114 1/2

Provinces

Alberta 4 1/2% 1956	55	57
Alberta 6% 1947	66	70
Col. Britannique 4 1/2% 1953	100	103
Col. Britannique 5 1/2% 1945	101 1/2	103 1/2
Manitoba 4 1/2% 1956	89	91
Manitoba 5% 1954	93	95
Nouv.-Brunswick 3 1/2% 1949	96	98
Nouv.-Brunswick 4% 1948	98	100
Nouv.-Brunswick 5% 1950	102	104
Nouvelle-Ecosse 3% 1956	91	93 1/2
Nouvelle-Ecosse 3 1/2% 1951	97	99 1/2
Nouvelle-Ecosse 4 1/2% 1960	107	110
Ontario 3% 1950	97	99 1/2
Ontario 4% 1952	106	109
Ontario 5 1/2% 1946	111	113 1/2
I.P.E. 3% 1945	95	98
Québec 3% 1947	93	95
Québec 3 1/2% 1955	95	97
Québec 4% 1952	98	100
Québec 4 1/2% 1958	100	102
Saskatchewan 4 1/2% 1960	70	73
Saskatchewan 5% 1950	75	78

Municipalités

Halifax 3 1/2% 1965	94	96
Montréal 4 1/2% 1948	91	93
Montréal 5% 1954	92 1/2	94 1/2
Comm. Métro. de Mt 4 1/2% '61	95	98
Montréal 5% 1954	100	103
Ottawa 3 1/2% 1954	100	103
Québec 4 1/2% 1950	100	103
Saint-Jean 4 1/2% 1971	100	103
Toronto 4 1/2% 1950	110	113
Vancouver 5% 1969	99	102
Westmount 4 1/2% 1954	102 1/2	106
Winnipeg 4 1/2% 1960	101	104

Industries

Abitibi 5% 1953 C. of D.	60 1/2	63
Abitibi 5% 1953	64	67
Acadia Sugar 6% 1954	95	98 1/2
Algoma Steel 5% 1948	102	105
Atlantic Sugar 6% 1951	102	105
Acadia Sugar 4 1/2% 1955	102	105
Bowater's Pulp 5% 1968	89 1/2	94
Brand-Hend. 6% 1958	46	48
B. C. Packers 5% 1953	99 1/2	103
Brown Co. 5 1/2% 1946	48	50 1/2
Burns Co. 5% 1958	54	56 1/2
Can. Cement 4 1/2% 1951	103 1/2	106 1/2
Can. Cannery 4% 1951	100 1/2	103
Can. Int. Paper 6% 1949	103 1/2	106 1/2
Donnacona Paper 4 1/2% 1956	63 1/2	66
Dom. Stl. & Coal 6% 1955	105 1/2	108 1/2
Dom. Woollens 6% 1953	93 1/2	96
Dryden Paper 6% 1949	99 1/2	102 1/2
East. Dairies 6% 1949	76	79
Famous Players 4 1/2% 1951	99 1/2	102 1/2
Federal Grain 6% 1949	98	100 1/2
Fraser Co. 6% 1950	98	100 1/2
Gen. Steel Wares 4 1/2% 1952	100 1/2	103
Gt. Lakes Paper 5% 1955	88 1/2	92
Gypsum & Alab. 5% 1948	98	100 1/2
Indus. Accept. Corp. 4 1/2% 1948	82 1/2	86
Inter-City Bk. 5% 1948	104 1/2	107 1/2
Inter. Paper 4 1/2% 1968	87	90
Inter. Paper Nfld 5% 1968	89 1/2	93
Kingston Elev. 6% 1950	100	103
Lake St. John 5 1/2% 1961	84	87
Lake St. John 5% 1961	55 1/2	59
Maple Leaf Mills. 3-5% '58	69	71 1/2
Massey-Harris 4 1/2% 1954	92 1/2	95
McCorm. & Ont. 6% (long. éch.)	51 1/2	54
McColl Front. 4 1/2% 1949	101 1/2	104
Mersey Paper 5% 1957	82	85
N. S. Steel 3 1/2% 1963	82	85
Reliance Grain 4 1/2% 1952	93	96
Restigouche Co. 6% 1948	96 1/2	99

Les Canadiens délieront leurs bourses pour gagner la guerre

(Suite de la page 13)

nouvelles augmentations, le chiffre de son impôt s'établira à \$675. S'il a deux enfants, le chiffre de son impôt est porté de \$223 à \$450. Passons maintenant aux revenus de \$10,000. L'homme marié qui paie actuellement \$2,070 devra payer \$3,080. S'il ajoute \$1 à ses revenus, il augmentera son impôt de 49 p.c. Le très riche célibataire qui touche un traitement de \$30,000 et qui possède des placements lui rapportant \$470,000, paie actuellement \$362,555; avec les nouveaux impôts, il devra payer \$411,720. Le célibataire dont le revenu impossible dépasse déjà le demi-million et qui augmente de \$1 ses revenus provenant de placements, devra en donner 96 p.c. à l'Etat.

La hausse de l'impôt progressif sur le revenu, et la surtaxe sur le revenu des placements, devront accroître les recettes du fisc de quelque 75 millions de dollars dans une année entière.

DROITS DE SUCCESSION

"J'ai signalé, il y a quelques mois, que le Dominion, en quête de sources de revenus nouvelles et équitables à la fois, serait probablement forcé de recourir aux droits de succession. Nous songeons aujourd'hui à nous engager dans cette voie, et l'un des projets de résolution dont je proposerai l'adoption visera au dépôt d'un bill dont l'objet sera d'établir un nouvel impôt fédéral sur les successions. Les provinces avaient jusqu'ici été seules à exploiter ce domaine, bien qu'elles n'y eussent, pas plus que le fédéral, aucun droit exclusif. Certains gouvernements provinciaux s'y sont engagés plus que d'autres, mais je crois qu'ils ne l'exploitent pas à fond et que le champ est encore assez vaste pour admettre un droit fédéral additionnel et distinct à taux modérés, établi en tenant compte des impôts provinciaux existants. Ce sont les besoins urgents nés de la guerre qui nous forcent à pénétrer en ce domaine, mais je n'ai pas jusqu'à dire que ce nouvel impôt fédéral n'aura qu'un caractère temporaire pour la durée de la guerre. Soumettre à une taxe spéciale et lourde seule cette minorité de la population dont les parents ou les maris meurent par hasard, durant plutôt qu'après la guerre, serait évidemment injuste.

"Le niveau général des taxes que je propose est en somme comparable au niveau des taxes provinciales, quoique quelque peu moins élevé, en général. L'addition de ces nouvelles taxes fédérales aux taxes provinciales devrait donner un total assez rapproché des droits de succession en Angleterre, mais avec des divergences notables dans les détails, à cause de la nature différente et complexe des impôts. Les taxes globales canadiennes seront quelque peu plus élevées que les décrets britanniques, sauf pour les proches parents, alors qu'elles seront moins onéreuses quand une succession sera divisée parmi un certain nombre de membres de la propre famille de la personne décédée.

"Nous proposons une exemption assez généreuse de \$20,000 pour la propriété léguée à la veuve du défunt, de sorte que si elle reçoit moins de ce chiffre elle ne paiera pas de taxe, et si elle touche plus, elle ne paiera que sur l'excédent. Une exemption semblable de \$5,000 est prévue pour les jeunes enfants ou les enfants à charge de la personne décédée en raison d'incapacité physique ou mentale. Ces enfants et la veuve paieront également une taxe moins élevée que les autres enfants ou les petits-enfants. Dans d'autres cas, la taxe s'appliquera à tout le montant reçu, s'il excède \$1,000. Les successions de moins de \$5,000, et les sommes qui en proviennent, ne seront pas imposées, afin de restreindre quelque peu le nombre des enquêtes et des évaluations des petites successions, dont la taxe, dans la plupart des cas, ne serait que minime.

"Ce nouvel impôt s'appliquera à tous les biens de ceux qui avaient leur domicile au Canada au moment de leur décès, à l'exception de biens immobiliers situés en d'autres pays. Sauf erreur, les nations ont coutume d'exempter les immeu-

bles possédés en pays étrangers, et de permettre qu'on les impose seulement dans les pays où ils sont situés.

Notre impôt s'appliquera également aux biens sis en Canada, réels et personnels, de personnes domiciliées en d'autres pays. L'impôt s'appliquera non seulement aux biens qui passeront en d'autres mains lors de son décès, ou qu'il aura transféré en prévision de son décès, ou qu'il aura donné moins de trois ans avant sa mort, et divers autres transferts spécifiés. Ce genre d'impôt comporte, il va sans dire, un certain nombre d'aspects juridiques plutôt compliqués, et les honorables députés voudront peut-être les étudier plus tard, mais je n'entreprendrai pas de les exposer en ce moment.

Ce nouvel impôt sera mis en vigueur le jour de sa proclamation. Son prélèvement sera confié à la division de l'impôt sur le revenu du ministère du revenu national. A ce propos, j'ajouterai que nous comprenons les difficultés que présente l'évaluation des biens et des parts de successions et la liquidation de ces biens pour le paiement des impôts. Nous nous sommes efforcés dans la rédaction de la loi d'observer à cet égard et je puis assurer tous ceux qui en douteraient que les biens seront évalués à leur juste prix et qu'on tiendra compte des difficultés de leur liquidation.

"J'ai présenté un programme fiscal de grande envergure en ce qui concerne l'impôt direct et personnel, et qui comprend l'augmentation considérable de l'impôt progressif sur le revenu, de l'impôt de défense nationale, de la surtaxe sur le revenu des placements et de l'impôt sur les dons et enfin l'imposition des décrets sur les successions. Ce programme veut prélever efficacement et équitablement des sommes au moyen d'impôts vraiment progressifs. Il ne permettra certainement pas l'accumulation de grandes fortunes, si l'on tient compte des taxes sur les revenus des corporations.

"Ici se termine la liste des modifications apportées aux impôts directs qui affectent les citoyens du Canada. Toutefois, vu l'augmentation draconienne des impôts qui frappent, depuis le début de la guerre, les personnes domiciliées au Canada, nous avons cru qu'il n'était que raisonnable de relever de 5 à 15 pour 100 l'impôt applicable sous le régime de la loi de l'impôt de guerre sur le revenu à ceux qui demeurent à l'étranger. On remarquera que ce taux est encore inférieur à celui de 16-12 pour 100 perçu en vertu des lois américaines sur les revenus payés dans les pays étrangers en général, et beaucoup plus bas que le taux correspondant en vigueur dans le Royaume-Uni. La majoration de ce taux relèvera les Etats-Unis de ses obligations en vertu de la convention relative à la réciprocité des impôts conclue en décembre 1936. En plus de cette modification du taux, on se propose de faire disparaître les restrictions limitant l'impôt aux seuls intérêts acquittés en monnaie canadienne. A l'avenir, il sera perçu sur tous les intérêts, sauf ceux des obligations du Dominion du Canada ou garanties pour lui, sans tenir compte de la monnaie qui servira à les acquitter.

On calcule que l'augmentation du taux de l'impôt et la suppression des restrictions dont on vient de parler, nous procureront des recettes additionnelles d'environ 28 millions de dollars par année.

SURPLUS DE BENEFICES

"Avant l'ajournement de Pâques, je vous ai lu une déclaration concernant les modifications qu'on se propose d'apporter à la loi de taxation sur les surplus de bénéfices. Au cours de cet exposé, j'ai insisté sur le fait que les modifications avaient pour but d'amender la loi en faisant disparaître des inégalités et des anomalies qui compliquent et ralentissent son application. Les modifications projetées n'ont pas pour but et n'auront pas pour effet d'alléger, d'une façon générale, le fardeau imposé par la loi de taxation sur les surplus de bénéfices. En effet, comme je l'ai déjà indiqué, nous nous proposons de relever le taux minimum de l'impôt prélevé en ver-

tu de cette loi de 12 à 22 pour 100. Ajouté aux 18 pour 100 payables en vertu de la loi de l'impôt de guerre sur le revenu, ce relèvement établit le nouveau taux à au moins 40 pour 100 du revenu des sociétés.

TAXE SUR LE SUCRE

"Je passe maintenant aux impôts indirects. Les mesures projetées s'appliquent surtout aux impôts directs et, malgré la facilité avec laquelle plusieurs impôts indirects peuvent être perçus, aucune majoration ne sera effectuée sans discernement. Déjà nous avons annoncé que la taxe sur le sucre sera portée de 1 à 2c la livre. Le revenu de cette source est considérable. La taxe est acquittée dans une large mesure par les consommateurs de bonbons, de confiseries et d'eaux gazeuses; cependant, elle influe également sur le budget familial. C'est la seule taxe du genre que j'ai à proposer.

Je crois qu'à peu près tout le monde s'attendait à un relèvement de la taxe de vente; du moins, il est évident qu'une foule d'achats furent effectués en prévision d'une telle augmentation. Bien que cette taxe donne des résultats extrêmement satisfaisants et qu'elle n'entraîne aucune difficulté quant à la perception et à l'administration, elle comporte en tant que source d'imposition, des désavantages marqués. Après mûre réflexion, nous avons décidé de ne pas l'augmenter, car nous savions fort bien qu'un tel relèvement aurait pour effet d'accentuer les problèmes agricoles.

TAXE SUR L'ESSENCE

"J'ai déjà donné à entendre que nous nous proposons de prélever sur l'essence une taxe fédérale de 3 cents le gallon. Les importations de pétrole affaiblissent énormément nos provisions de devises étrangères et la consommation d'essence s'est accrue à un rythme prononcé. Les dépenses personnelles de ce chef ont augmentées. Nous avons songé à imposer sur l'essence une taxe de beaucoup supérieurs à 3 cents le gallon et d'inaugurer, en même temps, un régime de remboursements aux touristes, cultivateurs, pêcheurs et autres. Toutefois, nous avons opté pour un impôt moins élevé, sans remboursement.

AUTOMOBILES

"Se rattachant à la taxe sur l'essence, il y a un relèvement du taux de l'impôt sur les automobiles. Le régisseur des véhicules à moteurs impose aux fabricants canadiens, depuis le 1er avril dernier, un contingent limité de production relativement aux voitures de tourisme. Les importations d'automobiles complètes sont assujetties à un contingentement de 20 pour 100. Dans les circonstances, puisque l'on doit restreindre le nombre des automobiles disponibles dans le commerce, nous proposons le relèvement du droit d'accise de base sur les automobiles à voyageurs de 20 à 25 pour 100. Les taxes les plus élevées sur les voitures d'une valeur supérieure à \$900 et qui sont déjà 40 et 80 pour 100, restent inchangées. Il existe actuellement un droit d'accise de 5 pour 100 sur les autobus, et le chiffre maximum de la taxe est de \$250. Maintenant qu'il faut délivrer des permis pour l'importation d'un grand nombre d'autobus, nous considérons que l'abolition du chiffre maximum de la taxe s'impose, sans proposer une modification de taux.

"Le rapport prévu de ces modifications est de 3 millions de dollars pour une année complète et de \$2,700,000 pour l'année financière en cours.

BILLETS DE VOYAGE

"Je vais recommander aussi un droit d'accise de 10 pour 100 sur les billets de chemins de fer, de bateaux, d'autobus et d'avions. Il y aura exonération, quand le billet simple de transport entre certains points est inférieur à 50c. A cela près, tous les billets de transport vendus au pays seront frappés d'une taxe, sauf que, dans le cas des navires à passagers, les billets ne seront imposés qu'entre les ports canadiens. Je remarque que la trésorerie américaine propose aussi une taxe sur les voyages et nous n'avons pas à prévoir de réaction défavorable à notre mouvement touristique. La taxe rapportera probablement environ \$6,500,000 dans une année complète et environ 6 millions de dollars en 1941-1942.

LE CINEMA

"La population canadienne dépen-

se chaque année beaucoup d'argent pour les représentations cinématographiques. Je remarque que le Bureau fédéral de la statistique a relevé des entrées payées au montant global de plus de 34 millions de dollars en 1939. Cette année, le chiffre en est plus considérable et l'accroissement atteint toutes les régions du pays.

"Nous nous proposons d'imposer un droit d'accise de 20 pour 100 sur les recettes des cinémas. Je compte retirer au moins 8 millions de cette taxe dans une année complète et environ \$7,300,000 au cours de la présente année financière. On pourrait légitimement imposer les dépenses faites pour plusieurs autres amusements, mais malheureusement les difficultés que présente la perception d'une taxe générale sur les amusements sont fort grandes. Je vais cependant recommander l'imposition d'une taxe de 5 pour 100 sur les paris de courses de chevaux, et je prévois qu'elle rapportera un million de dollars, somme qui sera pour ainsi dire intégralement perçue au cours de la présente année financière.

BREVAGES

"Les droits d'accise sur les spiritueux ont subi un relèvement important en septembre 1939. L'augmentation de ces taxes pourrait produire une répercussion grave sur le revenu des provinces et compliquer à l'extrême la répression de la fabrication et de la vente illicites. Envisageant les ventes au point de vue recettes et comptant que les provinces appliquent les règlements commerciaux convenables, je remarque que, l'an dernier, la vente des spiritueux ne s'est pas accrue, que celle des vins est restée assez stable, malgré l'épuisement graduel des stocks de vins européens, et que la vente de la bière accuse une augmentation prononcée.

"Je propose en conséquence que la taxe sur le malt soit accrue de 20 p. 100, soit de 10c la livre à 12c, et que les taxes connexes sur la bière et sur les sirops de malt soient augmentées de la même façon. Pour ce qui est des vins, je propose que la taxe soit portée de 15 à 40c. par gallon et, pour les vins mousseux, de \$1.50 à \$2.00. Ces relèvements devraient produire, au cours de l'année entière, \$3,500,000 pour la bière et 1 million pour le vin, soit respectivement environ \$3,200,000 et \$900,000 pendant l'année financière en cours.

LIQUEURS DOUCES

"Passant maintenant à un autre genre de breuvage, je recommande que soit accrue la taxe d'accise sur le gaz carbonique, élément essentiel de ce qu'on appelle communément "boissons douces". Il a fallu quelque expérience pour connaître la proportion que la taxe actuelle de 5c par livre représente par rapport au prix de vente du produit. On propose maintenant un relèvement radical de la taxe de 5c à 25c par livre. A ce taux, la taxe ne dépassera encore pas la taxe américaine proposée de 1c. par bouteille et devrait produire des recettes additionnelles de 2 millions de dollars, dont à peu près \$1,900,000 seront perçues pendant la présente année financière.

"Il y a en outre plusieurs autres propositions. La taxe d'accise sur les jeux de cartes sera portée de 1 p. à 15c par paquet. Celle sur les cosmétiques et les préparations de toilette sera accrue de 10 à 25 p. 100. La taxe sur les messages téléphoniques interurbains sera portée de 6 à 10 p. 100. Pour compenser la taxe sur les allumettes, il y a actuellement une taxe de 20 p. 100 sur les briquets ou de 10 p. 100 si le briquet fait partie de quelque autre article.

Vu que la taxe d'accise sur un grand nombre d'appareils mécaniques et d'articles en métal pour usage domestique et personnel est de 25 pour 100, on propose d'appliquer le même taux aux briquets, qu'ils soient combinés ou non avec d'autres articles. En vue de protéger le revenu, on recommande que la taxe d'accise sur les tubes de papiers à cigarettes soit accrue de 5 à 10 cents par centaine. Il semble que le tube, par comparaison avec le papier ordinaire, donne lieu à quelque fabrication illicite dans le commerce.

La taxe de vente

M. L. Roberge rappelle que la taxe de vente (2 p. c.) entrera en

Décès

DESJARDINS—A. Montréal, le 28 avril 1941. A l'âge de 73 ans est décédé Philomène Guibault, épouse de Joseph Desjardins.

FERON—A. St-Placide, le 28 avril 1941. A l'âge de 75 ans, est décédé Jean Feron, époux de Sarah Ouellette.

GOVETTE—A. Montréal, le 28 avril 1941. A l'âge de 84 ans, est décédée Adeline Brouillette, épouse de feu Léon Govette. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er mai à l'église St-Anselme.

LABELLE—A. Longueuil, le 28 avril 1941. A l'âge de 59 ans, est décédé Joseph Labelle, époux de Maria Mathieu. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er mai.

LADOUCEUR—A. Montréal, le 28 avril 1941. A l'âge de 84 ans, est décédé Cyrille Ladouceur, époux de feu Laura Gagnier. Avis des funérailles demain.

LALONDE—A. Québec, le 28 avril 1941. A l'âge de 60 ans, est décédée Marie Couture, épouse de M. O. Lalonde. Les funérailles auront lieu jeudi matin à 9 heures.

LEFEVRE—A. Montréal, le 29 avril 1941. A l'âge de 64 ans, est décédée Amélie Labossière, épouse de J.-E.-F. Lefebvre, ex-capitaine de police. Avis des funérailles demain.

MARCOUX—A. Montréal, le 28 avril, à l'âge de 50 ans, est décédée Julie-Anne épouse de Charles-Arthur Marcoux. Les funérailles auront lieu jeudi le 1er mai à l'église N.-D. des Neiges.

Annances classifiées de La Patrie

Annances classifiées, comprenant toutes les rubriques autres que celles mentionnées ci-dessous — 2 centins par mot, minimum 15 mots, pour la première insertion. Rabais de 15 p.c. pour 3 insertions 20 p.c. pour 6 insertions, 25 p.c. pour 12 insertions ou plus. Entête en noir, 50c. par insertion pour une ligne de caractère gothique 12 points.

Emplois demandés, 1 centin par mot avec minimum de 15 mots.

Les bureaux pour la réception des annonces classifiées sont placés dans les principales pharmacies par tout le district de Montréal.

Les avis de naissance, décès, mariage fiançailles messes de requiem, services anniversaire, cartes de remerciements et avis in Memoriam chargés au taux uniforme de 75 centins par insertion.

Toutes les annonces reçues avant 11 h. a.m., seront publiées dans toutes les éditions le même jour.

Appelez Lancaster 3121

Les annonces classifiées sont acceptées de 8 h. 30 a.m. à 6.00 p.m.

Service des Petites Annonces

MEDECINS

BRISEBOIS, M., Médecin, Chirurgien, Urologue de l'Université de Paris. **SPECIALITES:** Maladies génito-urinaires vénériennes, peau, sang, impuissance, stérilité, diabète, goutte, rhumatisme. 816, Sherbrooke E., près de St-Hubert. FR. 5252.

SPECIALITE: Maladies Sexuelles, Vénériennes, sang. Aussi traitement par correspondance. CRescent, 4055, Docteur J.-A. Côté, 6967 rue Christophe Colomb.

PERSONNELLES

HOMMES! Voulez-vous de la vigueur normale? Essayez les comprimés **OSTREX TONIC**. Des stimulants et concentrés d'huitres stimulent la vigueur, l'énergie. Procurez-vous aujourd'hui le format de présentation, seulement 35c. Venez, écrivez Pharmacie Montréal, Dr. Leduc et toutes bonnes pharmacies. 42-8

ON DEMANDE A ACHETER

INSTRUMENTS DE MUSIQUE demandés. Les plus hauts prix payés. Peate Musical Co., LA. 0501. 47-10

HOMMES, GARÇONS DEMANDES

HOMME 35 A 55, ayant auto, pour route Watkins, vacante depuis quelques jours à peine. Prenez votre part des gros profits qui découlent d'un pouvoir d'achat accru, en vous associant à la plus formidable Compagnie du genre. Généreuse marge de crédit consentie. Ecrire Watkins, 2177 rue Masson, Montréal.

HOMMES, FEMMES DEMANDES

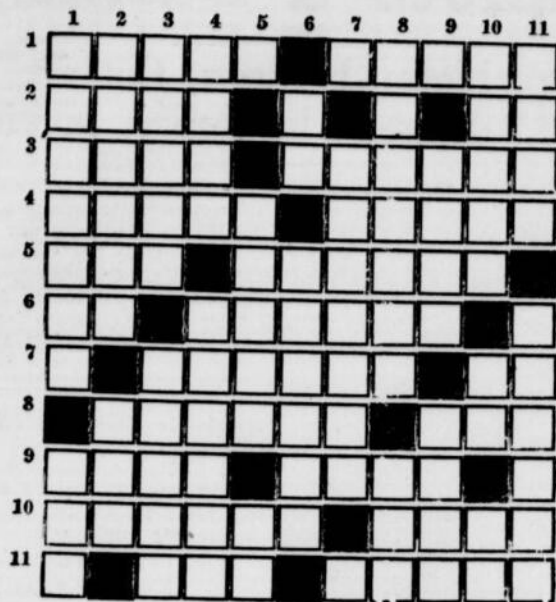
C'EST MAINTENANT LE TEMPS D'OBTENIR UN EMPLOI DU GOUVERNEMENT comme commis position commis aux douanes, sténographe, etc. Cinq examens tenus par tout le Canada depuis le début de la guerre. Brochure gratuite. M. C. C. Schools, Ltd., Toronto 10. La plus ancienne au Canada. Pas d'agents.

FINANCE D'AUTOMOBILES

NATIONAL LOAN
& ACCEPTANCE COMPANY LTD.
EMPRUNTEZ SUR VOTRE AUTO
AUX NOUVEAUX TAUX BAS. VOTRE ARGENT LE MEME JOUR.
PAS BESOIN D'ENDOSSEUR.
CHAMBRE 404
1411 RUE CRESCENT PL. 6603

vigueur demain à Lachine, Ville St-Pierre, Ville LaSalle et Hampstead.

Mots Croisés de la "PATRIE"



HORIZONTALEMENT

- 1.—Qui affecte une dévotion outrée et hypocrite — Sueur du cheval.
- 2.—Oeuvre — Conj.
- 3.—Venues au monde — Affront public, traitement humiliant.
- 4.—Dépenses qu'occasionne un procès — Mets en circulation.
- 5.—Adv. de Neu — Emprisonne.

Solution du problème d'hier

C	R	E	V	E	R	O	N	S	E	
A	I	L	E	S		M	O	U	L	T
L	U	N		P	A	T	H	E		
V	O	C	I	F	E	R	E	R	I	
A	R	T		R	R		S	O	I	N
I	M	A	G	E	S			L	O	T
R	E	B	U	S		A	R	A	S	
E		L	I	S	E	R	O	N	S	
	M	E	D	U	S	E	S		I	T
S	I		O	R	A	T	E		L	I
B	E	R	N	E		E	S	T	O	C

- 6.—Sans déguisement — Qui sert à éluder.
- 7.—Chiffons — Quatrième note de la gamme.
- 8.—Partie grossière de la sole, de la laine — Linacée employée comme plante textile.
- 9.—Aiguillon de l'abeille — Audaceuse.
- 10.—Poursuite en justice — Préparé par la cuisson.
- 11.—Saison — Fait un ourlet.

VERTICALEMENT

- 1.—Frontière commune à deux pays — Préjudice, dommage.
- 2.—Exposé sommaire d'une affaire — Bateau long et plat.
- 3.—Lava, baignai à l'eau courante — Robuste, vigoureuse.
- 4.—Commencement de ossifier — Qui a beaucoup de savoir.
- 5.—Punir avec rigueur — Diph-tongue.
- 6.—Poss. de 2e pers. — Grosse fraise.
- 7.—Exercices, expérimentées.
- 8.—Couleur jaune clair — Ancien-ne pièce de monnaie.
- 9.—Nombre — Qui appartient à eux.
- 10.—Légèrement humide — Marque le dégoût, le mépris — Pronom.
- 11.—Périodes de temps — Se promène dans un canot.

Dans la zone de guerre

WASHINGTON, 30. (P.A.) — Le président Roosevelt a annoncé qu'il a ordonné un relevé des effectifs de l'aviation civile américaine afin de savoir combien le gouvernement américain pourrait acheter d'avions pour la défense des démocraties.

En même temps, M. Roosevelt a déclaré, à une conférence de la presse, que les navires des Etats-Unis entreraient dans les zones de combat, si nécessaire, dans l'intérêt de la défense de l'hémisphère occidental.

"La zone de combat tracée par l'Allemagne autour des îles britanniques n'a rien à faire avec les navires de guerre américains", a dit le président Roosevelt.

Le président a révélé qu'il y a un an et demi les navires de guerre américains faisaient la patrouille sur l'Atlantique jusqu'à 1,000 milles des côtes des Etats-Unis.

Le comité des relations étrangères du sénat étudiera la question vitale des convois américains.

Ministre anglais, hôte des Italiens

DURAZZO, Albanie, 30. (BUP). Sir Ronald Campbell, ministre britannique en Yougoslavie, et son personnel, sont les hôtes des Italiens. Ils attendent qu'un avion spécial les transporte à Lisbonne d'où ils pourront retourner en Angleterre.

Ils n'ont pas réussi de s'échapper de Cattaro, lorsqu'un sous-marin anglais partit de ce port yougoslave.

Les trois pays de l'Axe confèrent

ROME, 30. (P.A.) Une commission conjointe germano-italo-japonaise constituée pour l'application des clauses du pacte tripartite, s'est réunie, hier, aux fins d'étudier les problèmes militaires, politiques et économiques communs à ces pays.

La séance était présidée par le ministre des Affaires étrangères Galeazzo Ciano. L'ambassadeur allemand Hans-Georg von Mackensen et l'ambassadeur japonais Zembie Horikiri, y assistaient.

Le communiqué officiel publié à ce sujet dit qu'une séance semblable a été tenue à Berlin il y a deux jours et qu'une troisième séance sera tenue à Tokio dans quelques jours.

Pharmacien décédé dans sa 92e année

BEDFORD, 30. — Pharmacien établi à Bedford depuis 1876, Frederick W. Saunders est décédé dans sa 92e année. Auparavant, il avait été attaché aux pharmaciens Kerry Watson Co., et Birks Pharmacy, rue Ste-Catherine à Montréal. Trois de ses fils, de même qu'un petit-fils, sont dans l'armée, dont le lieutenant-colonel Frederick Saunders, autrefois directeur de la clinique dentaire à l'hôpital Royal Victoria.

A la Croix-Rouge

TADOUSSAC, 30. — Mme J.-E. Olsen a été élue présidente de la section de la Croix-Rouge pour Tadoussac. Les autres membres du bureau de direction sont Mlle Suzanne Côté, vice-présidente, Mme E. Laure Bouchard, secrétaire; Mlle Marie-Paule Maher, trésorière, Mme David Lapointe, inspectrice et Mme Louis Jean, conseillère. Mme Charles Novington a été élue présidente du "groupe du Sacré-Coeur" et Mme Edmond Bouchard, présidente du "groupe Bergeronnes".

Hitler parle à 9,000 officiers

BERLIN, 30. (B. U. P.) — L'agence officielle de presse allemande révèle que le chancelier Hitler a adressé la parole devant 9,000 officiers de l'armée allemande au Palais des Sports, à Berlin, hier.

Ces officiers avaient été réunis pour recevoir des promotions.

Selon l'agence D.N.B., le Führer a parlé des devoirs et de la mission des officiers de l'armée allemande, et il leur a dit: "Vous pouvez être assurés, dans l'exercice de votre devoir, qu'à quelque endroit qu'un officier se tienne dans une bataille, les soldats allemands se tiendront toujours avec lui."

(On n'a pas donné d'autres extraits du discours du chancelier.)

Roosevelt fils va au Caire

CHOUNGKING, Chine, 30. — (B. U. P.) — Le fils du président des Etats-Unis, le capitaine James Roosevelt, a révélé qu'il se dirigeait vers le Caire, où sont situés les quartiers-généraux des armées britanniques dans le Proche-Orient.

Le capitaine de marine Roosevelt et le major Gerald Thomas sont arrivés à Choungking aujourd'hui. Le fils du président a dit que lui-même et le major Thomas agiront comme observateurs militaires dans le nord de l'Afrique. Ils devaient, auparavant, se rendre en Grèce.

Remboursement par le fisc!

OTTAWA, 30. (D. N. C.) — Des milliers de Canadiens obtiendront des remboursements parce que leurs patrons ont dépassé le paiement à retenir sur leurs salaires relativement à l'impôt de la défense. Le service du revenu travaille actuellement à rectifier ces erreurs; les remboursements varieront de quelques cents à \$10.80.

Lindbergh en civil

WASHINGTON, 30. — (P.A.) — M. Stephen Early, secrétaire présidentiel, se demande si Lindbergh n'enverra pas sa décoration à Hitler.

Lindbergh a communiqué sa démission comme colonel de la réserve aux journaux avant de la faire connaître au président. C'est la seconde fois qu'il agit ainsi.



Vieille chanson de France

Envoyée par Jeannine C., de la rue Rivard. Cette chanson était chantée par les petits Français lors de la prise de l'Alsace. L'air est rendu populaire par une nouvelle chanson populaire parisienne.

C'était tout au fond de l'Alsace
Sous le pauvre toit d'un hameau
Où l'aigle noir à pris la place
Des couleurs de notre drapeau,
La vivaient l'époux et la femme
Avec leur fils, bambin charmant,
Mais le père, comme un infâme,
Acceptait le jour allemand,
Et malgré son enfance
En dépit du vainqueur,
L'enfant aimait la France,
De tout son petit coeur.

La mère avait l'âme française,
A son enfant en le berçant,
Lui apprenait la Marseillaise,
Lorsque son père était absent,
Entrant un jour à l'improviste,
Le père dans un coin obscur
Voyant son fils en petit artiste
Faire des dessins sur le mur,
Et c'était des braves, des braves
Que dessinait le cher enfant:
Des Turcots, des chasseurs, des
[zouaves,]

— Ah! dit-il que fais-tu là brigand?

L'enfant répond au traitre:
"Un soldat triomphant;
C'est ce que veux être
Quand j'aurai vingt ans."
Et l'homme, d'une voix abrutée,
Lui dit: "Je suis Allemand, tu sais,
Tu vas voir comment je châtie
Quiconque ose aimer les Français".
L'attachant avec une corde,
Ce vil serviteur des Germains,
Contre un mur, sans miséricorde,
Lui cloua les pieds, les mains.

Et malgré la souffrance
L'enfant, malgré ses pleurs,
Disait: "Vive la France!"
C'est pour toi que je meurs!"
Enfin à ses appels suprêmes
La patrouille accourt. O stupeur!
Les soldats allemands eux-mêmes
Semblent pétrifiés d'horreur.

Le couvrant de baisers, sa mère
L'apporte en pleurant.
Mais l'enfant ferma sa paupière,
Disant encore en expirant:
"Adieu, France que j'aime,
Adieu! Je vais mourir,
Mais je t'aime quand même
Jusqu'au dernier soupir!"

Dictionnaire amusant

Plaisir.—Sensation agréable, en forme de cornet.

Pointe.—Jeu de mots qui va en diminuant et que l'on plante à coups de marteau, en guise de fichu sur les épaules des femmes.

Quinte.—Intervalle de trois tons et demi, qui fait que l'on tousse avec violence lorsqu'on a, en jouant au piquet, cinq cartes qui se suivent.

Racine.—Poète français qui s'enfonçait dans la terre.

Rat.—Homme avare que les matous pourchassent.

Trébuchet.—Petit piège pour peser l'or et l'argent.

Bombardement continu

NEW-YORK, 30. (B. U. P.) — Les réfugiés de l'Europe en ruines continuent d'arriver en Amérique — et chacun a une histoire à raconter à sa façon.

Ainsi, Henry et Pierre Rouzic, jumeaux âgés de 12 ans qui vivaient avec leur tante à Brest, en France, disent que les Anglais bombardent la ville presque chaque nuit — et parfois le jour. Henry et Pierre sont arrivés à bord de l'Exeter.

Le navire espagnol "Motormar" est arrivé à New-York en même temps, et au nombre des passagers se trouvait un agent de compagnies de camionnage en France. Il dit qu'il y a des milliers de Français

qui prendraient les armes contre les Allemands. 95 pour cent d'entre eux, dit-il, sont pro-britanniques.

Les deux navires et un Clipper des "Pan American Airways" ont amené un total de 254 personnes d'Europe hier.

M. Gutt à Joliette

OTTAWA, 30. — M. Camille Gutt, ministre belge des finances et de la guerre, est arrivé à Ottawa où il restera jusqu'à demain alors qu'en compagnie du gouverneur général il partira pour Joliette. Là, il participera vendredi à la revue des troupes belges qui y sont à l'entraînement.

On découvre 5 cadavres après 11 ans



Le 12 décembre 1930, David Lee, son épouse et trois enfants disparurent. On rechercha cette famille dans tout le pays, mais en vain. Récemment, des ouvriers drainèrent un étang près de Springfield, Mass., et trouvèrent la solution du mystère vieux de onze ans. Une automobile contenant les squelettes des membres de la famille était submergée dans l'étang. On voit ci-dessus des policiers retirant l'auto.

Les Royaux gagnent la série complète à Baltimore



Ed Head, le nouveau lanceur des Royaux, dans deux poses différentes. Il lancera demain après-midi au Stadium dans la joute d'ouverture de la saison locale.

Newark conserve son avance de deux parties et demie

NEW-YORK, 30. — La ligue Internationale se lance dans sa deuxième phase de sa saison régulière demain alors que les clubs du nord, Rochester, Buffalo, Toronto et Montréal feront leur ouverture, sur leur terrain. Newark mène par deux parties et demie pour la première place avec les Royaux de Montréal, deuxième. Les Bears ont gagné dix de leurs treize joutes depuis le début de la saison.

TROISIEME DE SUITE

Les Bears de Newark ont remporté une troisième victoire consécutive sur les Bisons de Buffalo qu'ils ont défaits par 9 à 7, hier. Les Buffalos ont tenté un magnifique ralliement alors que les Bears menaient par 8 à 0 et placèrent le point égalisateur au premier but avec deux hommes de retirés à la neuvième manche. Johnny Neun dut avoir recours au gauchier Johnny Johnson qui lança contre Bob Patrick et le retira au bâton. George Stirnweiss a frappé un coup de circuit qui valut trois points à la deuxième manche.

TORONTO BAT TU

Hal Feldman, jeune lanceur de 21 ans, a mis fin à la série de victoires des Maples Leafs de Toronto, alors qu'il les a tenus à huit coups sûrs. C'était la troisième victoire consécutive de Feldman. Jersey-City gagna 9 à 3.

Il a blanchi les Leafs pendant huit manches alors qu'il se relâcha pour permettre aux Leafs de compter trois points sur quatre coups sûrs. Cette joute a mis fin au séjour des Giants sur leur terrain avec un record de sept victoires et six défaites. Rae Blaemire a dirigé l'attaque en faisant compter quatre points avec un deux-but et un simple.

ROCHESTER L'EMPORTE

Le coup de circuit d'Harry Davis, qui valut trois points, a permis aux Red Wings de Rochester de l'emporter par 4 à 2 sur les Chiefs de Syracuse. Le coup de circuit de Davis était le troisième coup sûr de la troisième manche contre Les Hinckle, qui lança toute la joute n'accordant que sept coups sûrs. Hy Vandenberg a tenu les Chiefs à six coups sûrs et les a blanchis jusqu'à la neuvième manche alors qu'il commit une erreur, de même que Tom Winsett, pour permettre au Syracuse de compter.

PROVIDENCE, R. A., 30. — Bobby (Polson) Ivy, 129 1-2, Hartford, Conn., bat Larry Bolvin, 126, Providence (10).

Le sobriquet "Bees" remplacé par "Braves"

BOSTON, 30. — Les nouveaux propriétaires du club de baseball Boston de la ligue Nationale ont demandé hier soir de changer le sobriquet "Bees", par "Braves", nom que ce club portait avant, il y a trois ans. Bob Quinn a été élu président.

Le club Montréal obtient le receveur Fred Walters

LIGUE INTERNATIONALE

Rochester 613 000 000-4 7 3
Syracuse 000 000 002-2 6 1
Batteries: Vandenberg et Mueller; Hinckle et Bottarini.

Toronto 000 000 003-3 8 1
Jersey City .. 001 029 30x-9 11 0
Batteries: Eaves, Vaughn (6) et Williams; Feldman et Blaemire.

BUFFALO

	Ab.	P.	Cs.	R.	A.	E.
Levey, ac	4	2	1	1	4	0
Mullin, cg	4	0	1	2	0	0
Carnegie, cg	4	1	2	0	0	0
Smith, cg	4	2	2	1	0	0
Outlaw, cd	3	1	1	0	0	0
Meyer, 2b	3	0	1	4	0	0
Boken, 3b	3	0	0	1	1	0
Martin, 3b	3	0	0	0	0	0
Rocco, 1b	5	0	1	1	1	0
Parsons, r	5	0	1	4	2	0
Fuchs, 1	0	0	0	0	1	0
Trexler, 1	1	1	1	0	3	0
xHutchinson	0	0	0	0	0	0
xxPatrick	1	0	0	0	0	0
Totaux	37	7	11	24	12	0

NEWARK

	Ab.	P.	Cs.	R.	A.	E.
Holmes, cc	5	1	2	1	0	0
Stirnweiss, 2b	3	1	2	2	3	0
Bongiovani, cd	5	0	0	2	0	0
Kelcher, cg	4	2	2	1	0	0
Levy, 1b	4	0	2	10	0	0
Padden, r	4	1	2	8	0	0
Scharen, ac	4	2	3	2	6	0
Lang, 3b	3	1	2	1	0	0
Lindell, 1	3	1	1	0	1	0
Gottel, 1	1	0	0	0	0	1
Johnson, 1	0	0	0	0	0	0
Totaux	36	9	14	27	10	1

x-Frappa pour Trexler à la 9e.
xx-Frappa pour Hutchinson à la 9e.
Buffalo 000 001 411-7
Newark 050 120 10x-3

Sommaire — Points produits par Lindell, Holmes, Stirnweiss 3, Lang 3, Martin, Carnegie 2, Smith, Meyer 2, Padden, Rocco, Deux-but: Scharen, Outlaw, Trexler, Carnegie, Circuit: Stirnweiss. But volé: Lang. Laissés sur les buts: Buffalo 11, Newark 6. Buts sur balles de Lindell 6, Fuchs 2, Trexler 1, Gottel 2. Retirés au bâton par Lindell 6, Fuchs 2, Gottel 1, Trexler 1, Johnson 1. Coups sûrs sur balles de Fuchs, 6 en 3 2-3 manches; Trexler, 8 en 4 1-3 manches; Lindell, 8 en 6 1-3 manches; Gottel, 3 en 2 1-3 manches; Johnson, 0 en 1-3 manche. Mauvais lanceur: Trexler. Lanceur gagnant: Lindell. Lanceur perdant: Fuchs. Arbitres: Tobin, Solodare et Barry. Temps: 2.18. Assistance: 1,000.

BALTIMORE, 30. — Les Royaux de Montréal ont obtenu des renforts pour le groupe de receveurs, lorsque Fred Walters, une jeune recrue des Red Sox de Boston, leur a été envoyée sous option par les Colonels de Louisville, une "ferme" des Red Sox dans l'Association Américaine.

Walters est un frappeur droitier. A Little Rock, dans la Southern Association, l'an dernier, il a conservé une moyenne au bâton de .310 en 87 parties, frappant 83 coups sûrs, dont 15 deux-but, sept trois-but et cinq coups de circuit, pour faire compter 43 points. Walters a commis 10 erreurs et sa moyenne au champ a été de .965.

Afin de faire place à Walters dans l'alignement, les Royaux ont envoyé Paul Chervinko sous option à Reading, dans la ligue Interstate. Une transaction sera probablement bâclée, dans laquelle Joe Becker, qui n'a participé qu'à une joute, comme frappeur de relève, cette saison, passerait à un autre club. Herman Franks est l'autre receveur régulier du club, et sa tenue ne laisse rien à désirer.

Les Royaux au bâton

	J.	Ab.	Cs.	2b	3b	C	Ppp	Bv	Pc.
Franks	12	39	15	3	0	1	6	0	.385
Jensen	12	47	18	3	1	0	5	3	.383
Hudson	12	49	16	3	0	0	6	1	.327
Campbell	12	55	16	0	1	1	3	3	.291
Hughes	12	49	14	2	1	0	6	3	.286
Kehn	3	4	1	0	0	0	0	0	.250
Gilbert	12	46	11	3	0	0	4	3	.239
Corbett	12	48	11	1	0	0	6	1	.229
Sherer	4	9	2	2	0	0	2	0	.222
Graham	9	30	5	1	2	0	1	0	.167
Ross	4	16	2	0	0	0	4	1	.125
Lawson	2	4	0	0	0	0	0	0	.000
Staller	3	3	0	0	0	0	0	0	.000
Rambert	3	1	0	0	0	0	0	0	.000
Macon	4	7	0	0	0	0	1	0	.000
Rac'nock	2	2	0	0	0	0	0	0	.000
Bell	4	2	0	0	0	0	0	0	.000
Becker	2	1	0	0	0	0	0	0	.000
Flowers	2	5	0	0	0	0	0	0	.000
Gassaway	2	0	0	0	0	0	0	0	.000
Head	1	1	0	0	0	0	0	0	.000

LES LANCEURS

	J.	Mi.	Cs.	bb	Rab	pe	G.	P.	Pc.
Flowers	2	14	20	6	5	0	1	0	1000
Kehn	3	15	8	7	6	1	1	0	1000
Head	1	3	1	0	3	0	1	0	1000
Sherer	3	24	21	7	16	3	2	1	.667
Rac'nock	2	7	8	3	1	0	1	1	.500
Macon	2	13	9	7	6	1	1	1	.500
Rambert	3	8	6	3	3	0	0	0	.000
Gassaway	2	3	4	0	1	0	0	0	.000
Lawson	2	12	14	6	5	0	0	2	.000

Macon, Kehn, Hudson, Corbett dirigent le club à la victoire

BALTIMORE, 30. — La puissante machine des Royaux de Montréal, fonctionnant à toute vitesse, a terminé son premier séjour à l'étranger de la présente saison, en battant les Orioles de Baltimore par 7 à 5, hier après-midi, gagnant ainsi la série complète de trois parties, une quatrième partie consécutive et se postant solidement en deuxième position. Les Royaux se dirigent vers le nord avec l'impressionnant record de sept victoires contre cinq défaites et prêts à faire la lutte contre les meneurs, alors qu'ils ouvriront leur saison locale demain après-midi au Stadium de Montréal.

Max Macon, un gaucher sur qui les Montréalais comptent pour un bon nombre de victoires, cette année, a reçu le crédit du triomphe, son premier contre une défaite, quoique Chet Kehn ait dû venir à son aide lorsqu'il a failli à la sixième manche. Kehn a tenu les Orioles en respect sans trop de difficultés après avoir remplacé Macon. Les Royaux ont réussi un total de 12 coups sûrs contre Clyde Smoll et Ken Trinkle, et ils ont été à l'avant tout le temps.



Claude Corbett

après avoir compté deux points dans la première manche.

Johnny Hudson et Claude Corbett ont mené l'attaque des Montréalais avec trois coups sûrs chacun. Johnny Gilbert et Woody Jensen ont frappé en lieu sûr deux fois chacun.

Dès la première manche, des deux-buts de Johnny Hudson et Charlie Gilbert, une balle passée et un retrait au champ extérieur ont produit deux points pour Montréal. A la quatrième, Jensen a réussi un simple après un retrait et le simple de Roy Hughes l'a fait avancer au troisième but, d'où il a compté lorsque Gene Corbett a manqué le coup facile de Corbett.

A la cinquième, une autre erreur de Corbett, une bève de Honochick et un deux-but de Jensen ont porté le score à 5-0 en faveur de Montréal.

KEHN A LA RESCOUSSE

Macon n'a accordé qu'un coup sûr aux Orioles dans les cinq premières manches, mais à la sixième, Baltimore a groupé quatre coups pour chasser Max du monticule. Honichick a accueilli Kehn d'un autre simple, et l'erreur de Ross au champ droit a donné un quatrième point aux Orioles, mais après cela, Kehn a retiré Corbett au bâton, il a forcé Kracher à frapper un faible coup au champ intérieur, et, après avoir donné un but sur balles à Redmond, il a terminé la manche en retirant Art Graham au bâton.

Les Royaux ont rempli les buts à la septième grâce à des simples de Hudson et Gilbert et un but sur balles intentionnel à Jensen. Hudson a compté après le retrait de Hughes au champ extérieur, et le

simple de Corbett a fait compter Gilbert.

Al Sieling a frappé un coup de circuit pour Baltimore à la septième, mais les Orioles n'ont pas été menaçants après cela.

MONTREAL

	Ab.	P.	Cs.	R.	A.	E.
Campbell, 1b	4	0	0	5	2	
Hudson, 2b	5	2	3	2	3	
Gilbert, cc	5	3	2	0	0	
Ross, cd	4	1	0	4	0	
Jensen, cg	4	1	2	3	0	
Hughes, 3b	5	0	1	1	1	
Corbett, ac	5	0	3	2	1	
Franks, r	5	0	1	3	0	
Macon, l	3	0	0	1	1	
Kehn, l	0	0	0	1	0	
Totaux	40	7	12	27	8	

BALTIMORE

	Ab.	P.	Cs.	R.	A.	E.
Graham, cc	4	0	1	4	0	
Sieling, ac	5	2	2	0	3	
Flair, 1b	4	1	1	11	2	
Brack, cg	5	1	1	0	0	
Hafey, 2b	3	1	1	0	2	
Honochick, cd	4	0	1	3	0	
Corbett, 2b	4	0	2	3	5	
Kracher, r	4	0	0	6	0	
Smoll, l	2	0	0	0	2	
xRedmond	0	0	0	0	0	
Trinkle, l	0	0	0	0	2	
xxHamilton	1	0	0	0	0	
Totaux	36	5	9	27	16	

x-Frappa pour Smoll à la 6e.
xx-Frappa pour Trinkle à la 9e.

Montréal 200 120 200-7
Baltimore 000 004 100-5

Sommaire:—

Erreurs: Sieling, Hudson, Corbett 2, Honochick, Ross. Points produits par Gilbert, Jensen 2, Corbett 2, Brack, Hafey, Hughes, Sieling. Deux-buts: Hudson, Gilbert, Corbett, Hafey. Circuit: Sieling. But volé: Hudson. Sacrifice: Ross. Doubles-jeux: Sieling à Corbett à Flair; Flair à Kracher à Flair; Hafey à Kracher; Campbell à Corbett à Kehn. Laissés sur les buts: Montréal 10; Baltimore 8. Buts sur balles de Smoll 1; Macon 2; Kehn 2; Trinkle 2. Retirés au bâton, par Smoll 2; Macon 2; Kehn 4; Trinkle 1. Coups sûrs, sur balles de Macon, 5 en 5 manches; Kehn, 4 en 4 manches; Smoll, 7 en 6 manches; Trinkle, 5 en 3 manches. Balle passée: Kracher. Lanceur gagnant: Macon. Lanceur perdant: Smoll. Arbitres: Van Graflan et Swanson. Temps 2.15.

INDIANAPOLIS, 30. — Everett Marshall, 232, La Junta, Colo., et Ray Steele, 218, Glendale, Calif., annulent (60.00).

B·A·S·E·B·A·L·L

NEWARK BEARS

VS

ROYAUX de Montréal

OUVERTURE de la SAISON 1941 au STADE
JEUDI 1er MAI à 3 P. M.

Nos Royaux seront honorés par la présence du Régiment de Dépot du 41ème District (A.F.)

Pour réserver vos billets téléphonez à CH. 1144

La poussée des Dodgers de Brooklyn continue

Bill Crouch, victorieux pour les Phillies. — 3e gain de Luke Hamlin. — Gomez perd sa première partie

NEW-YORK, 30. — Les Phillies ont probablement effectué un bon échange quand ils ont donné le lanceur Higbe aux Dodgers de Brooklyn pour Bill Crouch, Vito Tamulis et le receveur Mickey Livingston. Higbe a perdu deux de ses trois joutes à dates tandis que Crouch, Tamulis et Livingston ont évolué avec brio pour les Phillies. Encore hier, Bill Crouch n'a alloué que quatre coups sûrs aux Pirates de Pittsburgh pour permettre aux Phillies de gagner 6 à 2.

Dans le camp des Dodgers, il y a cependant de quoi se réjouir. Le mois de juin dernier, Luke Hamlin

se vit imposer une amende de \$500 par le président Larry MacPhail pour avoir lancé une balle qui accorda un coup de circuit à un club rival. Hamlin refusa de payer et se cacha pendant six jours jusqu'à ce que les esprits échauffés s'apaisent. En 1940, Hamlin alloua en tout 19 coups de circuit et l'hiver dernier, Brooklyn tenta de l'échanger mais Léo Durocher le garda finalement. Hier, Hamlin accorda deux autres coups de circuit aux Reds de Cincinnati mais MacPhail n'a pas protesté. Hamlin a limité les Reds à quatre coups sûrs pendant que l'offensive des Dodgers fonctionna bien pour une victoire de 13 à 2. Frey et McCormick frappèrent les coups de circuit pour les seuls points des Reds. Joe Medwick en frappa un pour les gagnants. Cookie Lavagetto en aussi et y alla d'un deux-but en plus pour faire compter trois points. Jim Wasdell frappa trois coups sûrs. Hamlin remporta sa troisième victoire consécutive. Les Dodgers remportaient également leur huitième victoire consécutive.



Bill Crouch

Les Phillies ont défait les Pirates de Pittsburgh 6 à 2 et Bill Crouch qui lança pour les Royals de Montréal l'an dernier, remporta sa première victoire de la saison, en n'accordant que quatre coups sûrs. Les vainqueurs gagnèrent le duel dans la troisième manche sur des simples de Lithwiler, Livingston et Mueller.

SISTI EN EVIDENCE

Les Bees de Boston ont eu raison des Cubs de Chicago 6 à 3, grâce à un coup de circuit du troisième-but Sisti alors qu'il y avait deux coureurs sur les buts, dans la onzième manche. Eddie Miller avait cogné un deux-but et Babe Dahlgren avait reçu un but sur balles avant que Sisti cogne le coup décisif contre Tot Presnell.

Les Cardinaux ont défait les Giants 5 à 4 et le héros de la joute fut le lanceur-recrue Johnny Grodzicki qui, comme relève, limita les Giants à deux coups sûrs de la troisième manche jusqu'à la fin de la joute. Les Giants comptèrent trois points au cours des deux premières manches, mais les Cardinaux prirent les devants dans la 5e reprise sur un coup de circuit de Terry Moore. Bob Bowman fut le lanceur perdant.

GOMEZ PERD

Dans la ligue Américaine, Lefty Gomez a perdu sa première joute de la saison alors que les Yankees ont été défaits 3 à 2 par les Browns de St-Louis. Gomez n'accorda que trois coups sûrs mais son manque de contrôle lui fut coûteux. Les Browns comptèrent un point dans la première manche alors que Gomez alloua quatre buts sur balles consécutifs. St-Louis en compta un autre à la sixième sur une passe à Laabs et un deux-but de Walter Judnich. Un deux-but de Bill Dickey fit égaliser le score dans la septième reprise, mais dans la huitième, Chet Laabs frappa son deuxième coup sûr de la joute, soit un coup de circuit qui donna la victoire à son club. Bob Harris limita les Yankees à cinq coups sûrs et remporta sa première victoire de la saison.

Les Indiens de Cleveland l'ont



LUKE HAMLIN a remporté sa troisième victoire en battant Cincinnati, ne leur accordant que quatre coups sûrs dont deux coups de circuit.

LIGUE NATIONALE

Pittsburgh ... 200 000 000—2 4 3
Philadelphia ... 013 001 40x—6 12 0
Batteries: Butcher, Bowman, Lanning et Davis, Lopez; Crouch et Livingston.

Chicago ... 000 200 001 00—3 7 0
Boston ... 110 100 090 03—6 13 2

St-Louis ... 000 410 000—5 12 6
New-York ... 210 000 001—4 10 4

CINCINNATI

	Ab	P	Cs	R	A
Werber, 3b	4	0	0	1	2
Frey, 2b	2	1	1	2	0
Goodman, ed	4	0	0	4	0
McCormick, 1b	4	1	2	6	0
Gleeson, cg	4	0	0	1	0
Lombardi, r	3	0	0	8	1
Craft, ce	3	0	1	1	0
Joost, ac	3	0	0	1	3
Turner, l	1	0	0	0	1
McRipley	1	0	0	0	0
Thompson, l	0	0	0	0	0
Logan, l	0	0	0	0	0
Hutchings, l	0	0	0	0	0
xxMattick	1	0	0	0	0
Moore, l	0	0	0	0	0

Total ... 30 2 4 24 7

BROOKLYN

	Ab	P	Cs	R	A
Reese, ac	3	2	1	0	3
Walker, ce	3	1	1	3	0
Lavagetto, 3b	4	2	2	2	3
Medwick, cg	5	2	2	6	0
Camilli, 1b	3	3	2	11	0
Waddell, ed	5	2	3	0	0
Coscarart, 2b	5	1	1	2	5
Owen, r	5	0	0	3	1
Hamlin, l	3	0	0	0	0

Total ... 36 13 12 27 12

xx—Frappa pour Turner à la 6e.
xx—Frappa pour Hutchings à la 8e.
Cincinnati ... 100 000 001—2
Brooklyn ... 000 222 34x—13

Sommaire — Erreurs: Thompson, Gleeson. Points produits par Frey, Medwick 2, Lavagetto 2, Coscarart 3, Walker, Waddell 2, F. McCormick. Deux-but: Lavagetto, Coscarart. Circuits: Frey, Medwick, F. McCormick. Buts volés: Frey, Reese. Doubles-jeux: Werber à F. McCormick; Reese à Coscarart à Camilli. Laissés sur les buts: Cincinnati 4; Brooklyn 7. Buts sur balles, de Turner 3; Hamlin 3; Logan 2; Moore 2. Retirés au bâton, par Turner 4; Hutchings 2; Hamlin 3. Coups sûrs, sur balles de Turner, 5 en 5 manches; Thompson, 2 en 1-3 manche; Logan, 3 en 2-3 manche; Hutchings, 0 en 1 manche; Moore, 5 en 1 manche. Frappé

emporté par 8 à 3 contre le Philadelphia. Ils remportaient ainsi une cinquième victoire consécutive. Roy Weatherly et Ken Keltner frappèrent chacun trois coups sûrs et Lou Boudreau cogna un circuit dans la huitième manche. Al Smith fut le lanceur gagnant.

Les White Sox de Chicago ont battu le Washington 3 à 2. Joe Kuhel a frappé un coup de circuit et Thornton Lee a alloué sept coups sûrs, aux perdants.

WILLIAMS BRILLE

Les Tigers de Detroit ont défait les Red Sox de Boston, 5 à 3. Bob Grove lança dans trois manches et Mickey Harris, qui le remplaça, fut solide mais Boston ne put reprendre le terrain perdu. John Gorsica des Tigers accorda huit coups sûrs aux équipiers de Joe Cronin, dont un coup de circuit et un deux-but à Ted Williams. Jim Tabor frappa aussi pour le circuit.

par le lanceur, par Moore (Camilli). Balle passée: Lombardi. Lanceur perdant: Turner. Arbitres: Reardon, Conlan et Goetz. Temps 2:10. Assistance: 17,046.

Sukeforth et Karst sont enthousiasmés des Royaux

Les joueurs du club de baseball Montréal sont arrivés ce matin à la agre Bonaventure à neuf heures. Ils se sont tous déclarés fort satisfaits de leurs débuts et avancent à l'unanimité qu'ils peuvent faire mieux encore. Clyde Sukeforth, pilote et Gene Karst, secrétaire et publiciste du club sont des plus enthousiasmés sur la puissance de l'équipe. "Nous avons un club qui fera sensation et qui plaira à tous les fervents du baseball de Montréal", ont-ils avancé. "Nous avons des lanceurs solides, qui ont tous de bons bras. Campbell est un as de la défensive au premier-but. Le champ intérieur est une véritable machine. Notre coup de bâton s'améliorera davantage. Tous les joueurs sont de gentils garçons et surtout combattifs. Maintenant que Don Ross démontre qu'il peut briller comme voltigeur, notre camp est pratiquement au complet avec l'acquisition du receveur Walters. Il n'y a pas de doute que nous avons une équipe de première division", déclarèrent Sukeforth et Karst. Le club Montréal tient une pratique au Stadium, cet après-midi à deux heures.

Deux Français dans le 500 m.

INDIANAPOLIS, Ind., 30.— Le Motor Speedway Corporation d'Indianapolis a annoncé, aujourd'hui, que René Lebeque et Jean Trevoux, chauffeurs français avaient câblé leur entrée dans la course de 500 milles, devant avoir lieu le "Decoration Day" et qu'ils cherchaient à obtenir leur passage sur un paquebot américain, devant laisser Lisbonne, Portugal, vendredi.

Bilan DU BASEBALL

LIGUE INTERNATIONALE

Hier
Montréal 7; Baltimore 5.
Newark 9; Buffalo 7.
Jersey City 9; Toronto 3.
Rochester 4; Syracuse 2.

Le classement

	G.	P.	P.C.	Diff.
Newark	10	3	.750	—
Montréal	7	5	.583	2 1/2
Jersey City	7	6	.538	3
Buffalo	7	7	.500	3 1/2
Rochester	6	7	.462	4
Toronto	4	6	.400	4 1/2
Syracuse	4	7	.364	5
Baltimore	4	8	.333	5 1/2

Aujourd'hui

Aucune partie au programme.

LIGUE NATIONALE

Hier
Brooklyn 13; Cincinnati 2.
St-Louis 5; New-York 4.
Boston 6; Chicago 3 (14 m.).
Philadelphia 6; Pittsburgh 2.

Le classement

	G.	P.	P.C.	Diff.
Brooklyn	12	4	.750	—
St-Louis	9	3	.750	1
New-York	8	5	.615	2 1/2
Cincinnati	7	7	.500	4
Boston	6	8	.429	5
Chicago	4	7	.364	5 1/2
Philadelphia	4	10	.286	7
Pittsburgh	3	9	.250	7

Aujourd'hui

Cincinnati à Brooklyn.
St-Louis à New-York.
Chicago à Boston.
Pittsburgh à Philadelphia.

LIGUE AMERICAINE

Hier
Cleveland 8; Philadelphia 3.
St-Louis 3; New-York 2.
Chicago 3; Washington 2.
Detroit 5; Boston 3.

Le classement

	G.	P.	P.C.	Diff.
Cleveland	10	4	.714	—
Chicago	8	4	.667	1
New-York	9	6	.600	1 1/2
Boston	7	5	.583	2
Detroit	5	7	.417	4
Philadelphia	4	8	.333	5
Washington	4	9	.308	5 1/2
St-Louis	3	7	.300	5

Aujourd'hui

Philadelphia à Cleveland.
Washington à Chicago.
New-York à St-Louis.
Boston à Detroit.

LES MEILLEURS DANS LES MAJEURES

	J	Ab	P	Cs	P.C.
Travis, Sén.	10	38	8	21	.553
Lavagetto, Dod.	10	61	17	20	.426
Handley, Pir.	8	25	2	10	.400
Slaughter, Card.	12	53	11	21	.396
Cronin, Red Sox	10	38	9	15	.395
DiMaggio, Yank.	15	60	19	22	.367

Circuits: Américaine: DiMaggio, Yankees, 5; Nationale: Camilli, Dodgers, 6.
Points produits: Américaine: Doerr, Red Sox 20; Nationale, Camilli, Dodgers, 16.

ASSOCIATION AMERICAINE

HIER

Aucune partie au programme.

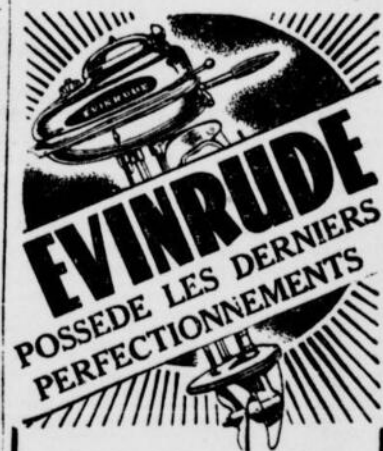
LIGUE DU PACIFIQUE

San Francisco 002 610 000—9 8 5
Los Angeles. 330 202 20x—12 8 3
Palmecce, Kittle (4) et Ogdrowski; Stine, Totaro (4), Berry (4) et Holm.

Hollywood à Oakland, pluie.

San Diego ... 003 000 000—0 2 1
Seattle ... 001 001 01x—3 7 1
Terry et Salkeld; Turpin et Campbell.

Sacramento ... 110 500 400—11 12 1
Portland ... 009 320 020—7 11 2
Turbeville, Caplinger, Hollingsworth et Wiecek; Gonzales, Orrell, Jacobs et Hawkins.



- Démarrage facile
- Générateur recouvert
- Conduite co-pilote
- Refroidissement à l'abri des troubles

... et ce ne sont là que quelques-unes des caractéristiques nombreuses, remarquables, inhérentes à chaque modèle Evinrude. Caractéristiques qui ont, à juste titre, rendu l'Evinrude fameux pour son excellent rendement. Et, en plus, deux des légères modèles jumelés Evinrude sont maintenant pourvus d'un dispositif permettant de faire machine-arrière et d'un bras de conduite exécutant un tour complet. La puissance en chevaux-vapeur des modèles Evinrude est certifiée par la N.O.A.

Consultez votre marchand d'Evinrude aujourd'hui à Montréal

CANADIAN FAIRBANKS MORSE CO. LTD.

980, rue St-Antoine

E. DROLET,

722 ouest, rue St-Jacques

F. I. MITCHELL,

572 ouest, rue St-Jacques

J. A. FETEAU,

713 ouest, rue Craig

THE T. EATON CO. LIMITED

677 ouest, rue Ste-Catherine

DUPUIS FRERES LITEE

865 ouest, rue Ste-Catherine

M. BOURGUIGNON

807 est, rue Ontario

H. E. HEBERT

663 ouest, rue St-Jacques

141

EVINRUDE

MOTORS

Peterboro - - - - - Canada

CLEVELAND, 30. Maxie Berger, 142, Montréal, bat Pete de Ruzza, 148, Mamaroneck, N. Y., (10); Lenny (Boom Boom) Nancini, 138, Youngstown, Ohio, bat Billy Marquart, 137, Winnipeg (10).

Réélection des officiers de la Quebec Racing Assoc.

On confirme les dates des réunions de courses de la saison, ouvrant le 21 juin

L'Assemblée annuelle de la "Province of Quebec Racing Association, Inc." a eu lieu ce matin, au bureau de l'Association, à l'Hôtel Windsor. Les questions principales furent réglées, à savoir: L'élection des officiers et l'appointement des officiels pour la saison 1941; la confirmation des dates des courses et un aperçu des affaires en général.

LE BASEBALL de la SEMAINE

Internationale: J. N. S. D. L. M. M.

1-Baltimore.....	6	5	9	5
2-Buffalo.....	2	4	9	1
3-Jersey-City.....	3	4	2	1
4-Montréal.....	2	2	15	7
5-Newark.....	8	4	7	4
6-Rochester.....	5	6	7	6
7-Syracuse.....	7	0	5	1
8-Toronto.....	7	0	3	2

Nationale:

9-Boston.....	0	0	8	6
10-Brooklyn.....	6	5	7	3
11-Chicago.....	1	8	2	5
12-Cincinnati.....	3	4	10	3
13-New-York.....	7	6	5	4
14-Philadelphie.....	1	4	7	3
15-Pittsburgh.....	2	7	3	2
16-St-Louis.....	2	8	6	8

Américaine:

17-Boston.....	3	3	8	3
18-Chicago.....	2	3	2	7
19-Cleveland.....	1	5	6	2
20-Detroit.....	4	12	3	1
21-New-York.....	6	6	8	3
22-Philadelphie.....	1	7	7	3
23-St-Louis.....	2	11	1	6
24-Washington.....	0	3	6	2

Ass. Américaine:

25-Columbus.....	5	10	3	2
26-Indianapolis.....	5	3	2	5
27-Kansas City.....	5	5	7	3
28-Louisville.....	9	10	5	13
29-Milwaukee.....	4	0	5	3
30-Minneapolis.....	0	9	1	11
31-St-Paul.....	1	2	2	10
32-Toledo.....	11	0	4	5

On s'attend que douze pur-sang soient au départ

LOUISVILLE, Ky., 30.—En dépit de sa défaite dans l'essai d'un mille du Derby du Kentucky, qui sera couru samedi prochain, à la piste locale de Churchill Downs, Whirlaway reste en tête du peloton des partants de la classique du turf américain, dont on fera la 67e contestation.

Chacun des douze pur-sang, que l'on s'attend de voir démarrer en présence de cent mille personnes, possède une caractéristique, appelée à faire de cette épreuve annuelle "un derby pas comme les précédents".

Whirlaway, l'espoir de Warren Wright, de Chicago, est le point d'interrogation No 1. Personne ne peut lui contester ce titre après la manière dont il a repris une demi-douzaine de longueurs pour devancer Blue Pair de Tom Bragg, hier, en contournant le dernier virage, pour perdre son avantage dans l'étape finale de l'essai du derby et finir deuxième, trois-quarts le longueur en arrière de Blue Pair.

Our Boots et Porter's Cap s'imposent aussi à l'attention des connaisseurs. Our Boots est le plus singulier des rejets de Bull Dog, qui, d'ordinaire, ne peuvent courir plus du mille. Toutefois, ce poulain a démontré qu'il pouvait excéder cette distance et il pourrait être dangereux, samedi.

Quant à Porter's Cap, il a gagné à date, cette année, plus de \$95,000 et, comme Our Boots, il appartient à Roy Martin, manufacturier d'accessoires d'automobiles et à Charley Howard, distributeur d'automobiles de Los Angeles.

Riggs, défait

ASHEVILLE, Caroline du Nord, 30. — Billy Talbert, jeune joueur de tennis de Cincinnati, a causé une surprise en battant Bobby Riggs, le deuxième joueur américain, par les scores de 7-5, 6-4, 6-2 dans la finale du tournoi Land of the Sky.

Le pari double

Voici les prix, que le pari double a rapportés au cours de la matinée d'hier sur les pistes américaines:

A Narragansett—\$138.90.
A Jamaica—\$39.50.
A Pimlico—\$397.70.
A Sportsman Park—\$87.40.

Officiers de la "Quebec Racing"



T-P. GORMAN



H-A. LETOURNEAU



JULES DUGAL



X-E. NARBONNE

Voici la liste des officiers pour 1941: M. T-P. Gorman, président, M. H-A. Letourneau, vice-président; M. Jules Dugal, secrétaire; M. X-E. Narbonne, trésorier, et M. H-T. Stephens, assistant secrétaire-trésorier.

A l'exception du commissaire en chef, la liste des officiers est presque la même que l'an dernier et, tel qu'annoncé, Julius-G. Reeder revient, après une absence de quelques années, afin de prendre la direction des courses en qualité de Commissaire en chef et secrétaire des courses.

Les dates des courses ont été confirmées: King's Park, du 21 juin au 7 juillet; Mont-Royal, 12 juillet au 19; Blue Bonnets, 26 juillet au 2 août; Connaught Park, 4 août au 19; Mont-Royal, 23 août au 30 et Blue Bonnets, 1er au 8 septembre.

La caméra "Eye in the Sky", employée à Blue Bonnets l'an dernier, servira de nouveau cette année à enregistrer les fins de courses et, la barrière du départ est dans le moment, à subir des changements sous la direction du juge au départ Walter Richey. Cette barrière sera contrôlée à l'aide d'un bras automatique et sera prête pour un essai sous peu.

Un grand optimisme règne en ce qui concerne le succès de la saison 1941. Le manque de chevaux qui a été responsable des inquiétudes du début de l'an dernier ne sera pas une cause d'ennui cette année. Le secrétaire, Jules Dugal, donna un rapport détaillé des relations qu'il a entretenues avec les propriétaires de chevaux, lors de son voyage aux Etats-Unis, afin de se procurer de meilleurs chevaux pour la saison des courses et, déjà, des demandes arrivent des propriétaires canadiens et américains afin de faire réserver des écuries et il est entendu que Blue Bonnets qui a ouvert ses portes cette semaine à tout propriétaire désirant s'entraîner, deviendra bientôt l'endroit où plusieurs centaines de chevaux seront préparés pour l'ouverture des courses qui aura lieu à King's Park le 21 juin.

Jenkins contre Montgomery

PHILADELPHIE, 30. — Lew Jenkins, champion mondial de la division des poids-légers, défendra son titre contre Bob Montgomery, boxeur noir, le 16 mai prochain, annonce le promoteur Taylor.

NEW BEDFORD, Mass., 30. — Al Dutra, 136, Boston, bat Leo DuLmaine, 135, Worcester, Mass (8).

St-Louis a raison du Royal par 3-1

Le club de quilles St-Louis est demeuré invincible lorsqu'il a éliminé le redoutable Royal, champion de l'an passé, par le compte de 3-1, samedi soir dernier devant plusieurs milliers de spectateurs et supporters du club, à la Palestre Nationale. Le St-Louis est donc grand favori pour remporter le championnat de la Palestre Nationale, lorsqu'il rencontrera le St-Jean-Berchmans sous peu. G. Desjardins, L. Massé et F. Laramée ont été les plus brillants pour les vainqueurs tandis que G. Lussier a brillé pour le Royal.

Voici le sommaire de la joute:

ST-LOUIS				
F. Laramée.....	102	125	163	405
G. Desjardins.....	141	158	130	429
M. Paquette.....	147	98	126	371
P. Latulippe.....	123	118	96	337
L. Massé.....	150	125	143	418
Totaux.....	663	634	663	1960

ROYAL				
A. Dulude.....	143	127	114	384
G. Lussier.....	151	137	126	414
R. Legault.....	133	103	92	328
P. Dussault.....	121	128	130	379
M. Baigné.....	148	120	116	384
Totaux.....	696	615	578	1899

St-Louis compte 3 points.

Le club Québec mettra à l'essai des joueurs locaux

Dans une conversation téléphonique, Roland Gladu joueur et capitaine des Athlétiques de Québec de la ligue Canado-Américaine a fait savoir au joueur et sportsman local, Pamphile Yvon, ce matin que le club Québec mettra à l'essai tout joueur de la province, qui a des aptitudes pour se signaler dans le baseball organisé. Gladu a demandé à Yvon quels joueurs montréalais mériteraient une chance dans la ligue Canado-Américaine et Yvon a recommandé les joueurs suivants: Johnny Lapointe, receveur, Lorne Sheppard, Gabe Lanoix, Chas Abelson, Stan Bréard, Noël du Kirk Jr., Bill Ashley, Chuck Malfara, Léo Dubé, Dollard Desrochers, Jean-Paul Tétrault et autres. Yvon prie tous ces joueurs de se mettre en communications avec lui, à FRontenac 2080 de 11.30 à 1.30, le midi et de 5 à huit heures le soir.

Dimanche prochain, Québec jouera une partie d'exhibition à Trois-Rivières et les joueurs montréalais seront mis à l'essai. Ceux qui impressionneront le plus iront à Québec et prendront part à l'entraînement des Athlétiques.

Berger gagne et Marquart perd à Cleveland, hier

CLEVELAND, O., 30. — Maxie Berger a affirmé sa supériorité sur Pete de Ruzza, de Mamaronek, hier, en obtenant sur lui la décision après un assaut de dix rondes. En décembre dernier, les deux mi-moyens avaient fait match nul, après que les juges se fussent divisés sur la décision.

Hier soir, ce fut différent, et le boxeur montréalais ne perdit qu'une ronde, la troisième. Il alla au parquet, alors, pour le compte de 2, après avoir encaissé un vicieux coup de la droite. Mais, dès la deuxième ronde, Berger se mit à la tâche, ouvrant l'oeil gauche de De Ruzza et continuant d'accumuler les points.

Dans un autre match, Billy Marquart, de Winnipeg, perdit la décision à Lenny (Boom Boom) Mancini, de Youngstown, O., après 10 rondes. Le premier avril, Mancini avait aussi battu décisivement le pugiliste canadien.

Whirlaway n'est pas déconsidéré par sa défaite

LOUISVILLE, Ky., 30. (P.A.) — Un rapide Blue Pair a battu Whirlaway dans l'essai d'un mille du Derby ici hier, mais la grande course en marge du derby du Kentucky n'a rien prouvé si ce n'est que Whirlaway peut encore courir et est capable de gagner.

Dans la dernière épreuve avant la 67e reprise de la grande classique le poulain de Tom Gragg a terminé trois-quarts de longueur en avant de Whirlaway, mais seulement parce que le cheval bai de Warren Wright a perdu, beaucoup de terrain lorsque le peloton a contourné le dernier virage.

Jusqu'à ce point, Whirlaway avait rejoint le leader de la cinquième place dans le peloton de six concurrents, quelque neuf longueurs en arrière. Ensuite, après avoir recouru à l'extérieur dans le dernier détour il a perdu assez de

LE TENNIS

LE CLUB DE TENNIS CANADIEN DISPARAIT

M. Maurice Parent, président du club de tennis Canadien, nous a appris, hier soir, que tous les efforts des directeurs du club pour maintenir l'existence de l'organisation sont demeurés vains. Le club Canadien est mort à tout jamais parce que la succession qui est propriétaire du terrain d'A-huntie où le club était érigé, n'a pas voulu accepter les propositions du club.

Le président Parent nous a déclaré que les directeurs ont tout fait en leur pouvoir pour que les activités se poursuivent et qu'ils avaient offert des plus raisonnables dans les circonstances mais qu'elle avait été refusée.

Néanmoins l'incendie du chalet du club et les dépenses que nécessitent sa reconstruction, il aurait été possible de continuer les opérations bien qu'il aurait fallu un grand travail pour boucler le budget.

Si l'on ajoute à ces conditions l'effort de guerre du Canada, on comprendra pourquoi Maurice Parent a préféré laisser disparaître un club qui a été le berceau de quelques-unes de nos meilleures raquettes.

Nous apprenons cependant que l'ex-président du club Canadien et plusieurs membres seniors se sont joints au club Outremont qui deviendra de ce fait le plus grand centre des joueurs de tennis Canadiens-français du Québec.

L'ouverture du club Outremont aura lieu demain alors que les six courts seront à la disposition des membres. Il n'y a pas de doute que ce club aura de puissantes équipes dans les rangs sénior et intermédiaire au cours de la saison qui commence.

Blue Pair a couru les huit furlongs en un temps rapide de 1:26 3-5.

Il y avait quatre autres partants dans la course d'hier. Mais comme ces derniers (Cadmium, Shaun G., Quintilian et Sporting), ont terminé loin en arrière, il est probable que pas un d'entre eux ne prendra part à la grande classique de samedi.

Le colonel Matt J. Winn, directeur du Derby à Churchill Downs, a estimé hier, qu'environ 100,000 personnes assisteront à la reprise de samedi pour chevaux de trois ans.

• 213 BEAUX PRIX À GAGNER •

IL Y A AVANTAGE

à apporter vos coupons IMMEDIATEMENT

LE 12 MAI APPROCHE

Cie de Tabac Terrebonne

5100 rue PAPINEAU, angle Laurier, MONTREAL.

Pour informations: AM. 0470



Robert vs Detton, ce soir.--Le Masque Vert vs Morgan

Le champion risquera son titre dans un match, s'avérant fort brillant? — Qui est l'Inconnu?

Yvon Robert défendra son titre ce soir contre un des plus scientifiques lutteurs de nos jours, Dave Detton de Salt Lake City. Il y avait longtemps que l'on souhaitait voir le champion aux prises avec un luttteur classique. Plusieurs vilains du métier se sont attaqués depuis quelques mois au champion mais pas un seul athlète faisant de la lutte scientifique n'a eu la chance, depuis l'an dernier, de se mesurer contre lui.

On a eu satisfaction sous ce rapport et Eddie Quinn matchmaker de lutte de la Canadian Arena se félicite d'avoir l'occasion de présenter ce combat de deux dans trois à finir. Detton après avoir impressionné fortement Eddie Quinn par sa tenue lors de ses derniers matches aux Etats-Unis avait été mis sous contrat pour des rencontres à venir ici et il est l'homme le plus heureux de tous les athlètes du matelas aujourd'hui parce qu'il a l'occasion de lutter pour le championnat du monde. Detton est un des pachydermes qui se sont le mieux adaptés à tous les genres de lutte. Il est bad man à certaines heures mais il lutte plutôt dans le genre classique et c'est de cette façon qu'il mène d'ordinaire ses adversaires.

Ce match de finale de deux dans trois et à finir est une forte attraction mais d'autres rencontres sont aussi très attrayantes. Ainsi, la venue à Montréal du Masque Vert, non pas seulement cette fois comme un intrus mais pour un vrai match contre le gros Ben Morgan qui a été défait ici même par Yvon Robert mais qui a démontré qu'il est terriblement fort et qu'il peut tenir son bout contre n'importe quel adversaire au monde.

Le Masque vert relançait Eddie Quinn partout et demandait un combat contre le champion du monde. Croyant avoir affaire à un membre d'une organisation rivale qui manquerait à l'appel après s'être laissé annoncer à un programme Eddie demanda à l'inconnu de déposer une garantie de présence

de \$250 et à sa grande surprise cette garantie fut déposée le lendemain et le match fut bâclé. Le Masque vert n'était d'ailleurs pas difficile il était prêt à rencontrer n'importe qui. On lui a donné satisfaction en lui proposant Ben Morgan comme vis-à-vis. Et l'inconnu accepta tout de suite. Ce sera la semi-finale au programme de ce soir et on verra enfin ce que vaut le colosse de 265 livres environ. Tous les lutteurs sont en ville. Eddie Quinn a fait un changement à son programme. Il a substitué Harry Madison à Dropkick Murphy pour un combat de 20 minutes ou d'une chute contre le gros et fort Arthur Legrand. Harry Madison vient de battre Dropkick Murphy pour le championnat mondial poids-lourd junior et dans cette rencontre qui fut disputée lundi soir au St-Jacques, Murphy fut blessé à une épaule.

Harry Madison, comme Legrand, est un vétéran de la lutte. Il a figuré à plusieurs programmes de l'arène Mont-Royal autrefois tout comme Legrand. Ce sont deux lutteurs locaux et on sait quelle rivalité existe entre les deux.

Joe DeValteau revient d'une grande tournée aux Etats-Unis où il a récolté de nouveaux lauriers. Il a été mis à l'affiche pour ce soir et son adversaire sera le fort et brutal Henry Quikavich que Quinn avait mis sous contrat il y a quelques semaines. Ce sera une autre préliminaire qui précédera la rencontre de championnat entre Robert et Dave Detton.



YVON ROBERT, qui défend son titre, au Forum, ce soir, contre Dave Detton.

Bump Hadley congédié

NEW-YORK, 30 (P.A.) — Irving "Bump" Hadley, qui à certaines occasions pendant l'entraînement du printemps, a semblé être le meilleur lanceur des Giants de New-York, a été congédié sans condition, hier. Hadley a commencé deux parties depuis le début de la saison, et quoiqu'il n'ait pu terminer aucune joute, il a reçu le crédit d'une victoire contre Brooklyn. Hadley a aussi servi à une autre occasion comme lanceur de relève.

Hadley est un vétéran de 14 années de service dans la ligue Américaine. Les Giants l'avaient acheté l'hiver dernier des Yankees de New-York.

NEW-YORK, 30 — Guillermo Puentes, 134 1-2, Colombia, bat Julie Kogon, 137, New Haven, Conn. (8).

Régina bat Sydney 3-2 et égale les chances

Les Millionnaires ont un gros avantage du jeu, mais combatifs, les Rangers gagnent quand même

REGINA, 30. — Les Rangers de Régina ont défait les Millionnaires de Sydney, 3 à 2, hier soir, grâce à un surplus de combativité. Les Rangers ont superbement bataillé pour égaler les chances dans la cinquième joute de la série finale de la coupe Allan. Comme chaque équipe a gagné à date deux joutes et qu'une cinquième partie fut nulle, une joute décisive sera disputée à Régina, vendredi soir. Ce délai permettra à l'ailler Herman Gruhn d'aller assister aux funérailles de sa mère à Winnipeg et de revenir à temps à Régina pour figurer dans la sixième joute.

Le club Régina a une forte machine, composée de jeunes et habiles joueurs mais c'est l'esprit combatif qui domine dans son camp. La joute de vendredi sera de 60 minutes, plus dix minutes de jeu supplémentaire s'il y a égalité. Les Millionnaires de Sydney ont eu un gros avantage du jeu et ont gardé la rondelle dans la zone des Rangers presque tout le temps mais les Rangers ne manquèrent pas les occasions de compter puis ils défendirent bien leur avance. Alors qu'il restait plus d'une minute de jeu, Bill Grill retira Bill Dickie des filets et lança six joueurs à l'attaque mais le Régina ne faillit point à la tâche sur la défensive. Les Rangers comptèrent le premier point de la joute, dans la première période, sur un bel effort de Garth Bush qui intercepta une pass éparfaite de Khun pour déjouer Dickie sur un court lancer. Après neuf minutes de jeu, dans la deuxième période, le capitaine Mel Snowden du Sydney fut puni et quelques secondes plus tard, Rangers comptèrent deux points. Cameron compta le premier sur un rebond et Grant Warwick réussit le troisième sur un lancer de la ligne bleue. Les Millionnaires tentèrent de se rallier dans la suite. Ils comptèrent deux fois dans des démentées, buts obtenus par Atchison et Hall mais Jim Henry et ses bloqueurs du Régina ont été invincibles jusqu'à la fin de la joute.



Jim Henry

ses: Snowden et Van Deale; centre: Walton; ailes: McCready et Snell. Subs.: Powell, Fritz, Latoski, Atchison, Hall, Kowcinak.

Arbitres: Army Armstrong, Oshawa; Curly Wheatley, Trail, B.C.

Première période.

1.—Régina: Bush (Gruhn). . . 5.55
Punitions: Atchison, Bush.

Deuxième période.

2.—Régina: Cameron, (Kunkel). 9.15
3.—Régina: Warwick. 9.17
4.—Sydney: Atchison, (Fritz, Latoski). 11.25
5.—Sydney: Hall,

Earl Averill reçoit son congé

BOSTON, 30. (PC) — Earl Averill, le vétéran voltigeur, a été congédié sans condition par les Bees de Boston hier.

Le gérant Casey Stengel a aussi annoncé que le lanceur gaucher Ed Carnett, a été vendu au club Kansas City de l'Association Américaine, pour une somme d'argent qui n'a pas été divulguée.

Averill, qui aura 38 ans le 21 mai, a été engagé par les Bees l'hiver dernier, après avoir été congédié par les Tigers de Détroit.

JERSEY CITY, N. J., 30. — Norman Rubio, 144, Albany, N. Y., bat David Bruce, 146, Orange, N. J. (8).

(Atchison, McCready). . . 12.02
Punitions: Snowden, McEachern, Kunkel, Davidson.

Troisième période.

Aucun but.
Punition: Snowden.

Qui remportera, ce soir, la coupe Memorial à Toronto?

TORONTO, 30. — Ce sera, ce soir, la conclusion d'une grande série de hockey entre le Royal de Montréal et les Rangers de Winnipeg pour le championnat junior du Canada et la possession de la coupe "Memorial" et la série aura été prolongée à sa limite, c'est-à-dire à cinq parties.

Les chances sont égales pour ce

soir et les deux camps sont confiants. "Baldy" Northcott, l'instucteur des Rangers, a annoncé qu'il alignerait Allan Hay comme avant supplémentaire au lieu de Hub Macey, qui a été blessé au dos il y a plusieurs semaines. Babe Hooday, qui subit une concussion au cours de la cinquième partie, ne jouera pas ce soir.

Bud Farmer, l'un des plus puissants avants du Royal, sera de retour sur l'équipe après avoir été au repos pendant plusieurs semaines pour la fracture de l'os malin (os supérieur de la joue). Le retour de Farmer réunira une des lignes les plus dynamiques chez les juniors avec Bobby Carr et Bruce Morrison.

Si la partie de ce soir se termine par une égalité, on jouera dix minutes supplémentaires et, si le deadlock persiste, a dit George Dudley, président de l'Association de Hockey Amateur du Canada, une sixième partie sera jouée samedi soir.

L'alignement probable de ce soir sera le suivant:

Winnipeg	vs	Royal
Thompson . . . Buts . . .		Ritchie
Millar . . . Défense . . .		Southwick
Harmon . . . Défense . . .		Macfarlane
Robinson . . . Centre . . .		Glover
Hickey . . . Ailes . . .		Carragher
Fabro . . . Ailes . . .		Morrison

NEW YORK, 30.— Antonio Fernandez, 151 3-4, Santiago, Chili et Eddie Pierce, 157 3-4, Paterson, N. J., 5 rondes. Arbitre: Steal Hamas.

L'ennemi perd 42,000 tonnes en une semaine

LONDRES, 30. (P.C.) — Les bombardiers de la Royal Air Force ont coulé ou endommagé, durant la semaine du 17 au 23 avril, 42,000 tonnes de navires de l'Axe au large des côtes allemandes, norvégiennes, hollandaises et françaises.

On croit que les Allemands utilisent le transport maritime pour décongestionner leurs chemins de fer.

QUAND?

BERLIN, 30. (U.P.) — Le haut commandement allemand annonce que ses sous-marins ont coulé 35,000 tonnes de navires marchands et un vaisseau d'escorte anglais. Il ajoute que les torpilleurs nazis ont coulé trois navires marchands, d'une jauge totale de 9,500 tonnes, qui faisaient partie d'un convoi fortement protégé, au large de la côte de l'Angleterre.

Chanoine décédé

SHERBROOKE, 30. — Le doyen des membres du clergé diocésain en même temps que le doyen d'âge du Chapitre, est décédé à St-Norbert dans la personne de M. le chanoine J.-A. Hamel. Le défunt aurait eu 86 ans le 19 mai prochain.



BLUE PAIR, qui a battu Whirlaway, hier, à Churchill Downs.

L'ESSENCE...

(Suite de la page 3)

petites bouteilles et de \$1.25 pour chaque baril de 25 gallons. Il a été impossible de savoir jusqu'à quel point les tavernes augmentent leurs prix mais leurs clients continuent de déguster leur breuvage ce matin, sans paraître trop affectés.

Par suite de la nouvelle taxe de 3 sous sur l'essence, la gasoline de première qualité se vendait aujourd'hui 31 cents et demi par gallon, et celle de deuxième qualité, 29 cents et demi, selon l'Automobile Owners' Association. Une hausse d'une demi-cent avait été décrétée il y a quelques jours, mais elle a été rescindée. On nous dit que les nouveaux prix sont sujets à changement, car les raffineries ne s'entendent pas, pour le moment, sur les effets de la nouvelle taxe.

L'homme de la rue semble avoir reçu le nouveau budget d'un cœur léger. C'est la guerre, et il sait qu'elle exige des sacrifices. L'homme d'affaires est aussi prêt à faire sa part, mais il attend des précisions avant de se prononcer définitivement. Bon nombre de ceux que nous avons interrogés n'ont pas voulu parler par publication, mais M. Gilbert La Tour, secrétaire de la Chambre de Commerce, que nous avons rencontré à son bureau, paraît avoir concrétisé l'opinion générale en déclarant:

"Tout le monde est d'accord pour dire qu'il faut des revenus pour faire face aux dépenses croissantes engendrées par la guerre. Le gouvernement, depuis le début des hostilités, a suivi une politique logique. Il a tâché d'éviter la hausse démesurée des prix et il a fait tous ses efforts pour éviter l'inflation ?

"Evidemment, l'augmentation de la taxe sur les bénéfices est ce qui intéresse particulièrement la Chambre de Commerce. Il est très difficile de donner une opinion sur ce sujet, car la loi est mal comprise en général. Les hommes d'affaires, les comptables et même les fon-

ctionnaires de l'impôt sur le revenu ne s'entendent pas sur cette partie de la loi. Une augmentation de 10 pour cent — (la taxe est portée de 12 à 22 pour cent sur les bénéfices) — peut paraître considérable à première vue, mais après une étude approfondie des amendements, on en viendra peut-être à la conclusion que ce changement ne comportera pas un fardeau aussi lourd qu'on pense. Devant l'incertitude qui régnait sur ce point, le ministre des finances avait annoncé récemment qu'il ferait une mise au point. Les corps publics font des démarches pour obtenir d'autres éclaircissements, et on voudrait, entre autres choses, que le gouvernement permette à l'homme d'affaires de choisir lui-même "la période normale". Il faudra attendre des précisions à ce sujet."

(Il est bon de rappeler que que la taxe sur les bénéfices était auparavant de 12 pour cent et qu'elle est portée maintenant à 22 pour cent. En outre, la taxe sur le surplus est de 75 pour cent. En calculant ce qu'il doit payer, l'homme d'affaires devait faire une moyenne de ses bénéfices, au cours des années 1936, 37, 38 et 39 et il établissait une comparaison avec ceux de l'année 1940. Il doit alors payer en autant que ces bénéfices de 1940 dépassaient la moyenne de ces profits des quatre années précédentes. M. La Tour est d'opinion que l'on devrait laisser à l'homme d'affaires le soin de choisir lui-même ce qu'il considère la période normale).

On comprend, ajoute M. La Tour, en passant à un autre aspect du budget, la réduction apportée au tarif sur les importations anglaises. Le gouvernement veut ainsi compenser la perte qu'il subit sur l'échange en vendant à l'Angleterre.

Quant à l'impôt sur le revenu, c'est une question qui intéresse chaque citoyen individuellement et la Chambre de Commerce n'a pas de commentaires à faire sur ce point.

Bref, c'est surtout l'impôt sur les corporations qui intéresse ce corps public. Les compagnies payaient déjà une taxe de base de 18 pour cent, et, avec une taxe de 22 pour cent sur les bénéfices, cela repré-

sente un impôt de 40 pour cent. Il s'agit, dit M. La Tour, d'obtenir une définition nette et claire de la loi, afin de savoir exactement ce que chaque homme d'affaires doit payer, car, dans le moment, la situation est confuse."

L'impôt sur le revenu affectera par ricochet le gros propriétaire, nous disait l'un d'eux, ce matin. "Par suite du budget de l'an dernier, déclare-t-il, nous avons consenti des réductions de loyer au point que ça ne paye presque plus d'avoir de maisons. Avec la hausse qui nous a été annoncée ce matin, il est à se demander si nous ne sommes pas aussi bien de tout liquider. Dans les quartiers fashionables, nous obtenions avant l'an dernier environ \$10 pour mois par pièce, et il a été difficile, dans plusieurs cas, de louer au même prix, cette année. Prenez par exemple, le cas d'un homme marié qui a un revenu de \$4,000 par année. Comment voulez-vous qu'il continue de payer \$50 ou \$60 par mois de loyer? Et nous, avec la hausse du chalet qui s'annonce et nos autres charges fixes, où irons-nous?"

Le premier ministre Mitchell Hepburn, de l'Ontario, en annonçant que son cabinet étudierait le budget à une séance spéciale, la semaine prochaine, exprime l'opinion que la "forte augmentation" des taxes du revenu et de la défense nationale imposent un lourd fardeau aux petits salariés qui ont une famille. D'après lui, la hausse de la taxe sur l'essence nuira au tourisme.

L'hon. J.-A. Mathewson, trésorier de la province de Québec, et le premier ministre J.-M. McNair, du Nouveau Brunswick, disent que leurs gouvernements se réuniront la semaine prochaine pour peser la portée du nouveau budget. Le premier ministre John Bracken, du Manitoba, annonce que son gouvernement de coalition publiera une déclaration après avoir étudié le budget.

Les premiers ministres W.-J. Patterson, de Saskatchewan, A.-S. MacMillan, de la Nouvelle Ecosse, et Thane Campbell, de l'Île du Prince Édouard, feront une déclaration aujourd'hui. Il a été impossible d'atteindre le premier ministre Aberhart, de l'Alberta.

Le premier ministre T.-D. Pattu-

lo, de la Colombie britannique, après avoir écouté le discours de l'hon. J.-L. Ilsley, a donné l'assurance que sa province était prête à coopérer avec le gouvernement fédéral "jusqu'à l'extrême limite".

Les compagnies de pétrole de Victoria estiment que l'imposition d'une taxe fédérale de 3 cents par gallon sur l'essence rapportera au gouvernement d'Ottawa \$1,500,000 de nouveaux revenus de la Colombie britannique seulement. Il se vend environ 50,000,000 de gallons d'essence par année dans cette province.

La taxe sur l'essence "indubitablement et malheureusement" servira à la propagande qui se fait aux États-Unis pour éloigner les touristes du Canada, selon W.-G. Robertson, gérant général de l'Ontario Motor League. "Cette taxe", dit-il, "aura inévitablement l'effet d'élèver le coût du transport sur les grandes routes, affectant ainsi plusieurs industries de guerre et essentielles".

J.-O. Goodman, gérant de l'Automotive Transport Association of Ontario, est d'avis qu'il va falloir augmenter les taxes de camionnage si l'industrie "doit survivre".

La taxe de 20 pour cent sur les billets de cinéma a été une "complète surprise" pour J.-J. Fitzgibbons, de Toronto, vice-président de la "Famous Players Canadian Corporation Ltd."

Aux yeux de J.-A. Hirsch, de Montréal, président de Consolidated Theatres, cette taxe affectera grandement les amateurs de cinéma, mais "en tenant compte d'autres points de vue, nous sommes chanceux d'être ouverts."

La suppression de l'exemption de la taxe de vente sur les matériaux de construction retardera l'industrie du bâtiment, dans l'opinion de D.-A. Paterson, secrétaire-trésorier du "Builders' Exchange", de Montréal, mais John-E. Clerk, de Toronto, président de la "Canadian Construction Association", croit que le bâtiment continuera probablement au rythme actuel.

H.-C. James, agent général des passagers pour le Pacifique Canadien, estime que la taxe de 10 pour cent sur les billets de chemin de fer et d'avions n'empêchera pas beaucoup les gens de voyager, car une taxe semblable, lors de la pre-

Les "exemptés" remis au 6 mai

L'enquête judiciaire de Jean Tarte, avocat, A.-P. Shatilla, Halem, Waddeh et Paul Courcy, Maurice Shamy, William et Joseph Tabah, Michael Maloley et Emile Souaid, tous arrêtés à la suite de l'enquête poursuivie par la Gendarmerie Royale dans un présumé "racket" pour exempter des jeunes gens de l'entraînement militaire, qui devait avoir lieu ce matin, devant le juge en chef Gustave Perrault, a été ajournée au 6 mai prochain.

De leur côté, Emile Souaid et Michael Maloley, ont aussi comparu devant le juge Maurice Tétreau, aux Convictions Sommaires, sous des accusations identiques, mais leur procès a été ajourné au 6 mai.

Route fermée

Contrairement aux rumeurs, la route de Montréal-Québec n'est pas encore ouverte au trafic lourd. Les officiers de la Voirie, postés au pont du Bout-de-l'Île, ont reçu l'ordre d'arrêter tous les camions se dirigeant vers Québec. On croit que la route sera ouverte dans quelques jours. On l'a fermée au trafic lourd à cause du dégel.

mière grande guerre, n'a pas amené de baisse dans la vente des billets.

L'augmentation de la taxe sur les tubes de cigarettes — elle est portée de 5 cents qu'elle était à 10 cents — n'inquiète pas les manufacturiers de tabac.

A. Haltetrecht, propriétaire de l'Oriental Tobacco Co., trouve que c'est "une taxe équitable".

E.-A. Thomas, de Niagara Falls, Ont., espère que l'augmentation de la taxe sur les vins s'appliquera aussi aux vins importés, car les producteurs de vins au Canada sont "primordialement intéressés" à empêcher "toute réduction" dans la consommation du raisin canadien.

FEUILLETON DE "LA PATRIE"

L'HOROSCOPE

roman par Claude Montorge

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

39

(suite)

— Alors, monseigneur, éloignez-le du terrible danger qu'il court, que vous devez connaître, que je pres-

sens et que j'ignore, je vous le jure. Pradély ne m'a pas informée de ce qu'il allait se passer, mais il m'a avoué que nous ne nous rever-

L'Horoscope

Roman d'intrigue et d'action, très dramatique, sentimental et romanesque.

Thème de l'intrigue

Un horoscope de son infatigable astrologue Thrason avertit le bon roi Théodose de Séleucie qu'il sera assassiné à une date déterminée. Le souverain se hâte de rappeler au palais, pour lui transmettre ses pouvoirs, son fils Eudes, l'arrachant ainsi aux charmes d'une idylle avec la jeune Nadyne, d'une beauté remarquable, qui ignore sa véritable identité. Le prince avoue à son père qu'il préférerait renoncer au pouvoir plutôt que de trahir son engagement de cœur. Le roi lui rappelle alors la promesse solennelle qu'il a faite, devant ses armées victorieuses, d'unir son fils Eudes à la fille de son ennemi, la princesse Praxède, pour mettre fin à la longue lutte intestines, suscitée par la haine implacable de cet ennemi, Tiburce, qui a des prétentions au trône. La princesse aime, de son côté, secrètement, un jeune officier de grand mérite, Pradély, qui fut, à l'Université, l'intime ami du prince. Eudes et Praxède cèdent enfin aux injonctions paternelles. Mais Praxède, le soir des fiançailles, fait l'aveu loyal, au prince, qu'elle deviendra reine malgré elle et qu'elle ne pourra jamais l'aimer. La similitude de la résignation, du sacrifice secret, du désespoir des fiancés royaux donne lieu à des scènes déchirantes, pendant les fêtes grandioses célébrées en leur honneur. Mais pendant que Nadyne pleure et se laisse mourir de chagrin de son abandon, le loyal soldat sacrifié n'accepte pas sans révolte son injuste destin. Il devient l'affilié d'une des sociétés secrètes qui conspirent contre la sécurité du monarque. Au moment où le prince l'accable d'honneurs et le comble des plus touchantes preuves de son amitié, le sort le désigne pour porter à son souverain le coup de poignard fatal. Des événements imprévus qui affermissent la popularité du roi défont Pradély de son abominable serment et l'astrologue, mu par de mystérieux intérêts personnels et qui ne veut pas voir sa science en défaut, va frapper le roi à la minute précise de la nuit tragique indiquée par son horoscope. Une dame d'honneur, Gilka, placée au palais par le traître Tiburce, pour des desseins ténébreux, et que la bonté du souverain a conquis, arrête le geste criminel. Puis la jeune Nadyne sauve la vie de Praxède, qu'un désespoir plus grand que ses forces avait décidée à mourir. Le féroce complot Tiburce voit enfin sa haine déarmée par la douleur de sa fille, qui, seule, le rattache à l'existence. Les raisons d'État cèdent aux droits du cœur et le bonheur des quatre jeunes gens, dont les vœux sont enfin réalisés, cause l'allégresse d'un peuple unanime à se féliciter de ce que le règne de la paix s'accompagne de celui de l'amour et de l'amitié.

rions jamais plus. Je l'ai supplié de parler, il est resté bouche close. Il m'a confié seulement qu'il était lié par un serment terrible, sur la Vierge. Monseigneur, détournes de sa tête l'effroyable danger qui le menace.

Sans répondre à ces adjurations, le prince pria un chambellan d'aller demander une pièce à la Chancellerie.

L'officier remit au prince un rouleau de parchemin revêtu du sceau royal.

Eudes l'ouvrit, en donna connaissance à la fille de Tiburce.

Il y était notifié qu'à partir de ce jour, Pradély était nommé officier de la maison du roi, attaché tout spécialement au commandement des gardes du corps, chargés de veiller de nuit et de jour à la sécurité du monarque.

Il était stipulé, dans cet acte officiel, que le nouveau promu habiterait le palais, qu'il prendrait ses repas à la table royale, qu'il assisterait Sa Majesté en toute circonstance et que, la nuit, un jour sur deux, il serait de service à la porte de la chambre à coucher du roi.

Praxède écouta la lecture de cette pièce avec une stupéfaction qui balançait entre la crainte et la joie.

Elle fixa le visage du prince, pour en comprendre la signification exacte, en se demandant si elle pouvait être délivrée de ses terreurs.

Elle vit le sourire, elle en conclut que son anxiété n'avait plus de raison, l'exister.

Alors, tombant, à genoux aux pieds du prince, elle prit une de ses mains et la porta à ses lèvres en murmurant, à travers son émotion: "Merci, merci".

IX

Des instructions secrètes étaient parvenues à tous les conjurés. Au moment où le bourreau lèverait sa hache ou pousserait Ubalde dans le vide si la foule préférait qu'il fût pendu, de raues sons de trompes faites avec des cornes de vaches donneraient le signal de l'exécution.

Dans les premières lueurs du jour, des clameurs, des vociférations, des huées, des imprécations retentiraient lorsque le couteau de

Pradély aurait cloué au cœur du tyran la sentence des partisans de Tiburce, et des nombreux compagnons d'Ubalde.

Tous les soldats de l'escorte royale seraient immédiatement égorgés. Les rebelles, alors, se porteraient dans la ville, chez tous les partisans de l'ancien régime dont la liste avait été dressée soigneusement. Les plus grands seraient exécutés, les autres emprisonnés ou bannis; tous leurs biens seraient confisqués, leurs palais ou leurs maisons incendiés.

Tiburce avait fait préparer ce coup de force dans le plus grand mystère et il était assuré du plus grand succès.

Il connaissait l'amour de Pradély pour sa fille; il savait que cet amour disproportionné était payé de retour et s'il avait fait semblant de l'ignorer, c'est qu'il savait bien qu'il n'est rien de tel qu'un amour contrarié et confondu pour changer en un ressentiment aveugle, tenace et impitoyable, tous les penchants que peut contenir un cœur téméraire et impétueux.

Il ne lui avait pas déplu que le sort eût désigné ce jeune officier pour frapper de mort son ennemi et donner le signal du massacre.

Tous les conjurés étaient prêts et résolus.

Chacun d'eux accomplirait le geste prescrit par les ordres reçus.

Les conjurés de treize sociétés puissantes qui, toutes, obéissaient avec discipline à leurs chefs respectifs, étaient dans la main de Tiburce; ils servaient sa cause en croyant servir leurs propres intérêts.

L'heure était venue. Le jour de l'exécution d'Ubalde était arrivé.

Sur la place principale de Lodène, le bourreau, avec ses aides, avait dressé, dans la nuit, une plate-forme de madriers et de planches sur laquelle il avait fixé les montants de la potence.

Près du gibet, il avait établi le billot sur lequel il trancherait, avec sa hache, la gorge du condamné, si le peuple demandait ce supplice de préférence.

En Séleucie, une exécution capi-

tale était considérée comme une satisfaction accordée au peuple, pour le préjudice qu'un crime grave lui avait fait.

Les tribunaux jugeaient le crime, conformément aux lois du pays et prescrivaient la sentence, mais, au moment d'exécuter cette sentence, rendue au nom du peuple, la multitude était consultée et, en la ratifiant, elle choisissait le supplice qui lui paraissait convenir pour punir le coupable de la façon la plus exemplaire.

Les premières lueurs de l'aurore commençaient à blanchir l'horizon.

Au pied de l'estrade élevée à quelque distance de la plate-forme où devait avoir lieu l'exécution, et qui était réservée au roi, aux ministres et aux autres personnages officiels, — tous tenus, de par la Constitution, d'assister au supplice, — des soldats assuraient le service d'ordre.

Une foule immense avait envahi le place, et, parmi cette affluence, des groupes se formaient qui parlaient à voix basse, qui se déplaçaient sur un signe de l'un des leurs, pour aller se porter à un endroit où ils jugeaient que leur présence serait nécessaire.

Le chef de la police secrète avait déjà observé ces groupes, et il les avait dénombrés.

Ils étaient treize.

Dans les ténèbres qui s'attardaient sur la terre, il avait montré les treize formations d'affiliés, — prêts à obéir à un signal — à des hommes à lui, déguisés en ouvriers, en truands, en bourgeois, en curieux, quelques-uns même en femmes.

Il les avait indiqués comme un chef d'armée, au moment où va se livrer une grande bataille, désigne à ses généraux les points où devront se porter leurs efforts.

(A SUIVRE)

La gasoline

HALIFAX, 30. — (C.P.) — Les prix de l'essence en Nouvelle-Ecosse qui avaient monté d'une demi-cent, sont revenus à leur niveau précédent.

ARMAND ET LES PIRATES

Armand se réfugie à l'adresse indiquée sur le papier.

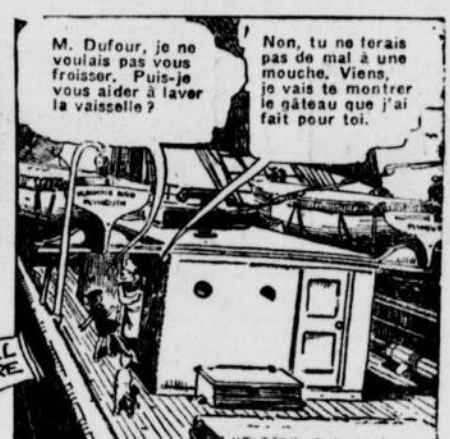
Nid d'espions



JEANNINE ET PATAUD

La vie du cuisinier du bord n'est pas une sinécure.

Galérien moderne



LE FANTÔME

Le Fantôme trouve enfin un ami.

Hydravion



MARGOT TRAVAILLE TROP

Charles est un homme ultra-extravagant.

Secret



JOS BRAS-DE-FER

Il faut à tout prix que Jos. trouve de l'eau.

Le jour arrive



Pour ENTREPOSAGE
de FOURRURE appelez
Plateau 5151 — local 333

DUPUIS

Judi est la journée
des coupons de tissus
à 1/2 PRIX

ROBES TRÈS CHICS



POUR DAMES et JEUNES FILLES

TAILLES : 14 à 52 dans le lot.

Que vous cherchiez une robe unie ou imprimée vous la trouverez dans ce groupe.

Ne les jugez pas par le bas prix car ces robes ont quelque chose de différent... qui leur donne l'apparence de modèles plus chers.

394

Petites toilettes gaies à porter dès maintenant et tout l'été. Les nuances pâles ou foncées, les imprimés de fleurs, rayures, carreaux rencontreront tous les goûts et toutes les exigences.

Tissus importés pour la plupart aussi AMERITEY — HOPSACK — BEMBERG et autres.

SALON de la CONFECTION pour DAMES — DUPUIS — deuxième (De Montigny)



Quelles jolies blouses...

Voilà ce que vous vous direz en les voyant et vous aurez raison.

2.98

Blouses nouvelles à manches courtes ou longues dans les tailles 12 à 20 et 38 à 52. Rarement nous a-t-il été possible de réunir une aussi belle variété de modèles et de nuances dans un seul groupe et à un aussi bas prix.

GENRE TAILLEUR OU FANTASIE EN CREPE SHEER.

Blanc — rose — bleu cabana.

SALON de la CONFECTION pour DAMES DUPUIS — deuxième (De Montigny)

Achetez des CERTIFICATS D'EPARGNE de GUERRE régulièrement

Dupuis Frères

ALBERT DUPUIS, président.
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér. ARMAND DUPUIS, sec.-trés.